

Vers la fin de la grève des mineurs aux États-Unis

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F
Algérie, 1,30 D.F.; Maroc, 1,50 D.F.; Tunisie, 1,30 D.F.

ESPAGNE

Le remaniement du cabinet Suarez inquiète la gauche

VIRAGE A DROITE ?

Depuis que le second gouvernement de M. Adolfo Suarez a été formé, les arguments ont cessé d'annoncer qu'il allait voler en morceaux...

Convaincu par nature des vertus du dialogue, M. Suarez avait pactisé avec les partis de gauche parce que leur consensus lui paraissait indispensable pour venir à bout des deux problèmes majeurs de l'Espagne post-franquiste...

Le remaniement du 24 février signifie-t-il un changement de politique ? Pour ceux qui s'agitent, il faudrait que M. Adolfo Suarez l'ait voulu...

Pourtant, le virage à droite est prouvé, aussi bien par un économiste conservateur comme M. Funes Robert que par l'Union générale des travailleurs, le syndicat socialiste...

A gauche, chacun, ces derniers mois, a senti le poids de la pression patronale sur le gouvernement. Celui-ci peut être tenté en effet de faire des concessions à son aile conservatrice...

Le parti socialiste montre déjà qu'une telle évolution, si elle se produisait, ne peut que le satisfaire. L'un de ses dirigeants, M. Enrique Margas, vient de déclarer que la coalition gouvernementale occuperait désormais l'espace qui est le sien...

La plupart des ministères économiques changent de titulaire

M. Adolfo Suarez, président du gouvernement espagnol, a procédé vendredi 24 février à un remaniement qui affecte les titulaires des principaux postes économiques.

De notre correspondant

Madrid. — La politique de centre gauche menée depuis sept mois à Madrid est-elle enterrée ? C'est ce que plusieurs dirigeants politiques affirment, après le remaniement ministériel que M. Adolfo Suarez a effectué, le vendredi 24 février...

M. Fuentes Quintana, s'en vont les ministères avec qui il était en désaccord, ou de qui il n'était pas suivi. L'une des critiques le plus souvent formulées contre l'équipe antérieure était, en effet, son manque de cohésion.

CHARLES VANHECKE

(Lire la suite page 4.)

CHINE

La cinquième Assemblée nationale se réunit à Pékin sous le signe de l'« unité retrouvée »

Plusieurs personnalités religieuses font leur réapparition

La cinquième Assemblée nationale populaire se réunit à Pékin dimanche 26 février pour une session dont on ignore la durée.

Cette Assemblée a été précédée par la réunion, vendredi et samedi, de la conférence consultative politique du peuple chinois.

Pékin. — Comme on s'y attendait, la grande session parlementaire qui vient de commencer à Pékin est l'occasion de voir réapparaître un certain nombre de personnalités qui avaient plus ou moins sombré dans l'oubli depuis la révolution culturelle.

De notre correspondant

Entre Tibétain, le « grand bouddha vivant » Pehala Chelob-namge a pour sa part été élu au présidium de la Conférence consultative.

Il ne s'agit là que de quelques exemples, mais qui illustrent l'effort de la nouvelle direction chinoise pour se rallier toutes les forces du pays et élargir sa base politique en se réconciliant avec les familles les plus diverses.

ALAIN JACOB

(Lire nos informations page 3.)

Les nouvelles armes classiques et l'équilibre des forces

Le rôle dissuasif des armements nucléaires a fait l'objet de prises de positions nombreuses et passionnées au cours de ces derniers mois.

Appréciation des problèmes de défense. M. François de Rose, ambassadeur de France, ancien représentant de la France au Conseil atlantique, résume ici quelques réflexions que lui a inspirées sa participation aux derniers travaux de l'Institut international d'études stratégiques de Londres, dont il est membre.

I. — De la détection à la destruction

par FRANÇOIS DE ROSE

de leur impact sur l'équilibre des forces en Europe et sur la question de l'emploi des armes nucléaires.

Bien que s'agissant d'applications technologiques de progrès scientifique, nous ne sommes évidemment pas ici dans le domaine des sciences exactes.

objectifs fait des progrès considérables.

Chaque sait le rôle des satellites d'observation dans la surveillance des dispositions des accords SALT. Dans le domaine tactique, les satellites peuvent également apporter des renseignements instantanés sur les mouvements des navires de surface ou d'unités terrestres.

Toutefois, dans la phase opérationnelle, la capacité de détection des objectifs par satellite peut être gênée.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

Bison fêlé

Moi, bison smicard, pas avoir exactement quand moi toucher pacte minimum 240 000 centimes : bison candidats pas tous d'accord.

Côté opposition, bison réitère dire pacte possible dès 1er avril sans problème. Bison prudent, lui, dire la même chose, mais moins fort.

Côté majorité, bison turpin faire remarquer que bison Babar avoir découvert vertus pacte à 340 000, mais bison turpin voir ça pour bison alors que bison Babar pas voir ça avant pas mal de temps.

Quant à bison corréien, lui, dire être d'accord avec idée pacte, mais lui pas vouloir faire démagogie, alors lui pas se mouiller pour l'instant.

Tout ça pour dire que bison smicard être très touché que bison candidats se joire tant de mouron pour lui, mais lui commencer quand même à avoir sacré tourna.

BERNARD CHAPUIS.

Le mur de Cartier. La griffe du plus grand joaillier. signe l'harmonieuse synthèse de leur perfection technique et de leur raffinement esthétique.

LA « PRÉ-CAMPAGNE » SUR LES ONDES

Le grand cirque

A qui s'adressent depuis le discours du président de la République à Verdun-sur-le-Doubs, le discours dit « du bon choix ».

Pour le moment, beaucoup d'entre nous, justement, ne voient pas, ne savent pas encore s'ils iront voter, et pour qui, ou second tour.

Si les sans-opinion ont tant de mal à s'en faire une, c'est moins par ignorance que par méfiance. Ils sont de moins en moins enclins à croire ce qu'on leur raconte et, loin de se lever, leurs soupçons s'étendent et se confirment au fur et à mesure que défilent à la vitrine de la République ceux qui font métier de la servir.

CLAUDE SARRAUTE

(Lire la suite page 11.)

idées

CONTROVERSES

En marge...

I par TANGUY KENEC'H DU (*)

ON s'autorise volontiers de Paul Valéry pour répéter que « la politique est l'art d'empêcher les gens de se mêler de ce qui les regarde ». On voit l'homme en bordure, une sorte de plaisante exagération d'un poète-philosophe.

Or, comme il advient si souvent, l'un citant l'autre, on s'aperçoit, en y allant voir de plus près, que c'est trahir l'auteur, qui écrit : « La politique fut d'abord l'art... », replaçant ainsi son observation dans un processus historique, première articulation d'un raisonnement.

Valéry poursuit, en effet, ce qu'on ne cite guère : « A une époque suivante, on y adjoignit l'art de contraindre les gens à décider sur ce qu'ils n'entendent pas », ajoutant enfin : « Ce deuxième principe se combine avec le premier, et aversissement qui ne l'a pas présumé contre les interprétations abusives et simplistes.

C'était, en somme, rejoindre Bernard Shaw qui, dans ses *Marxisme et l'usage des révolutionnaires*, estimait, quant à lui, que « la démocratie substitue l'élection par le grand nombre des incompétences à la désignation par le petit nombre des compétents » (... *election by the incompetent may instead of nomination by the competent*).

L'un et l'autre, ces jugements évoquent le passage malaisé de la démocratie en son notion relevant de la politique pure — pure et simple, — à la démocratie appliquée (plutôt que « politique politicienne », comme on se met à dire avec une tonalité péjorative), qui n'est, elle, ni simple ni pure.

C'est qu'au cours de ce passage, vrai corridor de Zérid, prennent le relais d'allégories vertueuses et commodes (la Liberté, la Justice, l'Unité...) les athlètes « démocratiques appliqués », hommes, se torn Racine, tels qu'ils sont et non, selon Cornélie, tels qu'ils devraient être.

Encore, voulant faire la part belle à ces porteurs de flamme, je néglige les hommes selon Machiavel ou selon Courteline.

II Quand un homme politique déclare : « Et je pèse mes mots », métaphore usuelle qu'accompagne souvent un langage gêné oratoire, c'est le moment d'aller considérer de près la balance, voir si elle satisfait aux règles des poids et mesures. Dans plus d'un cas, on se trouvera bien de recourir à la double pesée.

III Suivant sa concise définition anglaise, le spécialiste est celui qui sait de plus en plus de choses sur de moins en moins de choses (... *who knows more and more about less and less*).

D'où je conçois qu'à la limite le prince des spécialistes est celui qui sait tout sur rien.

Quelle coup princière adorne cette campagne électorale !

IV En politique appliquée, tout comme pour l'équipement ménager, doit entrer en ligne de

compte le service après-vente. C'est même clientèle et mêmes besoins quotidiens sur une longue durée.

Le bel empressement des démarcheurs pour arracher la commande ! Ils n'ont d'yeux que pour vous. A la moindre occasion, les voilà, ils accourent, ils vous pressent. Charmantes gens. Si dévoués.

Dans le domaine qui nous occupe, les communistes valent leur « appareil pas comme les autres », et on les en croit sans peine. Ils doivent néanmoins consentir que, faute de référence suffisante chez soi, on en juge par le service après vente dans les pays où c'est le modèle imposé.

Car, que ce soit être ou non le bon choix pour ces peuples, en tout cas, ils n'ont pas en le choix. L'aurait-ils jamais ?

V Au dire de La Bruyère, « il n'y a au monde que deux manières de s'élever, ou par sa propre industrie, ou par l'impécuniosité des autres ». (Des biens de fortune.)

An spectacle de tel barreur d'estrade qu'on sait depuis d'une

(*) Ancien sous-préfet.

circumscription et président d'un conseil général situés à 100 lieues de Paris et de la Seine où il s'est, par ailleurs, taillé la part du lion, j'en veux à l'auteur des *Caractères* d'avoir écrit « ou » plutôt que « et » dans cet aphorisme.

Du moins n'eût-il fallu le compléter en précisant que, des deux façons d'avancer ses affaires en ce monde, l'une n'exclut pas l'autre.

VI

Sur l'aire électorale, se dandinant de fringants coquelets, pleins de suffisance impatiente envers les Chantecier enrôlés d'hier et d'avant-hier.

A les entendre coqueriquer en cette saison, on se dit qu'ils sont, à l'évidence, supérieurement doués pour figurer, demain et après-demain, des vétérans de la basse-cour au gosier éraillé, que les poussins d'aujourd'hui, devenus grands, vœuvont aux géminés.

Sempiternelle tension dialectique entre « Ote-toi de là que je m'y mette » et « J'y suis, j'y reste », ces deux pôles antagonistes de la motivation politicienne.

Et pourtant c'est difficile...

par JEAN TURCO (*)

OUI, il est difficile, même de son plein gré, de renoncer à son mandat de député et à l'Assemblée nationale. Et, cependant, combien se réveille rapidement décevante la fonction parlementaire !

Avant votre élection, vous êtes un homme écouté parce que compétent dans votre métier. Vous appartenez à des organisations professionnelles, syndicales, exercez des mandats locaux avec le sentiment d'apporter aux autres votre expérience, un savoir acquis par l'exercice quotidien des responsabilités.

C'est même souvent la confiance de vos camarades de travail, de syndicat, de parti qui vous a décidé à « faire le saut » de la barrière politique.

Et vous arrivez dans ce Palais-Bourbon si bien symbolisé par l'avènement volontaire de toutes ses fenêtres donnant sur l'extérieur.

Vous commencez par apprendre dans votre groupe que vous êtes un simple élément d'une collectivité organisée dirigée par des professionnels de la politique pour lesquels vous ne serez jamais qu'un amateur qui peut rendre service mais qui doit rester discret et, surtout, ne manifester aucune ambition. A ceux qui n'ont que la politique pour occupation les places, les temps de parole, les présidences et les honneurs.

Vous croyez néanmoins que dans les sujets où vous êtes compétent, plus souvent techniques que de grande politique, vous pourrez apporter le fruit de votre expérience. Il vous faut alors bien vite déchanter. N'importe quel énarque frais émoulu de l'école vous prouvera

que vingt ans de vie professionnelle, sociale ou municipale ne sauraient prévaloir contre sa conception des problèmes. Si vous tentez cependant de formuler quelques remarques, à peine critiques, le ministre vous rappellera brièvement que c'est le vie de chacun qui doit se plier aux règles de l'administration et non l'inverse. Ces persister, c'est devenir bien vite le saboteur d'un dessin politique grandiose dont vous ne soupçonnez pas l'existence.

Il ne vous reste qu'à « voter » avec discipline, qu'à la solution mirifique — oh ! la patiente ! — se révèle un fiasco, à vous expliquer avec vos électeurs. En effet, l'énarque s'est déjà envolé vers d'autres sphères où sa compétence universelle est à la fois impatiemment réclamée et indispensable, le ministre a perdu la mémoire. Quant aux professionnels de la politique, leur seule préoccupation est de faire respecter la règle du jeu politique, garant de la poursuite de leur carrière. Avec vos vues personnelles, vos aspirations qui ne respectent pas les lois et les coutumes de ce monde fermé, vous perturbez un système bien ordonné au profit de ses seuls bénéficiaires.

Alors, au bout de cinq ans, ou !

Et bien non ! Parce que justement il y a ceux qui vous ont élu et que vous avez appris à connaître au fil des jours avec leur cortège de misères, de luttes quotidiennes, d'ennuis de toutes

Le carême de Mme Bovary

par GABRIEL MATZNEFF

COMME en 1973, les élections législatives et le carême sont, cette année encore, curieusement mêlés. Il y a là une malice du calendrier, car la campagne électorale et la quadragesime sont, à tous égards, des antipodes.

D'un côté, la bruit, l'agitation, la logorrhée ; de l'autre, le silence, l'ascèse, la maîtrise de soi. D'un côté, le mensonge maquillé ; de l'autre, le vérité nue.

Dans son beau livre sur le carême païen (1), le Père Schimmann écrit qu'une des premières règles à observer durant la quadragesime est de « réduire sérieusement l'usage de la radio et de la télévision ». On aimerait que les électeurs fussent assez bons chrétiens pour suivre ce salubre précepte.

Je n'étais qu'un adolescent que déjà le pressentis la nature diabolique du milieu et du haut-parleur, ces instruments de l'imposture et du décevalage. Aujourd'hui, ce n'est plus un pressentiment, mais une certitude, et singulièrement dans ces temps électoraux où la population est littéralement droguée par les slogans des politiciens, par leurs promesses, leurs disputes et leurs manœuvres.

Pour eux, vous êtes le recours, l'homme puissant, ou l'homme à qui peut « gueler devant le quichet » comme disait Alain. Et pendant cinq ans vous allez vous battre, effectuer des démarches, harceler les ministères, les administrations locales, sociales, pour tous ceux que votre société écrase.

Et au bout de ces cinq années vous n'avez pas « percé dans un destin national », ni même mérité la médaille de bronze des olympiades parlementaires du *Point*, mais vous êtes heureux d'avoir pu faire sourire, à l'annonce d'une bonne nouvelle, d'une allocation enfin obtenue, des visages marqués par l'âge ou par l'angoisse. Il vous semble aussi, au terme de tant d'efforts, que, grâce à vous, un peu plus de justice a permis de compenser les inégalités si souvent dénoncées mais toujours présentes.

Vous vous êtes faits de nombreux amis, ceux qui vous servent la main au détour d'une rue : « Bonjour monsieur le député ! » Et vous regrettez que ce soit fini.

Depuis les cinq années de non-remise, ceux qui vous servent la main au détour d'une rue : « Bonjour monsieur le député ! » Et vous regrettez que ce soit fini.

Et vous regrettez que ce soit fini.

Et vous regrettez que ce soit fini.

Et vous regrettez que ce soit fini.

(*) Député de Paris (R.P.R.).

l'aventure ; il goûte aux joies subtiles de l'encanaillement. Mais de même que Mme Bovary sait bien, au secret de son cœur, que si Rodolphe ni Léon ni l'enlèvement jamais, et que son destin est de rester dans le lit du bon gros Charles, de même la France est obscurément consciente qu'elle n'a pas vraiment envie de coucher avec M. Marchais, et que jamais leur flirt ne s'ouvrira sur des épousailles.

Une aristocratie est, d'ailleurs, capable d'une nuit du 4 Août. Les bourgeois, eux, ne cèdent que ce qu'ils sont contraints de céder. Le psychodrame révolutionnaire que joue notre pays depuis des mois ne suffit pas à me convaincre des chances de victoire de la gauche. Pourquoi une société aussi radicalement conservatrice que la nôtre voterait-elle pour d'autres que pour les conservateurs ? « *Tout bourgeois* », écrit Flaubert, *ne s'élève que par sa jeunesse, ne s'élève qu'un jour, une minute, s'est un capable d'immenses passions, de hautes aspirations.* » Oui, mais la sorte de cas révéris petites-bourgeoises est de ne jamais s'incarner. C'est ce qu'on appelle, je crois, dans le jargon de la mode, la trusition.

(1) R.F. Alexandre Schimmann, *Le Grand Carême*, 1977, éditeur de Bellenfant, 4520 Bégrolles-en-Mauges.

Les exclus

par GUILHERME DE LEMOS PEIXOTO (*)

IL s'appellent Dos Santos, Fernandes, Nguyen, Ali... Ils vivent à côté d'une même population laborieuse qui les croise sans les voir. Ils subissent quotidiennement la triade du métro-bout-bout. Ils commencent la même traversée administrative que leurs camarades français mais ne savent pas s'en débarrasser aussi bien : les subtilités des formulaires et formulaires administratifs leur échappent souvent. En ce temps d'impôts locaux et de tiers provisionnels, ils s'empressent d'acquiescer leurs obligations et de « se mettre en règle ».

Par ailleurs, ils présentent le même honnête visage que des milliers d'autres citoyens français : ils essaient, le consolement, de se consacrer à bien remplir leurs livrets d'épargne.

Leur participation à l'effort national se traduit par une insertion massive au niveau des basses besognes, des tâches répétitives et sans avenir, dans les branches d'activité qui prônent la non-stabilité de l'emploi comme système de gestion.

Ils sont le plus souvent courageux au travail, dociles, prêts à faire les heures supplémentaires ou les 3 x 8 (déjà tristement condamnés par le BIT) qu'on leur demande.

En un mot : ils sont partie prenante de la construction de la cité, dont ils subissent les mêmes contraintes que tout autre citoyen.

En cette période d'électorale aiguë où tout un chacun est appelé à remplir son devoir civique, où les voix se comptent à l'unité près, on ne peut s'empêcher de demander : et eux ? N'ont-ils vraiment droit à aucune voix ? Ne pourraient-ils pas sanctionner le comportement de

ceux qui influent sur les transports en commun qu'ils utilisent, l'orientation de l'économie où ils s'insèrent, les habitations dont ils disposent, les écoles qui accueillent leurs enfants.

Il est, certes, agréable et juste pour les Français résidant à l'étranger, de sentir que la mère patrie ne les oublie pas et que leur participation à la vie nationale peut se traduire par des suffrages exprimés.

Il est déjà plus discutabile de savoir que tel ou tel député de la région parisienne ou de la province devra son éviction ou sa reconduction aux Français résidant au Brésil ou au Maroc et qui ne vivent pas, actuellement, dans le cadre de la circumscription où se sont portées leurs voix. On voit mal, en effet, comment ils pourraient connaître, dans leur chair, le cadre de vie du coin de l'Hessogne où ils votent.

Toutefois il apparaît tout à fait injuste de ne pas accorder à ces « Français de l'extérieur », le droit de se faire représenter et d'exprimer leur point de vue sur les problèmes qui leur sont propres.

Ce qui semble moins normal c'est que tous ceux qui s'insèrent pleinement et (profitablement) dans le tissu économique-politique de la France ne puissent pas participer aux élections qui y sont organisées.

Il est également étrange que les différents porte-paroles autorisés des grandes formations politiques n'aient rien dit à ce sujet, du moins publiquement et clairement. A moins que, dans la leur difficulté et serré de la tactique électorale, on n'ait peur d'indisposer une fraction de la population française en lui parlant des métèques...

(*) Citoyen franco-portugais.

Psychologie en miettes

CETTE observation est juste de Roger Bastide : nous manquons d'une sociologie des poubelles. Elle nous rendrait plus sensible au mouvement par lequel toute société secrète en quelque sorte et élimine ses déchets pour fonctionner harmonieusement. « *Le sociologue* », écrit Bastide, *n'a peut-être pas apporté assez d'attention aux rues de la ville, au petit matin, avec ces poubelles sans cesse vidées et sans cesse remplies à nouveau, de tout ce que chaque calcul (...) incessamment rajette en vue de la destruction.* »

Des hommes aussi sont continuellement rejetés, exclus, comme si aucune société ne pouvait subsister sans boucs émissaires. A cet égard, de la marginalité, est une exacerbée pour tout pouvoir. Beaucoup trop utile, disait Foucault dans un entretien, pour qu'on puisse rêver chose aussi

soite et dangereuse finalement qu'une société sans délinquants.

Gotha pensait que la meilleure gouvernance est celle qui nous apprend à nous gouverner nous-mêmes. Quant à la maxime : « *Celui qui gouverne le moins gouverne le mieux* », elle exprime non seulement le principe de base de la déontologie et de la dignité qui devrait inspirer toute autorité, mais elle constitue peut-être l'unique moyen préventif dont dispose l'humanité pour échapper au cercle vicieux répression-provocation.

L'image du terroriste ou du criminel que la télévision ou une certaine presse nous invitent à tuer en effigie, nous effraye certes, comme nous effraye la part obscure, sauvage, de notre personnalité : une condamnation par procuration suffit-elle cependant pour que nous en soyons quittes ?

ROLAND JACCARD.

Apostats

par PIERRE MARCILHACY (*)

tricolore. Ce faisant, bien entendu, on protégeait les possédants mais ceux-ci savaient aussi, quand il le fallait, payer de leurs personnes pour la défense du patrimoine national.

L'ennemi commun, c'était l'internationalisme et le marxisme, le tout nimé de déterminisme historique à base de socialisme plus ou moins marxiste.

Depuis la guerre, et spécialement depuis une vingtaine d'années, nous assistons au reniement par la droite des dogmes sur lesquels se fondait sa force et même sa noblesse. La droite est devenue matérialiste. Elle ne croit plus qu'à l'argent. Elle est devenue internationaliste. Elle n'est plus que le « *bonjour monsieur le député* ». Et vous regrettez que ce soit fini.

leurs ancêtres. On ne voit pas pourquoi ils inspireraient, désormais, le moindre respect.

Il y a encore dans les églises des acharnés de la foi qui continuent, par bonheur, de prier Dieu sans trop regarder des prêtres que rien ne distingue des autres, même pas la passion de croire et de faire croire. Il y a encore dans la politique des gens qui pensent que la France est éternelle et que, si elle change de visage, son cœur millénaire est immuable. Ceux-là, parce qu'ils vont chercher dans la tradition profonde les motifs de leur action, parce qu'ils pensent à Vergnaud, à Louis Blanc, à Lamennais, à Jaurès, on les traite d'apostats.

Que les grands prêtres qui osent les condamner veuillent bien d'abord contempler les temples qu'ils ont souillés, les

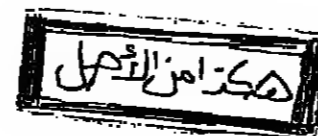
consciences qu'ils ont avilies, l'appât de l'argent, la soif du pouvoir qu'ils ont substitués à l'idéal de la patrie avant de jeter l'athlète et qu'ils sachent qu'un jour on l'autre ils seront expulsés pour la seule raison qu'ils ne sont plus dignes de leurs emplois et de d'autres, peut-être maladroits, leur succéderont.

Ce sont ceux-là qui respectent notre passé et bâtissent notre avenir. Le président de la République n'a rien à craindre de ces hommes, car ils sont les véritables mainteneurs de l'identité nationale.

Les vrais apostats sont aujourd'hui couverts d'or et le répandent dans les rues et les salles pour abuser le peuple.

Les autres sont en passe d'acquiescer le bien suprême : la foi dans les destinées de la République française.

(*) Sénateur de la Charente.



L'ÉVOLUTION DU RÉGIME EN CHINE ET LA CONTESTATION

DEPUIS LA RÉVOLUTION CULTURELLE

Les sessions parlementaires ont été très espacées

Elle pour cinq ans, l'Assemblée nationale populaire se réunit chaque année, selon la Constitution. En fait, ses sessions ont été très espacées.

Chou En-lai, qui était assisté de douze vice-premiers ministres, parmi lesquels M. Teng Hsiao-ping, par ailleurs vice-président du P.C.

Selon des «dissidents» réfugiés à Hongkong

Les dirigeants de Pékin sont incapables de créer un nouveau renouveau politique et culturel

Correspondance

Hongkong. — Une presse différente est en train de se développer à Hongkong : une presse qu'on pourrait qualifier de «dissidente».

Ming attribue l'entière responsabilité de l'échec du 5 avril 1976 à la «bande des quatre».

confus. «C'est que, nous a confié un ex-garde rouge, l'idéologie a occupé trop de place dans notre vie.

Des «élus» choisis par le parti

De notre correspondant

Pékin. — Comment sont «élus» les députés chinois à l'Assemblée nationale populaire ? Fondamentalement, les représentants du peuple sont sélectionnés sous la supervision du parti communiste.

teurs dans chaque circonscription, c'est-à-dire des citoyens des deux sexes âgés de dix-huit ans révolus et non privés de leurs droits politiques (1).

«On parle beaucoup, en Europe, des dissidents soviétiques. Jamais de dissidents chinois. Cela ne vous étonne pas ?

— Pas tellement. Il y a une différence de taille entre un dissident soviétique et quelqu'un comme moi. Je suis sorti de Chine clandestinement. Il n'est pas concevable que les autorités chinoises laissent sortir un intellectuel dissident.

— Vous ne considérez donc pas comme un intellectuel ?

Canton, ait eu touché les masses (2). Il y a eu un embouteillage monstrueux le jour où son texte a été affiché.

«On sait comment a fini la grande révolution culturelle : par l'écrasement des «rebelles» auxquels on n'avait fait appel que pour mener son débarquement.

— Non. Le fait qu'ils aient un «statut politique» déplorable, qu'ils soient persécutés par le pouvoir soviétique plutôt que par le pouvoir chinois, ne me surprend pas.

écrit sur les murs de Pékin en avril 1976 : «Le temps des empereurs est révolu.»

«On sait comment a fini la grande révolution culturelle : par l'écrasement des «rebelles» auxquels on n'avait fait appel que pour mener son débarquement.

«On sait comment a fini la grande révolution culturelle : par l'écrasement des «rebelles» auxquels on n'avait fait appel que pour mener son débarquement.

BIBLIOGRAPHIE

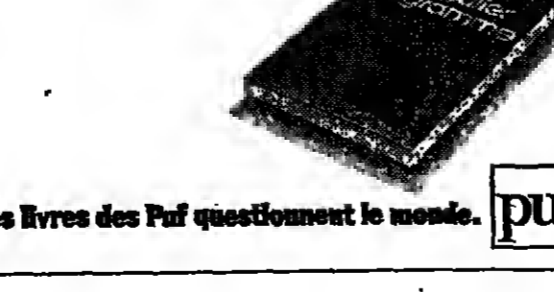
«La Chine», de Tsien Tche-hao

Pour qui s'intéresse aux institutions chinoises, au moment où l'Assemblée nationale est appelée à approuver une révision de la Constitution, ce livre, publié dans la collection «Comment ils sont gouvernés», est un outil précieux.

L'auteur, qui, au demeurant, ne dissimule pas ses sympathies pour le régime de Pékin, est, le plus souvent, contenté de puiser aux sources officielles ; c'est là, la limite d'un ouvrage consacré à un pays où il y a souvent un abîme entre la réalité et l'idéal dont se réclame la Constitution.

L'Union de la Gauche ? "Un colin-maillard pathétique dans un jardin de banlieue rouge."

Jean-Marie Benoist. Un singulier programme. 24 F



Les livres des PUF questionnent le monde.

PROCHE-ORIENT

L'Union soviétique va accroître ses fournitures d'armes à la Syrie

Poursuivant sa «navette» entre l'Égypte et Israël, M. Alfred Atherton, secrétaire d'État adjoint américain pour le Proche-Orient, est arrivé vendredi soir à Jérusalem.

★ La Chine, de Tsien Tche-hao, Librairie générale et droit de jurisprudence, 72 p., 162 F.

e de Mme Boyer

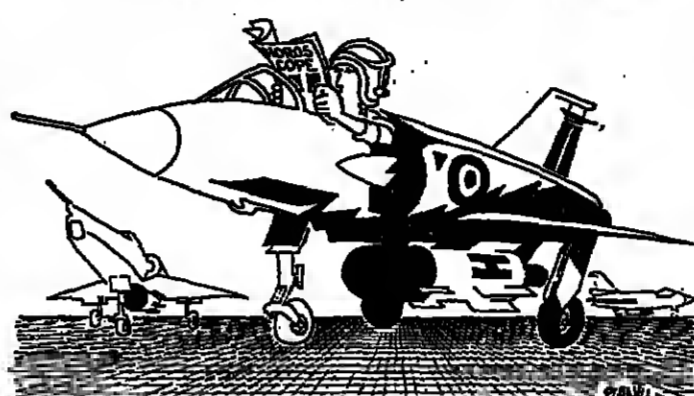
Les exclus

ostats

DÉFENSE

Les nouvelles armes classiques et l'équilibre des forces

destruction des satellites. Au sol, les moyens d'interconnexion sont difficiles à protéger. Ainsi un système fiable exige-t-il une grande redondance de moyens : satellites, avions-relais, stations au sol, dont le nombre rendra difficile la destruction simultanée. La séricité l'augmentation des coûts. Et la condition primordiale de l'efficacité du système est sinon l'adoption des mêmes matériels par tous les alliés, du moins leur interopérabilité. Sans cette charnière, les efforts et les sacrifi-



(Dessin de PLANTU.)

ces consentis dans les autres domaines pourraient être privés de leurs effets.

3) Les moyens d'attaque et de destruction.

Les progrès de la technologie s'appliquent à peu près à toutes les tranches de production d'armement, depuis le véhicule jusqu'à l'explosif, en passant par les blindages, les procédés de visée, les munitions classiques ou la bombe à neutrons, etc.

Dans cette forêt en pleine croissance, quelques essences dominent les autres. Les P.G.M. (Precision Guided Munitions : munitions guidées avec précision), les R.P.V. (Remotely Piloted Vehicles : véhicules pilotés à distance), les missiles de croisière (Cruise Missiles). En ce qui concerne ces derniers, on hésite à les ranger parmi les armes classiques, puisqu'ils sont capables de porter à des vitesses subsoniques aussi bien une ogive nucléaire qu'une charge classique. Ce qu'ils ont de remarquable, c'est à la fois la précision de l'impact (quelques mètres), la variété des portées (de quelques dizaines de kilomètres à 2 500 ou

Le char et le missile

Ces innovations spectaculaires ne doivent pas faire oublier les améliorations intervenant dans la fabrication et, par conséquent, l'efficacité des munitions les plus classiques. Aussi produit-on des munitions adaptées à la destruction ponctuelle des ouvrages d'art, des postes de commandement, des casernes bétonnées, des pistes d'envol, des chars; d'autres, destinées à couvrir de plus grandes surfaces, auront un effet maximum de souffle, de fragmentation ou d'incendie, etc. Quant à la « concussion bomb », elle répand dans l'atmosphère un nuage de gaz volatils dont la détonation provoque au sol une surpression propre à l'attaque d'objectifs, qui ne sont pas en dur (nettoyage des champs de mines, défoliation, élimination des canalisations, etc.). Naturellement, l'on se demandera quel est le bilan de ces innovations. La réponse est nécessairement imprécise, pour de multiples raisons : évolution constante des techniques, manque d'expérimentation en ambiance réelle de combat, présence simultanée dans les forces de tous les pays de matériels de pointe, de matériels simplement modernes ou d'autres en voie de remplacement, sans parler d'un facteur psychologique bien compréhensible : la passion que mettent les hommes à défendre ou à critiquer tel ou tel matériel qui servira mieux ou moins bien le concept de défense ayant leur préférence. Néanmoins, en présence de la seule expérience récente, celle de la guerre du Vietnam, décrète-t-on la supériorité de l'antichar sur le char, pour s'aper-

cevoir, après analyse, que les meilleurs destructeurs de chars avaient été les chars eux-mêmes ? Arrêtons-nous un instant sur ce problème qui constitue un exemple intéressant de la difficulté de conclure et du danger des déductions hâtives. Nous l'avons vu plus haut, le missile guidé antichar est d'une précision qui le rend très efficace. De là à conclure que le char était périmé et que la tactique défensive de l'avenir serait un grand nombre d'armes antichars servies par des « hommes dans des trous » faisant à peu près à tous coups leur « carton » sur les assaillants, il n'y avait qu'un pas, qui fut un moment franchi. Cette vue est aujourd'hui assez généralement repoussée.

Quant au débat repris entre les partisans de l'armement électronique, le premier étant plus efficace (vingt fois plus rapide et coût vingt fois moins élevé) aux distances courtes de combat, le second l'emportant pour les distances supérieures.

Quant aux chars, l'évolution dans les armées étrangères (soviétique, allemande, américaine...) va vers un engin mieux protégé, soit que le blindage soit plus épais, soit qu'il emploie des alliages nouveaux de métaux qui offrent à poids égal, un meilleur obstacle à la pénétration. Dans un cas comme dans l'autre, il ne s'agit guère moins de chars que des engins plus légers et, n'étant pas vulnérables à la majorité des armes antichars, ils gagneront en autonomie.

Les mêmes problèmes et les mêmes débats existent dans presque toutes les disciplines, et notamment celle de l'électronique qui oppose les mesures électroniques aux contre-mesures et celles-ci, aux contre-contre-mesures, etc. et dans le combat air-anti-air. Avec toutefois en ce cas un avis à peu près unanime que, face à des forces terrestres bien pourvues de défenses anti-aériennes, la seule protection ne sera pas prohibitive devrait se faire à basse altitude.

Aussi, et seulement là où l'un des deux camps possède une avance technologique marquée (et ce ne semble être le cas pour l'Occident que dans certains domaines de l'électronique), il serait aventureux de tirer des conclusions qui ne fassent pas intervenir les autres paramètres de la puissance militaire tels que le nombre, les ressources financières, la cohérence ou la variété des systèmes et le concept stratégique.

Et finalement, une valeur décisive : le moral de l'homme au combat, sa réaction dans une situation où ses facultés seront de plus en plus complétées ou remplacées par la technique, son attitude face au danger d'escalade nucléaire et son ardeur à défendre son idéal et la cause de son pays. Vertus non mesurables, mais à défaut desquelles les armes les plus modernes seraient sans efficacité.

FRANÇOIS DE ROSE.

Prochain article :

QUALITÉ, NOMBRES ET SEUIL NUCLÉAIRE

M. Giscard d'Estaing visitera l'École de l'air à Salon-de-Provence le mardi 28 février. Le chef de l'Etat s'adressera aux officiers élèves et aux élèves officiers et il les entretiendra de l'avenir de l'armée de l'air. Il se rendra ensuite à la base d' Istres, où lui sera présenté au sol le prototype du Mirage 2000, futur avion de combat de l'armée de l'air, qui doit effectuer prochainement son premier vol.

Tokyo achètera aux Etats-Unis des hélicoptères Bell 212, qui serviront à sa sécurité maritime, à sa défense et à sa police, vient de déclarer un porte-parole de la compagnie Mitsui, qui a ajouté que d'autres hélicoptères pourraient être achetés par des entreprises privées. Chaque hélicoptère coûte environ 20 millions de yens (1,6 million de dollars). Ces achats réduiraient l'accident commercial du Japon envers les Etats-Unis. (Reuter.)

AFRIQUE

LE CONFLIT DANS LA « CORNE »

M. Brzezinski affirme que plus de dix mille Cubains sont présents en Ethiopie

Plus de dix mille Cubains sont maintenant présents en Ethiopie et c'est un général soviétique qui dirige les opérations militaires dans la région de Harar, a annoncé vendredi 24 février M. Brzezinski, conseiller du président Carter pour les affaires de sécurité nationale.

Les Cubains stationnés en Ethiopie sont organisés en deux brigades, l'une d'infanterie, l'autre mécanisée; l'Union soviétique a livré environ quatre cents chars d'assaut aux Ethiopiens et leur a fourni une cinquantaine de chars à précision. M. Brzezinski (la précédente estimation du département d'Etat était de cinq à sept mille Cubains en Ethiopie).

Commentant la situation, M. Brzezinski a indiqué que les Etats-Unis prenaient « très ou sérieusement » cette « intrusion étrangère flagrante dans un conflit africain purement interne ». Puis il a conclu : « Il n'y a pas de doute que c'est la Somalie qui a violé la frontière éthiopienne, les Somaliens doivent se retirer de l'Ogaden », ajoutant que « les Soviétiques et les Cubains doivent également partir ».

De son côté, prenant la parole au Congrès vendredi, M. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat américain, a affirmé que la présence cubaine en Ethiopie était de huit à dix mille hommes, en partie prélevés sur les effectifs stationnés en Angola.

Encore traumatisés par la fin désastreuse de la guerre du Vietnam, les Américains restent cependant opposés à une intervention directe ou indirecte dans la corne de l'Afrique. Le président Carter semble fonder quelques espoirs en une médiation de l'Organisation de l'unité africaine.

Cette attitude passive a suscité, vendredi, de vives critiques somaliennes à l'encontre des Etats-Unis, les dirigeants de Mogadiscio ayant accusé ces derniers de pratiquer « une politique ambiguë et contradictoire ».

Dans un communiqué publié dans la capitale somalienne, le gouvernement du général Siyaad Barre reproche aux Etats-Unis de vouloir « porter l'affaire devant le Conseil de sécurité des Nations unies en vue de « rendre légale la réoccupation par l'Ethiopie de la Somalie occidentale libérée », et estime que « cette attitude ne peut que prolonger le conflit et compliquer encore plus la recherche d'une solution finale au problème ». — (A.F.P.)

Tunisie

Des opposants dénoncent à Paris le congrès « préfabriqué » de l'U.G.T.T.

Le Collectif du 26 janvier, qui regroupe à Paris des Tunisiens appartenant à différents mouvements d'opposition, a dénoncé vendredi 24 février, au cours d'une conférence de presse, les conditions dans lesquelles est réuni, ce samedi à Tunis, un congrès « préfabriqué » de l'Union générale des travailleurs de Tunisie (U.G.T.T.) destiné à mettre en place une nouvelle direction « à la suite du parti socialiste déstabilisé ».

Le Collectif a rendu public un « appel » lancé par un groupe de cadres du syndicat qui « réaffirme leur attachement à la direction légale de la centrale », ainsi qu'à ses résolutions et motions adoptées par les différentes instances de l'U.G.T.T. de novembre 1977 à janvier 1978, et demandent aux « organisations syndicales sincères » et à « tous les syndicalistes sincères » de boycotter la direction « fantôme » mise en place.

Khemais Chamari, porte-parole du collectif, dressant un bilan de la répression exercée par les autorités depuis la grève générale du 26 janvier, a annoncé qu'un militant syndicaliste de Sousse appartenant à la Fédération de la banque, M. Hicime Kouki, était mort sous la D.S.T. à Tunis et avait été enterré dans cette ville le 16 février. Il a précisé qu'environ cent cinquante syndicalistes étaient encore détenus dans les locaux de la police, où ils étaient interrogés.

Dans une « déclaration » publiée le 24 février à Paris, le Mouvement d'unité populaire (MUP) de Tunisie, dénonce la « mise en scène » que constitue à ses yeux le congrès extraordinaire de l'U.G.T.T.

Tchad

LE GÉNÉRAL MALLOUM ET LES DIRIGEANTS REBELLES POURRAIENT OUVRIR DES NEGOCIATIONS LE 21 MARS

Sebha (A.F.P., Reuter). — Le « sommet » de Sebha s'est terminé vendredi 24 février par la signature d'un accord visant à mettre fin à douze ans de rébellion tchadienne. Le document signé par les présidents Kadhafi (Libye), Félix Malloum (Tchad), Seyni Kountché (Niger) et le vice-président Abdul Hassim Ibrahim (Soudan) prévoit que le général Malloum rencontrera les dirigeants du Front de libération nationale du Tchad (Frolinat) les 21 et 22 mars dans la même oasis libyenne de Sebha.

Selon le porte-parole libyen, une commission militaire composée d'officiers libyens et nigériens sera chargée de surveiller l'application du cessez-le-feu. Les futures négociations auront lieu avec la participation des « différentes factions du Frolinat ». Il faudra évidemment attendre que ces factions du Frolinat confirment si elles acceptent de participer à ces négociations.

Dans une brève conférence de presse tenue à l'issue du « sommet », le général Malloum a fait part de sa « gratitude envers le peuple frère libyen ». Le colonel Kadhafi, de son côté, a lancé un nouvel avertissement contre les « ingérences étrangères au Tchad et en Afrique en général ».

(Suite de la première page.)

La surveillance du terrain et de l'espace aérien sera effectuée par différents procédés, radio, image thermique ou radar, celui-ci étant éventuellement placé dans un avion spécialement conçu (AWACS) qui étendra sa vue jusqu'à 300 kilomètres. Certains de ces moyens de détection seront placés sur des engins pilotes à distance moins vulnérables que les avions.

Restons donc que, grâce aux différents procédés en service, il est aujourd'hui possible de déterminer l'emplacement exact des objectifs les plus éloignés comme de ceux qui se trouvent dans la zone des combats, de les identifier et de suivre leurs mouvements et que ces aides à l'observation jouent un rôle essentiel au stade de la concentration des forces et de leur engagement.

2) Communication et traitement des données.

Il s'agit là du système nerveux de la puissance militaire et de l'élément charnière entre la détection et la destruction de l'objectif. Celui qui permet au chef (aux divers échelons) de décider, au vu des données recueillies, et de commander l'opération nécessaire.

Or, c'est peut-être dans l'électronique que les transformations les plus spectaculaires sont intervenues. En trente ans, on est passé d'ordinateurs qui occupent plusieurs salles aux circuits intégrés et aux modules qui, sur une surface de quelques centimètres carrés, enferment plusieurs centaines de transistors. En même temps, la vitesse d'opération et la mémoire de ces appareils ont été considérablement améliorées. Quant au nombre des canaux de communications disponibles, notamment par satellites, ils passaient de quelques dizaines en 1960 à plusieurs milliers aujourd'hui.

Le net résultat est la capacité de transmission immédiate de l'information et de l'ordre qu'elle provoque. Au point qu'on a pu se demander si l'accroissement considérable de ces informations n'en serait pas l'antidote, leur exploitation étant rendue impossible. Pourtant, la vraie faiblesse des systèmes réside dans leur vulnérabilité. On a lu dans la presse l'attention portée par les deux superpuissances aux techniques de

VIENT DE PARAITRE

Le Monde DOSSIERS ET DOCUMENTS

L'ÉCOLOGIE* enjeu politique



PLANTU

84 PAGES - EN VENTE PARTOUT IOF

Amérique latine

Musique de qualité : disques et cassettes. Importation exclusive. En plus : livres, presse, guides, cartes géographiques, méthodes audio-visuelles, dispositifs, appareils, etc. du Brésil et de toute l'Amérique Latine, de la Péninsule Ibérique et des nouveaux pays Africains de langue Portugaise.

librairie-centre des pays de langue espagnole et portugaise (anciennement Librairie Portugaise et Brésilienne), 10, r. des Saules, Paris-Ve - Tél. 033-46-16. Métro Maubert-Mutualité. (Vente par correspondance, sauf pour les journaux et les revues.)

départ de M. Fuentes Quintan Un universitaire théoricien

La remaniement inquiète la gauche

ES

ant fin à la greve des is à l'approbation de la

LE DÉBAT SUR LE SMIC A 2400 F

Il faut cesser de plaisanter DÉCLARE M. BARRE

A l'occasion du déjeuner-débat organisé vendredi 24 février dans un hôtel parisien par le Cercle de l'opinion (Centre de liaison des élites pour l'étude des problèmes politiques, économiques et sociaux)...

Dressant le bilan de sa gestion, en 1977, le premier ministre a souligné que l'indice des prix du mois de janvier (105 %) est inférieur à la déclaration au début de l'année...

Evocant la controverse suscitée par les chiffres officiels du nombre des chômeurs en janvier (le Monde du 23 janvier), le chef du gouvernement a indiqué qu'il n'entend pas entrer dans les discussions de statisticiens...

UN PRIX INACCEPTABLE

Interrogé, vendredi 24 janvier, par un journaliste sur le montant de l'aide financière attribuée par ses services aux candidats de l'Union pour la démocratie française...

La C.F.D.T. d'Alsace proteste contre l'appel de personnalités hostiles au programme commun

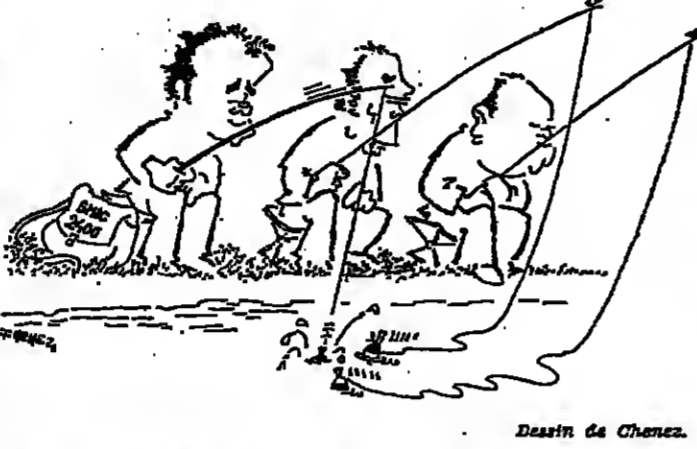
L'Union régionale des syndicats C.F.D.T. d'Alsace nous adresse le communiqué suivant à la suite de l'appel de douze personnalités...

Les présidents des chambres de commerce, de métiers et d'agriculture ainsi que les présidents des groupements commerciaux prennent clairement position dans le débat politique...

Cet appel prouve avec éclat, ainsi que les documents que le personnel de Malmerspach a pu découvrir lors de l'occupation de la Chambre patronale du textile à Mulhouse...

1) Ce n'est pas au patronat de parler au nom de l'Alsace, mais à tous ceux, ouvriers, paysans, techniciens, cadres, enseignants et chercheurs...

2) Ce n'est pas au patronat de parler au nom de l'Alsace, alors qu'il a été le complice du bradage de certaines de nos industries...



Deastin de Chenev.

franc français baisse par rapport au deutschemark et au franc suisse que si, en Allemagne fédérale, il y avait des commentaires analogues à ceux qui sont faits en France sur ce sujet...

« L'HUMANITÉ » : touchés par la grâce.

De M. Servan-Schreiber à M. Soisson, en passant par M. Barre, qui tente une retraite digne et hâtive (2 400 francs, mais pas en monnaie de singe), et M. Chirac, dernier converti...

M. Lefranc : le président devra se remettre en cause si la gauche gagne

M. Pierre Lefranc, président de l'Association nationale de fidélité à l'action du général de Gaulle, répond dans la revue gaulliste l'Appel, à une question sur les conséquences institutionnelles d'une éventuelle victoire de la gauche...

M. Colpin (P.C.) : la France de 1978 n'a rien à voir avec la Tchécoslovaquie de 1948.

Interrogé par France-Inter sur les événements de Prague en 1948, M. Jean Colpin, membre du bureau politique du P.C., a déclaré : « Je ne discuterai pas la question de savoir si ce n'est pas trop tard pour la victoire, pour le changement ! »

D'un département à l'autre

MANCHE. — MM. Michel Bolvin, spécialiste en sciences politiques, Jean-Pierre Dufrenoy, journaliste à la Manche Libre, Jacques Dufrenoy, journaliste, et Christian Génicot, journaliste à Ouest-France, viennent de publier un Guide des élections législatives dans la Manche...

F.O. et les élections. — Un certain nombre de militants syndicaux se réclament de Force ouvrière ayant dans un tract appelé à voter pour le parti socialiste, le bureau fédéral de Force ouvrière a déclaré que cet appel avait été lancé à la violation de toutes les dispositions statutaires...

M. Mitterrand : M. Servan-Schreiber ne comprend rien à la gauche.

M. François Mitterrand s'est étonné, vendredi 24 février à Blois, que le président du R.F.P. puisse « s'ingérer » à rappeler qu'il avait été, lui, François Mitterrand, ministre il y a trente ans, alors que M. Jacques Chirac « semble ne plus se souvenir qu'il y a eu dix-huit mois »...

M. Marchais : il n'est pas trop tard pour l'accord.

M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., a déclaré vendredi 24 février à Grenoble, devant environ vingt mille personnes : « Depuis le 23 septembre, depuis la rupture de la discussion par nos partenaires, nous n'avons cessé de les appeler à l'union... »

M. Colpin (P.C.) : la France de 1978 n'a rien à voir avec la Tchécoslovaquie de 1948.

Interrogé par France-Inter sur les événements de Prague en 1948, M. Jean Colpin, membre du bureau politique du P.C., a déclaré : « Je ne discuterai pas la question de savoir si ce n'est pas trop tard pour la victoire, pour le changement ! »

M. Colpin (P.C.) : la France de 1978 n'a rien à voir avec la Tchécoslovaquie de 1948.

Interrogé par France-Inter sur les événements de Prague en 1948, M. Jean Colpin, membre du bureau politique du P.C., a déclaré : « Je ne discuterai pas la question de savoir si ce n'est pas trop tard pour la victoire, pour le changement ! »

M. Colpin (P.C.) : la France de 1978 n'a rien à voir avec la Tchécoslovaquie de 1948.

Interrogé par France-Inter sur les événements de Prague en 1948, M. Jean Colpin, membre du bureau politique du P.C., a déclaré : « Je ne discuterai pas la question de savoir si ce n'est pas trop tard pour la victoire, pour le changement ! »

D'un département à l'autre

MANCHE. — MM. Michel Bolvin, spécialiste en sciences politiques, Jean-Pierre Dufrenoy, journaliste à la Manche Libre, Jacques Dufrenoy, journaliste, et Christian Génicot, journaliste à Ouest-France, viennent de publier un Guide des élections législatives dans la Manche...

SEINE-ET-MARNE. — Dans la deuxième circonscription, dont le député sortant, M. Gérard Bordin (P.C.) se représente, M. Marcel Laurent (C.N.I.P.) est le candidat de l'U.D.F.

FEMMES EN CAMPAGNE

UNE CANDIDATE DU P.R. A LA ROCHELLE

« Je gagnerai demain »

La Rochelle. — Une poignée de main énergique, le cinquantenaire élégant sans ostentation, un regard chaleureux et beaucoup de fermeté. Quelques lignes pour le portrait d'une femme qui ne boude pas sa réussite, Mme Lucette Lacouture, directrice d'un lycée d'enseignement professionnel (ex-C.E.T.) de La Rochelle, candidate du parti républicain dans la circonscription dénommée par M. Michel Crépeau, vice-président du Mouvement des radicaux de gauche et maire de La Rochelle depuis 1971...

Un profil

Elle se défend d'être l'une de ces « femmes-allibis » investies dans des circonscriptions où elles n'ont aucune chance de l'emporter. « Je ne suis pas ici parce que la circonscription est jugée d'avance, répond-elle dans une réunion publique, à une question posée à M. Jean-Pierre Fourcade, venu la soutenir, mais parce que j'ai un rôle à jouer dans cette commune, j'ai le profil qui convient : ma démarche est sociale, généreuse, authentique, mon comportement est démocratique et tolérant. On m'a fait l'amitié de la reconnaître et de me confier cette mission difficile, certes, mais passionnante, à combien, si je ne gagne pas tout de suite, je gagnerai demain. »

Pour gagner elle compte plus sur son énergie, « un anticorps contre l'indifférence », que sur le marketing politique. Elle n'a rien fait, en trois formats, qu'un seul type d'affiche — dont le photo, en noir et blanc, a été prise par un amateur, — ainsi que cinq numéros d'une « lettre », tirée à 20 000 exemplaires. M. Crépeau, écologie oblige, n'a aucune affiche, mais il n'a guère besoin de se faire connaître.

Ce bel optimisme et cette obstination, qu'on pourrait attribuer à une certaine naïveté politique, Mme Lacouture pense les devoir à son passé. Elle rappelle volontiers ses origines rurales : « Notre troupeau, c'est une vache, une seule, et notre terre, 9 hectares. J'ai été successivement institutrice suppléante, auxiliaire, conseiller d'éducation et, enfin, chef d'établissement. Je suis le contraire d'une notable. C'est pourquoi je suis à l'aise dans tous les milieux. »

En public, son discours relève parfois plus de la prédication

que de l'analyse politique : « Oui, notre société est crédule. Oui, elle nous donne les moyens d'être social. Adonc-ils à être meilleurs. Ne nous taisons pas confus car qu'il y a de plus cher : le plaisir d'être libre. » Elle ne rédige jamais ses interventions à l'avance, tenant à « parler le langage du cœur pour prouver qu'il n'est pas nécessaire d'être de gauche pour avoir du cœur et se consacrer à l'éducation. »

Le langage du cœur

Laisant aux hommes le soin d'étudier les dossiers et de faire des démonstrations précises, elle revendique cette « situation de complémentarité avec les hommes politiques, parce que la démarche des femmes est forcément plus affective », tout comme elle revendique ses contradictions, son désir de parler de réformes et de tolérance à des gens qui demandent « une politique de nomination de responsables masculins pour jouer à fond la carte du pluralisme... »

Avec un rien de condescendance masculine, M. Crépeau dit en souriant qu'il est toujours gêné de s'attaquer à une femme. Sa meilleure arme contre Mme Lacouture lui paraît être le silence. « Ici, je suis connu. Je n'ai donc pas intérêt à parler d'elle et à la valoriser. Je crois en outre qu'elle a trois handicaps : être une femme dans une circonscription maritime et en partie rurale ; être enseignante et de droite, donc rejetée par les bourgeois et considérée par les bourgeois comme élitiste ; être une femme, en trois formats, qu'un seul type d'affiche — dont le photo, en noir et blanc, a été prise par un amateur, — ainsi que cinq numéros d'une « lettre », tirée à 20 000 exemplaires. M. Crépeau, écologie oblige, n'a aucune affiche, mais il n'a guère besoin de se faire connaître.

« Je peux prendre des voix à Michel Crépeau sur sa droite, affirme, au contraire, Mme Lacouture, quelque peu irritée. Du reste, le silence de l'opposition est le signe de sa gêne à mon égard. Si en privé elle s'avoue sceptique sur ses chances de victoire en mars, elle ne renoncera pas pour autant à « faire de la politique pour gagner, c'est-à-dire pour être entendue », pour « porter haut et fort la parole du président de la République » et permettre l'avènement en France d'« un capitalisme à visage humain. »

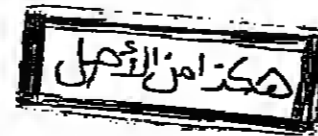
JOSYANE SAVIGNEAU.

L'Union des gaullistes de progrès accuse les pouvoirs publics de lui avoir barré l'accès à la campagne radio-télévisée

M. Dominique Gallet, secrétaire général de l'Union des gaullistes de progrès (U.G.P.), a déclaré, vendredi 24 février, au cours d'une conférence de presse, que plusieurs candidatures présentées par son mouvement avant d'être déclarées irrecevables, l'U.G.P. ne pourra attendre le nombre de candidats nécessaires (soixante-cinq au moins) pour avoir accès à la campagne électorale radio-télévisée. Aussi l'U.G.P. a décidé de retirer ses candidats qu'elle n'avait présentés que dans ce but, et ne participera aux élections législatives que dans cinquante circonscriptions.

M. Gallet a mis en cause le comportement de l'administration dans cette affaire, affirmant notamment que certains candidats de l'U.G.P. n'ont été avisés de l'irrégularité de leur dossier qu'un moment même où le tribunal administratif en était saisi, et donc trop tard pour qu'ils puissent régulariser leur situation. « Le pouvoir a voulu empêcher les gaullistes de progrès de s'exprimer à la radio et à la télévision », a déclaré M. Gallet. Le secrétaire général de l'U.G.P. a également affirmé que « des agents des renseignements généraux ont cherché à discréditer l'U.G.P. auprès des journalistes ». « Certains d'entre eux, a-t-il dit, se sont même rendus chez les candidats pour les dissuader de se présenter, affirmant, entre autres choses que l'U.G.P. ne pourrait pas payer leur caution. » M. Gallet a, d'autre part, accusé le parti socialiste d'avoir lui aussi fait pression sur certains candidats de l'U.G.P. pour qu'ils renoncent à se présenter.

Advertisement for 'L'ÉCOLOGIE enjeu politique' magazine, priced at 30 F. It features a picture of a person and text about environmental issues.



La préparation des élections législatives

LE VOTE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

Les « énarques » du Quai d'Orsay critiquent l'absence de sanctions

Les anciens de l'École nationale d'administration du Quai d'Orsay déplorent l'absence de sanctions dans l'affaire du vote des Français de l'étranger et rejettent sur la réputation du corps diplomatique.

Dans un communiqué publié vendredi 24 février, l'Association professionnelle des agents diplomatiques et consulaires, qui réunit les anciens de l'ENA, indique qu'elle a exprimé au ministre des affaires étrangères « les sentiments » qu'inspire à ses adhérents « la controverse » sur le vote des Français de l'étranger. L'Association « a tenu à le faire avec la plus grande discrétion », pour ne pas nuire au « prestige » de son bureau, qui souligne « présent absent de toute prise de position publique ».

Le communiqué conclut : « Constatant aujourd'hui qu'aucune sanction n'a été prise contre

VU DES ÉTATS-UNIS

WASHINGTON : le « danger communiste »

Washington. — Ce qui s'est passé ou ne s'est pas passé en France nous a amenés à nous intéresser de plus en plus à ce qui se passe dans ce pays. Mais, ce qui s'est passé en France nous a amenés à nous intéresser de plus en plus à ce qui se passe dans ce pays. Mais, ce qui s'est passé en France nous a amenés à nous intéresser de plus en plus à ce qui se passe dans ce pays.

Washington, 26 février. — Ce qui s'est passé ou ne s'est pas passé en France nous a amenés à nous intéresser de plus en plus à ce qui se passe dans ce pays. Mais, ce qui s'est passé en France nous a amenés à nous intéresser de plus en plus à ce qui se passe dans ce pays.

CORRESPONDANCE

A propos des déclarations du premier ministre

M. Jean-François Merle, maire adjoint de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine), nous écrit :

Le premier ministre est mal informé ou mal inspiré lorsqu'il répond à la question écrite de François Mitterrand sur le vote des Français de l'étranger (le Monde du 23 février, page 11) :

« Le consulat général de Rio-de-Janeiro a été également, à tort, mis en cause. L'activité politique personnelle d'un attaché pédagogique, en dehors des heures de service, n'est pas critiquable ».

« Le consul honoraire à Belo-Horizonte (Brésil) a rempli des demandes d'inscription sous la dictée d'électeurs âgés ou mal informés des pratiques administratives françaises. Ceux-ci ont d'ailleurs protesté lorsque leurs demandes ont été rejetées » par la mairie de Châtenay-Malabry.

Plusieurs affirmations sont inexactes :

1) Ce n'est pas le consul honoraire de Belo-Horizonte qui a rempli des demandes d'inscription des Français résidant dans cette ville. Il a été établi, lors de l'audience du tribunal d'instance d'Antony (Hauts-de-Seine), le 30 janvier dernier, que ces demandes ont été remplies par M. André Tréché, attaché pédagogique au consulat de Rio-de-Janeiro. C'est de moins ce qu'a reconnu l'avocat de ce dernier en réponse aux interpellations du juge. Le consul honoraire de Belo-Horizonte a d'ailleurs confirmé dans une lettre que le soin de compléter les demandes avec le nom de la commune et de la circonscription d'inscription avait été laissé à un porteur se rendant en France ».

2) Les Français de Belo-Horizonte n'ont pas signé une motion de protestation mais un recours en justice, ce qui est un peu différent. Tous ne l'ont d'ailleurs pas signé, et certains n'avaient pas été rejettés puisqu'ils n'avaient pas été demandés. Pas du moins à Châtenay-Malabry, tant il est vrai que l'administration du Quai d'Orsay semble un peu brouillonne. Ce recours a d'ailleurs été déclaré irrecevable par le tribunal d'instance d'Antony dans un jugement rendu le 3 février.

3) Nous avons par ailleurs reçu, en réponse à une lettre expliquant à nos compatriotes du Brésil que cette mesure n'était pas dirigée

Pas de comparaison avec l'Italie

Les analyses du gouvernement sont naturellement contraires à plus de subtilité, mais aussi à une extrême prudence. Une chose est tenue pour acquise : l'exemple italien ne sera pas suivi, et rien ne sera dit à propos de la situation française, au moins jusqu'au premier tour. Les situations ne sont pas comparables, explique-t-on, et surtout soulignent que les Français sont plus nationalistes que les Italiens. Le 12 janvier, il s'agissait de dissuader l'état-major chrétien-démocrate à Rome, peut-être même à la demande de ce dernier, de conclure une alliance trop étroite avec le P.C. En France, il s'agit d'une élection, donc d'un « rituel sacré », dans lequel toute intervention directe serait non seulement non fondée, mais risquée, estime-t-on ici, d'aboutir à l'inverse du résultat souhaité. Les sympathies officielles vont sans conteste aujourd'hui à M. Giscard d'Estaing, mais des variations, qui parlent d'ailleurs cette impression, il y a un an, certains

Un communiqué de la commission des sondages

Du bon usage

La commission des sondages a communiqué ce matin son rapport sur la campagne électorale et où les sondages ont tendance à se multiplier, la commission des sondages croit utile de rappeler quelques principes essentiels pour un bon usage des sondages :

1) Les sondages ne peuvent donner qu'une image de l'opinion à un instant donné, mais ils ne peuvent pas rendre compte de l'évolution ultérieure de l'opinion jusqu'à la date du scrutin. C'est pourquoi la loi du 19 juillet 1977 impose à tout organisme d'information qui fait référence à un sondage de mentionner la date de sa réalisation ;

2) Pour être fiables, les sondages doivent respecter certaines conditions techniques relatives en particulier à la taille et à la composition de l'échantillon, à la pertinence et à la précision des questions posées, enfin à la méthode et au lieu des interrogations ;

3) La mention de l'organisme de sondage de rattachement du sondage et du nombre de personnes interrogées, également imposée par la loi, donne des indications indispensables, qui peuvent être utilement complétées par les explications des instituts de sondage eux-mêmes ;

4) Il importe de souligner que la seule référence au mot sondage ne suffit pas à conférer un caractère scientifique à des estimations aléatoires ;

5) L'application de la technique des sondages au scrutin uninominal à deux tours, en vigueur pour les élections législatives, oblige à opérer certains choix et à introduire certaines hypothèses de calcul qui sont autant de facteurs d'incertitude ; c'est le cas en particulier :

— Du choix d'un échantillon

« Information juive » exprime son scepticisme

devant les promesses électorales

La revue mensuelle Information juive, organe de la section française du Congrès juif mondial, publie dans son numéro de février, sous la plume de son directeur M. Jacques Lazarus, un

éditorial consacré aux prochaines élections. « Il est de bonne guerre, écrit-il notamment, pour les partis et les candidats, mais surtout pour les électeurs, de connaître les préoccupations communautaires, ce qui est pour nous essentiel. C'est l'attitude concrète de ces partis, de ces hommes et femmes dans la vie de tous les jours, non lors d'une brève période. (...) »

« Le spectacle, que depuis des années nous avons vu sous les yeux, nous laisse à nous aussi un sentiment amer et désirable. (...) Les élections politiques et gouvernementales ne sont pas, comme on le dit souvent, des élections de « bonnes personnes ». (...) Demandez au moins, même sans trop d'illusions, que les partis et les candidats prennent clairement et publiquement position sur les problèmes qui posent des alternatives dans notre choix, à savoir avant tout l'existence, l'avenir et donc la sécurité d'Israël, notre patrie, avec le peuple et l'État d'Israël, sans crainte que nous soit opposée cette désolante accusation de double allégeance dont, très justement, le chef de l'État a récemment encore fait usage. »

La Droite qui réfléchit
lit chaque mois
la Revue universelle
des faits et des idées

Directeur :
Etienne MAILLOUX
Dans le numéro de février 1978,
est en :

LA FRANCE A PILE OU FACE

Le Retour
des Barbaresques
par René SEDILLIOT
Le Défi intégriste

Spécimen gratuit sur demande
7, rue Léon-Bonnat - 75016 PARIS
Tél. : 871-33-07.

« Les Élections en France »
de Frédéric Bon

Le principal intérêt de l'ouvrage de Frédéric Bon, Les Élections en France, histoire et sociologie, n'est peut-être pas tant de permettre quelques semaines avant le scrutin de voir ce qui va venir au moment où l'on parle beaucoup d'une éventuelle modification de la loi électorale. Les sondages, les estimations et les pronostics ont, par exemple, mis en lumière ces derniers jours un des aspects paradoxaux du scrutin législatif à deux tours, en vigueur dans notre pays depuis 1958. A savoir, qu'une coalition ou un courant politique peut fort bien être majoritaire, en voix, dans le pays et ne pas l'être du tout, en sièges, à l'Assemblée nationale. C'est le mérite de ce livre de démontrer la mécanique, d'en reconstruire l'histoire, d'en dessiner l'objectif politique et les faiblesses. La démonstration relative au découpage des circonscriptions électorales le confirme.

Les concepts d'élection et de majorité sont apparemment simples. On s'aperçoit vite que les idées simples peuvent recouvrir quelques pièges : quelle majorité parlementaire recherche-t-on ? Celle qui représente le plus justement les courants politiques existants ? Ou celle qui pourra assurer la meilleure stabilité au pays ? Quelle notion privilégier ? Celle de participation ou celle d'efficacité ? La proportionnelle ou le scrutin majoritaire ? Et quel scrutin majoritaire ? Et quelle proportionnelle ?

En comparant des résultats identiques traduits dans l'un ou l'autre des systèmes, avec des exemples clairs, des cartes, des croquis et d'importantes annexes statistiques, Frédéric Bon apporte les éléments du débat. Aux citoyens de juger.

N.-J. B.

(*) Les Élections en France, histoire et sociologie, par Frédéric Bon, Seuil, 240 pages, 45 F.

VIENT DE PARAÎTRE

Un dossier du Monde

L'ÉCOLOGIE
enjeu politique

En vente partout - 10 F.

DANS UN CENTRE AÉRÉ DU VAL-D'OISE

Strip-tease pédagogique

Depuis que Freud a soulevé le voile, personne n'ignore plus ce que veut dire « jouer au papa et à la maman ».

des usines Renault de Filles (Yvelines). L'a vérifié à ses dépens. Une équipe de jeunes éducateurs formés par les Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMAA).

avaient la ferme intention de les aider à se libérer des « contraintes des adultes » et à se servir de leurs propres moyens d'expression.

Le 14 décembre 1977, au premier étage du centre aéré, Martine a répondu « naturellement » au désir des garçons et des filles qui voulaient voir et toucher.

C.G.T. et F.O. distribuent des tracts avec des morceaux choisis des rapports d'activité de l'équipe, ce qui ne fait que nourrir les plaisanteries fuses.

« Les enfants l'interpellent, s'approchent d'elle, l'embrassent : « Quand est-ce que tu vas venir ? » « As-tu un bébé ? »

Le lendemain, les parents alertés téléphonèrent au comité d'établissement pour s'informer, car ils trouvaient un peu bizarre cette idée de se mettre en nans.

L'affaire est actuellement portée devant la commission départementale de la jeunesse et des sports. Les éducateurs peuvent être radés à vie, et si une information judiciaire était ouverte, Martine pourrait être inculpée pour attentat à la pudeur.

« La séance a pornographique » du 14 décembre n'a, apparemment, pas bouleversé les enfants, à tel point qu'ils ont cessé de poser des questions.

Les membres du comité d'établissement, à l'exception de ceux de la C.F.D.T., ont été très froids.

Tout est rentré dans l'ordre. Une nouvelle équipe a repris le centre en main. Le « non-directivité » est désormais bannie.

« Une activité comme une autre »

JUSTICE

LA FOUILLE DES VÉHICULES

Fallait-il condamner M. Michel Trignol ?

Les commentaires et les critiques se multiplient après le jugement de la 24^e chambre correctionnelle de Paris présidée par M. Pierre Bourgeois, qui a condamné, vendredi 24 février, M. Michel Trignol, à un mois d'emprisonnement avec sursis et 500 F d'amende.

Les magistrats ont déclaré, en effet : « Ce crime [la séquestration du baron Empain] se commettait encore le 27 janvier 1977. Ainsi, à cette date, il avait le caractère de crime flagrant tel que défini par l'article 53 du code de procédure pénale... »

« L'application des articles 53 et suivants du code de procédure pénale et de l'article L. 4 du code de la route, Les faits reprochés visent non point l'infraction commise ou en train de se commettre, mais des investigations de police judiciaire entreprises hors l'existence préalable d'une telle infraction et dans un but bien défini de recherche de prévention des infractions... »

Les magistrats ont déclaré, en effet : « Ce crime [la séquestration du baron Empain] se commettait encore le 27 janvier 1977. Ainsi, à cette date, il avait le caractère de crime flagrant tel que défini par l'article 53 du code de procédure pénale... »

Commentant cette sentence, M. Jean-Louis Scemama, défenseur, a souligné que celle-ci peut autoriser, dorénavant, n'importe quel officier de police judiciaire à visiter le coffre de n'importe quelle voiture sur un point quelconque du territoire national, au gré de sa « sagacité ».

Enfin, remarquait les juges, « le présent ne saurait débarrasser le Conseil constitutionnel [qui a déclaré inconstitutionnel un projet de loi autorisant les fouilles de véhicules...] de la disposition de cet arrêté déclarant non conforme à la Constitution les dispositions de la loi autorisant la visite des véhicules en vue de la recherche et de la prévention des infractions légales. Ce dispositif ne saurait... »

L'AURORE : un avertissement. « Peine relativement sévère : elle montre que les juges ont voulu faire ainsi un exemple et donner un avertissement aux fonctionnaires qui voudraient dans l'avenir imiter M. Trignol. Ils ont, en tout cas, déclaré très nettement que les conditions qui ont été faites, la fouille de la voiture était tout à fait conforme à la loi. » (JEAN LABORDE)

Après une plainte de M. Furnon

« Le Nouvel observateur » ne sera pas saisi

Le tribunal civil de Paris, siégeant en référé sous la présidence de M. Pierre Dral, a débouté vendredi 24 février M. Gérard Furnon, industriel à Saint-Clément (Gard), fondateur de l'« Union des Français de bon sens, qui demandait la saisie du numéro du Nouvel Observateur de la semaine du 18 au 25 février (Le Monde du 23 février).

personne engagée dans l'action politique — candidat au surplus aux élections législatives — est normalement exposée à la critique ou à la curiosité intéressée.

UN ENFANT AURAIT ÉTÉ MALTRAITÉ DANS UN I.M.P. DE MOSELLE

Les parents d'un enfant âgé de quinze ans ont porté plainte pour coups et blessures volontairement infligés à leur fils, Marc, par un policier de l'Institut Médico-Pédagogique Saint-Joseph-Sierck-les-Bains (Moselle). Une éducatrice, Mlle Catherine Etiges, employée de cet établissement privé dépendant de la direction de l'action sanitaire et sociale (D.D.A.S.S.), a informé M. et Mme Etiges que Marc avait été frappé à coups de ceinture et qu'on lui avait plongé à plusieurs reprises la tête dans l'eau.

« Le dossier M... COMME MILIEU » SÈVÈREMENT CONDAMNÉ EN APPEL

MM. Alain Moreau et James Sarazin, auteurs de l'ouvrage « Le dossier M... comme milieu », ont été condamnés pour diffamation envers M. Juliani à 20 000 F d'amende chacun et au versement de dommages et intérêts au plaignant, vendredi 24 février, par la cour d'appel de Lyon.

L'angoisse et la lucidité

La biologie prend-elle la relève de l'histoire, dans l'explication des mythes de la vie et dans la prédiction du destin de l'homme ? Cette question initiale, posée par Maurice Schumann à Jean Hamburger, reflète bien le thème central de ce « Dialogue », de jeudi 23 février.

scientifiques, à propos des risques que la science fait courir à l'humanité, Jean Hamburger devait en replacer les dimensions à leur niveau respectif. Evoquant la pollution et la détérioration de l'environnement, les manipulations génétiques et le risque nucléaire, il reprit le thème de la « puissance » de l'homme moderne, emporté dans sa volonté de justification morale de ses choix, et de ce fait tragiquement « fragile ».

« La séance a pornographique » du 14 décembre n'a, apparemment, pas bouleversé les enfants, à tel point qu'ils ont cessé de poser des questions.

« Un prochain dialogue doit opposer, vendredi 7 avril 1978, à 21 heures, le professeur Jean Bernard à M. Roger Calliots, de l'Académie française, à la Fondation Cibo-Duc-Duc (à la Fondation de Vigny, 75008 Paris (sur invitation seulement)). »

ÉDUCATION

Le parti socialiste présente un « plan de sauvegarde des universités »

Si la gauche l'emporte aux élections, le P.S. proposera, à compter de l'état dans lequel se trouvent aujourd'hui les universités par suite de la politique volontariste du gouvernement, une série de mesures destinées à être appliquées dès la rentrée prochaine.

au Parlement dès le mois d'avril 1978. ● MESURES GÉNÉRALES : 120 millions de francs seront alloués aux universités pour leur fonctionnement et 80 millions de francs à la recherche universitaire.

« LE DESSUS DU PANIER » SOUS SÉQUESTRE

Pour servir de preuve à M. Gilles Halimi, un enregistrement magnéto-écrit des déclarations du danseur Jacques Chazot à l'émission de Philippe Bouvard « Le dessus du panier », diffusé le 19 février, à 22 h. 30, par Antenne 2, a été mis sous séquestre vendredi 24 février par ordonnance de référé de M. Jean Douvroureux, vice-président du tribunal de Paris.

PERSONNELS VACATAIRES : un plan d'intégration des vacataires enseignants sera mis en place à partir du 1^{er} octobre 1978 ; les personnels de services rémunérés par les établissements seront intégrés au budget de l'État.

TRANSFORMATIONS ET CRÉATIONS D'EMPLOIS : mille transformations d'assistants en maîtres-assistants, deux cents de maîtres-assistants en maîtres de conférences. Création de trois cents emplois de maîtres-assistants, de deux cents de personnels administratifs et de service et de mille emplois pour l'enseignement des langues et l'encadrement d'I.U.T.

« LE DESSUS DU PANIER » SOUS SÉQUESTRE

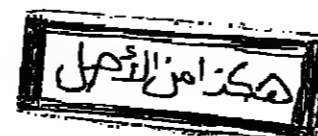
« Le dossier M... COMME MILIEU » SÈVÈREMENT CONDAMNÉ EN APPEL

« Le dossier M... COMME MILIEU » SÈVÈREMENT CONDAMNÉ EN APPEL

ARRÊT DE TRAVAIL DE QUINZE JOURS POUR UNE ENSEIGNANTE FRAPPÉE PAR UN ÉLÈVE

ARRÊT DE TRAVAIL DE QUINZE JOURS POUR UNE ENSEIGNANTE FRAPPÉE PAR UN ÉLÈVE

LAWRENCE SCHOOL OF ENGLISH OXFORD



سكزا من الأصل

Le Monde aujourd'hui

Vu de Bretagne LA COLÈRE

Un pays transfiguré

I Ci aussi, les neiges sont venues. Tout est blanc, biber, figé dans un silence étrange et comme liturgique. Dans la case de Paul Gauguin, il y avait à Hiva-Hoa cette loie : Village breton sous la neige. Sa toute dernière toile. Pourquoi celle-ci ? Pourquoi l'artiste, qui allait mourir de pus, de misères et de merphie, avait-il eu le devoir peindre le pays que l'habite dans cette pureté étrange ? J'ai vu à Nizon que la nature bretonne parfois se prenait à imiter les formes et les couleurs du peintre. Ce petit clocher fier, cette épée de granit sabrant l'azur, reproduisent la dernière vision d'un Gauguin exilé aux Marquises. Comme si la neige en sa limpidité mystique abellissait et le temps et l'espace.

Bien sûr, monsieur Gauguin... Ne vous y trompez pas : même sous la neige, le Breton reste breton. L'écriture des haies et des chemins se lit encore sur la page blanche des paysages. Et à l'heure de midi, cette heure étincelante, le granit des fermes exalte par le réverbération, apparaît plus tendre que jamais, et chanse. Et pour peu que les gobelets dans les hauteurs incroyables d'un ciel sans nuage voguent et rament dans la lumière, vous vous évalez que le plein de l'été est moins beau que ce février translucide et glacé. C'est en hiver qu'il faut venir en Bretagne.

Mais très tôt, bien avant le coucher du soleil, les nuages reviennent qu'obscurcissent les journées. La neige dure, les sieux tremblent. Tout devient gris, brouillé, poète. Les arbres sont noirs. Dans les champs affleurent les traces sombres des labours. Les corbeaux croissent et les clochers aériens, ostentés, reviennent sur la terre. Ce n'est plus du Gauguin, c'est du Bnuel.

Alors je rentre à Botzulan et je ferme les volets. Toute cette lumière, comme elle est fugitive. Cette épandeur poignante, revivra-t-elle demain ? Et si c'était le pite, la gadoue, la saoullure ?

Sous l'œil des chiens, je fais un feu. Mais les flammes sont sans éclat. Nizon, dans la transfiguration de midi, n'était-ce pas l'Orient assésité par des neiges roides, nardiques ? Banal mon frère. Poussières ! Ombres ! Sules ! Je comprends les peintres : ils crévent de ne pouvoir transcrire la beauté du monde.

XAVIER GRALL.

Lorsqu'un enfant disparaît...

« **M**ORT ou enlèvement. Vous est bien quelque part et on doit le retrouver. Appelez ce cynisme si vous voulez. Un peu plus d'un an après le drame qui les a frappés, Jacques et Thérèse Bert, les parents d'un garçonnet de six ans, disparu le 3 février 1977, à la sortie de son école communale, rue Mazenod, en plein centre de Lyon, affichent toujours la même détermination.

« Tant qu'on ne saura rien, on se battra », répète Jacques avec une pointe d'angoisse dans la ton. L'enlèvement du baron Empain, à Paris, celui du juge Dalix plus récemment dans leur propre ville et la mobilisation policière sans précédent à laquelle ces affaires ont donné lieu ont ravivé leur colère. Comment n'établiraient-ils pas de comparaison, eux qui restent persuadés que leur fils a, aussi, été enlevé ?

Certes, rien ne plaiderait au départ pour l'enlèvement : pas de témoignages, pas d'indices, pas de demande de rançon. Mais rien non plus n'interdit de songer au rapt. Si le garçonnet avait quitté normalement l'école à 16 h 30, son frère aîné, Yannick, neuf ans, chargé de l'attendre comme à l'accoutumée à un angle du bâtiment, ne l'aurait jamais vu. Yves s'était comme volatilisé sur un trajet de quelques dizaines de mètres. Chacun des Bert, dont les deux garçons par une crue roulaient à moins d'un kilomètre de l'école, constataient évidemment une autre hypothèse que rien cependant n'a jamais permis d'éclaircir : pour atteindre le fleuve il faut traverser trois grands axes de circulation, et Yves était d'un naturel curieux. Curieuse attitude, ont estimé certains. « Là où nous voulions dédramatiser la situation pour un ramasseur éventuel, il n'était pas question de piéger », disent-ils. Dès les premières heures, un vaste mouvement d'enquête s'est développé autour d'eux, qui est allé s'amplifier jusqu'à ce que Jacques et Thérèse Bert, comme on dit, « politiquement engagés », ils ne cachent pas, par exemple, qu'ils avaient mille activités au mouvement Choulet : les liens formés à cette occasion n'étaient effacés qu'en apparence. Le malheur qui les frappait brusquement leur retourne la force. Le drame de ce mardi 3 février apporte également son appui moral et matériel. Ainsi furent lancées toute une série d'opéra-

tions originales qui restent exemplaires : appels par haut-parleurs locaux en français et en arabe depuis les voitures pour sensibiliser la population ; diffusion d'enregistrements magnéto-scopiques sur les marchés ; tirage en fin de cinquante mille tracts, puis au nombre de dix mille affiches (1) avec la photographie d'Yves Bert, distribués par des chauffeurs de taxi ou des rouliers aux quatre coins de la ville et de la France. « Nous sommes sommes rendus aussi à tous les déplacements populaires importants », des Vingt-Quatre Heures de Lyon à la Foire de Beaucaire, du Larzac à Mabilley, pour déloger les enfants placés dans les crèches... « En vain.

Pour la rentrée scolaire, ils ont tenté une campagne d'affiches au niveau du quartier. Et pour l'anniversaire de la disparition d'Yves, la Gazette, feuille mensuelle du comité populaire du quartier de Saint-Paul Bert, a organisé l'événement sous la forme d'une bande dessinée réalisée par les parents eux-mêmes. « Encore une manière de faire qui n'a pas été dénoncée tout le monde », reconnaît Thérèse Bert. Des ragots monstrueux leur sont revenus parfois en écho.

Les allées et venues de leurs amis — des barbus et des chevelus — dans le métro immense qu'ils occupent toujours, les avaient fait passer d'embêlé pour des « marginaux ». Un terme qu'ils récusent à priori. A moins qu'ils ne soient de ceux qui ne sont pas qu'ils occupent ce refus des conventions, cette volonté de se prendre en charge même dans le drame le plus cruel, ce profond désir enfin de lutter contre l'hypocrisie.

Après tout on se fiche de ce que peuvent penser les gens », conclut Jacques. « On démentirait seulement qu'ils comprennent que la disparition d'un gosse de six ans en plein cœur de Paris est un problème d'un père et d'une mère que l'on oserait voir sombrer dans le chagrin, mais que c'est aussi celui de toute la société. »

BERNARD ELIE.

(1) Pour partie ces affiches complètes ont été réalisées par Gérard Galichet, trois ans, dont le corps fut retrouvé six mois après sa disparition, à moins de dix kilomètres du domicile de ses parents, à Oulx-sur-Bianche, en Haute-Marnes.

L'APPARENCE

Cette étrange machine

par JULES ROY

DANS le monde où nous vivons, on dirait qu'existe seulement ce qui paraît à la télévision. S'il arrive qu'une chose importante se passe sous nos yeux, nous ne croyons à sa réalité que si le miroir magique nous la renvoie. Sinon, nous nous interrogeons. Des événements, il se forme chez nous un choix qui a besoin comme d'une preuve. On hésite à croire ce qu'on a vu dans le journal ou voir de ses yeux l'acte vrai, nous semble-t-il, que ce qui nous revient par le petit écran. « Je l'ai vu hier à la télé », nous dit quelqu'un sûr de son fait. Ou s'il s'agit d'une situation que les journaux télévisés ont passée sous silence : « Vous croyez ? Pourtant Giscard n'en a pas eu l'air. »

D'où l'étonnement de la puissance d'un phénomène dont l'Etat tire avantage pour déléguer ou obscurcir les sujets que nous sommes. Les propos d'un leader politique ou syndicaliste ne comptent que si la télévision les a diffusés. Les buts ou les essais d'un match ne sont marqués ou transformés que si nous avons vu le ballon dans les filets ou entre les poteaux. On va jusqu'à douter de ce que nous pensons ou disons entre nous : cela est peut-être sans valeur puisque cela ne sera pas reporté.

La mémoire a changé

Ce que nous entendons à la radio n'a pas non plus le torse d'actualité. Notre mémoire même a changé. L'histoire s'inscrit dans le sens où la télévision l'a fixée : Mme Rosenberg a les traits de Marie-Josée Nui ; le chancelier Brandt s'apparente à jamais avec le mémorial des martyrs juifs ; de Gaulle, en tenue de général, marche du poing un quartier de militaire en retraite, ou son cercueil s'arrête sous le drapeau tricolore d'une automitrailleuse devant l'église de Colombey, et le visage de Sadate trahit sous les fulgurances d'une nuit biblique, à un moment où l'on se demandait si c'était le tonnerre ou l'hymne égyptien qui allait éclater à Tel-Aviv.

Il y a comme une légende qui se forme, atteint les dimensions de l'époque ou du péché, et rappelle Dieu et l'universel pour les minuscules créatures que nous sommes. Nous-mêmes, pour exister, il semble paraitre que nous soyons devenus devenus apparence, et si cela arrive, tout dépend de l'humour ou nous détonne et des questions qu'en nous nous posés. De l'image livrée presque à notre insu dépend l'idée qu'on devrait avoir de nous en politique (mais les politiciens savent parler pour ne rien dire) ou en littérature ; puisque le débat a été conduit, on n'a rien dit de l'essentiel, et on s'est montré, hélas ! le parfait idiot qu'on avait voulu ne pas être.

Tout tiers est de trop

Cela n'empêche pas notre jugement de s'exercer sur les autres et sur nous-mêmes, mais il est encore conditionné par les phénomènes. Provoquant sarcasme ou enthousiasme, la télévision pour détruire des vedettes ou élever des inconnus au pinacle. Dans l'attente que nous ayons de l'expérience, il n'est pas de sportifs plus que les propos d'un présentateur qui se perd dans les civilités. Et, comme il n'y a pas d'intermédiaire entre celui qui parle et celui qui écoute, et qu'il semble qu'on échange des confidences d'une valeur rare, même quand c'est un chef d'Etat qui s'adresse à nous, tout tiers est de trop. On attend un événement et le montage cocoonne d'une soirée ; on attend rien et le miracle se produit. L'imprévisible commande, et d'ordinaire c'est le naïveté qui triomphe. Mais voilà, nul ne sait, surtout chez les hommes, comment on le fabrique. Elle se produit. On ne le produit pas. C'est Néméas, c'est Bombard peut-être, c'est le finaliste du concours des chiffres et des lettres, c'est le humble ou perdu de quelqu'un qui ne sait plus qu'il est sous les caméras et à qui, sous le poigne impitoyable qui le presse, échappe tout à coup le mot juste.

Cette machine étrange qui fait palpitier nos écrans, le me demande finalement si ce n'est pas Charlot qui le manœuvre, de l'invisible où il est, et nous trappe parfois en plein cœur. Je me demande si ce n'est pas un hasard ironique qui met parole les consciences à nu et nous bouleverse.

Au fil de la semaine

L'électorat le plus jeune depuis 1936

par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

LES candidats aux élections feraient bien de méditer le dernier numéro de « Population et sociétés », le bulletin mensuel édité par l'Institut national d'études démographiques (1). Consacré à l'analyse du corps électoral français, ce document en dit davantage, en quatre petites pages, sur les changements intervenus dans la population française que toutes les savantes études. Et, pour les partis politiques qui consacrent tant d'efforts et font tant de promesses, parfois démographiques et souvent contradictoires, à toutes les catégories sociales et d'âges, un simple coup d'œil sur le bulletin de l'INED leur apprendrait peut-être, pour l'immédiat, à mieux ajuster leur propagande et les engager, pour l'avenir, à reviser leur tactique.

LE corps électoral qui va voter le 12 et le 19 mars prochain est le plus jeune que la France ait connu depuis quarante ans. Il faut remonter à 1936 en effet pour trouver un âge médian plus faible. Cet âge médian est aujourd'hui de 44,4 ans, ce qui signifie que la moitié des électeurs sont plus jeunes et l'autre moitié plus âgés. Bien entendu, c'est l'extension du droit de vote aux jeunes de dix-huit à vingt ans, intervenue en 1974, qui l'a ainsi abaissé ; sans cette mesure, l'âge médian serait aujourd'hui de 40,3 ans.

Ainsi se trouve compensé le vieillissement de l'électorat qui résultait de l'augmentation de l'espérance de vie. Entre 1875 et 1914, l'âge médian, remarquablement stable, s'établissait aux environs de 42 ans, tandis que l'espérance de vie des hommes — qui, seuls, avaient le droit de vote — s'élevait lentement, de quarante-deux ans en 1875 à quarante-neuf ans en 1913. Cette espérance de vie masculine a vivement progressé au cours du demi-siècle qui a

suivi, pour atteindre soixante-neuf ans en 1975, tandis qu'à partir de 1945 l'octroi du droit de vote aux femmes — dont on sait qu'elles vivent plus longtemps que les hommes — achevait d'élever la moyenne d'âge du corps électoral.

Les statistiques et sondages disent fort clairement que la gauche est majoritaire dans les moins de quarante ans et de plus en plus minoritaire ou fil de l'échelle des âges à partir de cinquante ans. La « baby-boom », la vague de naissances d'après guerre, commencée en 1946, n'a eu d'influence sur l'électorat qu'à partir de 1967. Ses effets se feront sentir pleinement jusqu'aux environs de 1990. La première remarque qui s'impose est donc celle-ci : même dans le cas où elle perdrait cette fois encore la partie, la gauche aura, en appel, plusieurs chances de saisir : présidentielles de 1981 et 1988, législatives de 1983 et 1988, pour s'en tenir aux consultations inscrites au calendrier électoral normal, sans dissolution ni vacance de la présidence.

Autre avantage pour la gauche : au fur et à mesure que disparaissent les générations qui ont subi, du fait de la guerre de 1914-1918, d'importantes pertes masculines, la part relative des femmes tend à décroître.

En 1949, les électrices constituaient 53,5 % de l'électorat ; en 1960, elles tombaient à 53,2 %, puis à 53 % en 1970 ; elles sont 52,8 % aujourd'hui. Or on sait que, dans chaque catégorie sociale ou tranche d'âges, le vote féminin se situe légèrement plus « à droite » que le vote masculin.

Toutefois, la gauche devra tenir compte d'un élément qui ne joue pas en sa faveur : l'augmentation considérable de la proportion d'électeurs âgés. Les plus de soixante-cinq ans représentent 13 % de l'électorat en 1930, ils sont 19,5 % en 1977, malgré l'abaissement de la mortalité à dix-huit ans ; sans cet abaissement, ils seraient 20,8 %. En moyenne nationale, pour mille électeurs de dix-huit à soixante-quatre ans, on compte 259 électeurs et électrices de soixante-cinq ans et plus. A noter que les valeurs départementales varient considérablement, de 149 à 500. Les quatre départements les plus

« jeunes » se situent dans la région parisienne (Essonne, 149 ; Yvelines, 154 ; Val-d'Oise, 161 ; et Seine-Saint-Denis, 105), et les trois départements les plus « vieux » sont ruraux (Aude, 404 ; Ariège, 431 ; Creuse, 500). Si l'on examine, non plus les départements, mais les circonscriptions électorales, les différences sont plus marquées encore.

La tactique à court et moyen terme de la gauche est donc évidente : tout en maintenant son influence prédominante dans l'électorat « jeune », s'efforcer de convaincre et d'attirer les électeurs âgés et les électrices. A l'inverse, la majorité sortante, disons de la droite pour simplifier, doit accroître ses efforts en direction de la jeune « sans perdre pour autant le net avantage dont elle bénéficie parmi les plus « vieux » ni la légère avance qu'elle conserve parmi les électrices.

Aux deux camps, il reste toutefois un autre recours : près de deux millions de Français en âge de voter ne figurent pas sur les listes électorales. Ces non-inscrits appartiennent à la population urbaine plutôt que rurale, féminine plutôt que masculine, jeune plutôt qu'âgée. Leur absence foule-t-elle le jeu ou bien doit-on penser que chacun, s'il s'inscrivait, traiterait simplement grossier la tendance de son groupe d'âge ou de sa catégorie socio-professionnelle ? Les débats, un moment ardents, sur l'inscription et le vote obligatoires ne sont plus, semble-t-il, d'actualité.

et le clef de voûte de l'électorat conservateur traditionnel. En revanche, la catégorie « ouvriers » reste pratiquement stable, passant simplement de 186 à 198 pour mille.

Ainsi la paysannerie et les entrepreneurs individuels, qui représentaient ensemble presque le quart de l'électorat, n'en constituent plus que le dixième environ tandis que les cadres supérieurs ou moyens et les employés ont presque exactement pris leur place, devançant nettement la catégorie « ouvriers ». C'est autour de ces cadres et employés, autour des espoirs et des craintes des salariés, que se livre déjà et se livrera de plus en plus la compétition. Ce sont eux qui, le mois prochain, et dans les années à venir, feront le décision.

Une dernière indication qui n'est pas sans portée : contrairement à l'idée généralement reçue, la population active, ou sans statut du terme, ne s'est pas accrue et elle a même légèrement diminué, passant de 58,6 % de l'électorat en 1954 à 57,1 % aujourd'hui, soit, en gros, 15 millions sur 35 millions d'électeurs potentiels. La population inactive comprend 10,8 millions de femmes (dont 4,1 millions de soixante-cinq ans et plus, 0,6 million de dix-huit ans à vingt ans) et un million de 4,2 millions d'hommes, dont plus de la moitié (2,4 millions de plus de soixante-cinq ans) sont des retraités. Encore faut-il noter que la forte croissance récente de l'activité féminine a joué en sens inverse, compensant, en partie, l'allongement de la durée de la vie et l'abaissement de l'âge moyen de la retraite.

Restent, en France, les recherches de sciences politiques et les études des Instituts de sondage qui prennent vraiment en compte, de façon approfondie et sérieuse, ces travaux des démographes. Auteur du document de l'INED, M. Michel Lévy a raison de souhaiter une meilleure coopération entre ces diverses disciplines. Plus encore, les analyses des partis négligent trop souvent ces données fondamentales. Il y va pourtant de leur intérêt et de leur avenir.

(1) Numéro 110 Février 1978, INED, 27, rue du Commandeur 75675 Paris Cedex 14. (Abonnement : 12 F. Etranger : 18 F. numéro 1, 1,50 F. C.C.P. Paris 9 065 75.)

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER

Herald Tribune

Le musée de Hitler

« Le gouvernement américain, rapporte l'INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE, espère répondre prochainement à la requête du gouvernement de Bonn concernant le retour en Allemagne de plusieurs milliers d'œuvres d'art d'inspiration nazie saisies par l'armée américaine à la fin de la dernière guerre. »

« Ces toiles n'ont été confisquées de crainte que leur exposition en Allemagne ne perpétue l'esprit militariste. Peu d'entre elles ont été exposées aux Etats-Unis. La plupart sont stockées à Washington et dans un dépôt militaire du sud du Colorado. »

« Le gouvernement de Bonn n'est pas très pressé de récupérer ces œuvres qui sont surtout réclamées par les médias ouest-allemands et par les artistes qui souhaitent préserver cet héritage culturel (...). »

« Hitler avait lancé une vaste campagne « artistique » et envoyé des peintres visiter les champs de bataille, les prisons et les camps de réfugiés pour exprimer le point de vue nazi sur le conflit en cours (...). »

« Mais, selon Mme Bess Hormals, ancienne conservatrice des collections d'art de l'armée, toutes ces toiles ne sont pas de la pure propagande nazie. Certaines d'entre elles, par exemple, peignent des prisonniers avec sympathie. La plupart du temps, les scènes de combat sont traitées avec objectivité. Beaucoup d'entre elles expriment l'horreur du point de vue de la guerre, particulièrement après l'invasion de la Russie. »



Women's Lib. à la soviétique

Le nombre des divorces en Union soviétique a triplé depuis 1960 : un couple sur trois qui divorce était marié depuis moins d'un an, raconte la LITERATURNAYA GAZETA.

Selon le démographe Victor Prerevedentsev qui commente ces statistiques, « le problème est que la famille-type connaît une profonde transformation. Au système patriarcal d'autant s'est substitué un système au sein duquel le mari et la femme sont, en théorie, égaux. Les femmes se rebellent, et elles ont raison. Cette augmentation des divorces coïncide avec un relèvement du niveau culturel de la femme soviétique : six diplômés sur dix sont aujourd'hui des femmes, et, parmi les jeunes, le niveau d'éducation des femmes est beaucoup plus élevé que celui des hommes. »

« Or, le mari et la famille attendent souvent encore de la femme qu'elle se comporte comme une véritable domestique et assure tous les travaux ménagers. Selon certaines statistiques, le mari passe en moyenne cinquante heures par semaine à son occupation professionnelle, mais la femme fait des semaines de quatre-vingts heures... »



La petite reine à la conquête de l'Amérique

« Le roman d'amour de l'Amérique et de la « petite reine » est de nouveau au beau fixe », écrit l'U.S. NEWS AND WORLD REPORT.

Selon l'hebdomadaire économique américain, « la popularité des deux-roues, qui avait atteint son apogée pendant la crise de carburant de 1973-1974, mais avait décliné en 1975, est de nouveau élevée grâce à l'aide fédérale et à l'augmentation du prix de l'essence. »

« Parmi les résultats de ce nouveau « boom », figurent la construction de milliers de kilomètres de pistes cyclables interdites aux véhicules à moteur, de nombreuses revendications des bicyclettes et une nette augmentation du nombre des collisions entre voitures et deux-roues. »

« La vente des bicyclettes est passée aux Etats-Unis de sept millions trois cent mille en 1975 à plus de neuf millions. Les « projections » industrielles prévoient la vente de onze millions en 1980 et de dix-neuf millions en 1990 (...). »

« Les partisans de la bicyclette déclarent que les Américains pourraient économiser 780 millions de gallons d'essence (près de 3 milliards de litres) par an si 5 % seulement des automobilistes utilisaient leurs deux-roues au lieu de leurs voitures pour venir en ville (...). Un habitant de la banlieue de Washington, qui fait 30 kilomètres par jour pour se rendre à son bureau, déclare qu'il va plus vite qu'en voiture et qu'il économise 500 dollars par an (2 500 F) d'essence et de frais de garage. »



Quand les écologistes suisses se fâchent...

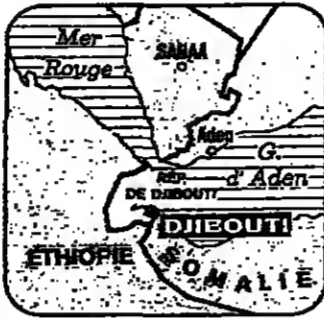
En Suisse, où il y a, paraît-il, trop d'autoroutes il se passe des choses étranges. Selon le quotidien de Lausanne 24 HEURES :

« M. Claude Jutzet, président de la Fédération romande pour un réseau rationnel d'autoroutes (FRRA), est venu à Berne déposer devant le Palais fédéral une tonne de ciment répartie dans vingt sacs de 50 kilos chacun. »

« Puis Claude Jutzet s'est rendu à la Chancellerie fédérale, porteur d'une lettre de sa Fédération aux conseillers fédéraux. La tonne de ciment est un cadeau que les écologistes suisses ont eu « le plaisir et l'honneur » d'offrir au gouvernement. Puisque, lit-on dans la lettre, vous manifestez un tel intérêt pour le bien-être de notre beau pays, nous avons pensé qu'il vous serait agréable de recevoir ce cadeau. Il nous semble judicieux de commencer à bétonner les alentours du Palais fédéral et de l'Office fédéral des routes et des digues afin que le peuple suisse, dans son ensemble, puisse entendre tomber tout l'argent que vous faites si facilement par les fenêtres en matière autoroutière. »

Lettre de Djibouti

Veillée d'armes aux portes d'un empire défunt



TANDIS que le défunt empire d'Ethiopie est en proie à la guerre civile, une inquiète atmosphère de veille d'armes règne à Djibouti. Néanmoins, par contraste, la dégradation continue de la situation dans toute la Corne orientale du continent donne à la jeune République djiboutienne l'image d'une zone de relative stabilité.

L'attente perpétuelle en décembre depuis contre le célèbre restaurant le Palais et zinc avait, momentanément, semé un vent de panique dans les rangs des Européens. Les deux grenades lancées par des hommes qui constataient la politique du président Hassan Gouled avaient fait six morts et une cinquantaine de blessés. Beaucoup de résidents français pensaient que cette action allait marquer le début d'une intense campagne de terrorisme urbain. Les esprits se sont aujourd'hui un peu apaisés et la lievre du départ qui avait saisi de nombreux civils est momentanément retombé.

Les femmes de sous-officiers et de gendarmes attendent toujours aussi nombreuses chez Line qui, est vrai, vient de vendre son salon de coiffure et quitte définitivement le pays. Au casino, l'affluence n'a pas sensiblement diminué autour des tables de roulette. Seul changement, quelques djiboutiens sont venus rejoindre les rangs des joueurs grecs, libanais, yéménites et français.

Les vendeurs de bimbeloterie, dont les étals sont installés sur les trottoirs de la place Ménil, proposent les mêmes objets manufacturés soit à Hongkong, soit au Kenya. Les deux pharmacies qui, sur face, celle de la mer Rouge et celle de l'océan Indien, restent, comme la Banque de l'Indochine, le centre de ralliement privilégié des mendicants. Le nombre de ces derniers s'accroît constamment et donne à certaines artères du centre de la ville l'aspect d'une petite cour des miracles.

« Que se passe-t-il ? — On me dit que je ne dois pas boire de vin. — Pourquoi ? — C'est une fête religieuse, et un client vient de faire remarquer que l'on ne devait pas se servir d'alcool. — En vertu de quelle loi ? — Aucune, mais c'est strict. — Alors, partons. — Inutile, ailleurs ce serait la même chose. »

Le directeur de l'établissement vient d'excuser et explique : « La police nous a demandé de ne pas servir d'alcool aux musulmans aujourd'hui. Vous comprenez, c'est le Mouled. » A la fin du repas, il reviendra à la table offrir des digestifs et cadeaux de la maison, mais seulement deux ou trois verres.

Pendant le mois de Ramadan, en août dernier, lorsque des cafés et restaurants avaient été saoués à Sfax en signe de protestation contre la non-observation du jeûne, la gresse officielle s'était alors dressée contre ces atteintes intolérables à la liberté individuelle, affirmant que « chacun, en Tunisie, doit se sentir libre d'épouser les convictions et le mode de vie qui lui conviennent. »

« L'attente perpétuelle en décembre depuis contre le célèbre restaurant le Palais et zinc avait, momentanément, semé un vent de panique dans les rangs des Européens. Les deux grenades lancées par des hommes qui constataient la politique du président Hassan Gouled avaient fait six morts et une cinquantaine de blessés. Beaucoup de résidents français pensaient que cette action allait marquer le début d'une intense campagne de terrorisme urbain. Les esprits se sont aujourd'hui un peu apaisés et la lievre du départ qui avait saisi de nombreux civils est momentanément retombé. Les femmes de sous-officiers et de gendarmes attendent toujours aussi nombreuses chez Line qui, est vrai, vient de vendre son salon de coiffure et quitte définitivement le pays. Au casino, l'affluence n'a pas sensiblement diminué autour des tables de roulette. Seul changement, quelques djiboutiens sont venus rejoindre les rangs des joueurs grecs, libanais, yéménites et français. Les vendeurs de bimbeloterie, dont les étals sont installés sur les trottoirs de la place Ménil, proposent les mêmes objets manufacturés soit à Hongkong, soit au Kenya. Les deux pharmacies qui, sur face, celle de la mer Rouge et celle de l'océan Indien, restent, comme la Banque de l'Indochine, le centre de ralliement privilégié des mendicants. Le nombre de ces derniers s'accroît constamment et donne à certaines artères du centre de la ville l'aspect d'une petite cour des miracles. »

Dans les bars de la rue d'Ethiopie, au centre du quartier commerçant, la densité des képia blancs de la légion étrangère, des bérets verts des commandos et des bérets bleus à pompons rouges des matelots de la marine nationale est impressionnante. Pourtant, beaucoup de militaires, reconnaissables à leurs cheveux coupés court, optent désormais pour la tenue civile lorsqu'ils ont terminé leur service quotidien.

La présence de l'armée est en tout cas plus pesante qu'avant la proclamation de l'indépendance, intervenue le 27 juin 1977. Aux uniformes français — plus de quatre mille hommes — stationnent encore tel sur la demande du gouvernement local, — se sont joints ceux de l'armée djiboutienne : calet vermillon des militaires et képia noirs des gendarmes, dont les patrouilles croisent celles de la police militaire aux casques blancs frappés d'un sigle rouge.

Tout le matin, au fin d'après-midi, après les heures torrides, le nombre des promeneurs est resté le même qu'il y a quelques mois dans toute la partie centrale de la ville. Sur les plateaux du Serpent, du Marabout et du Héron, à la résidence des Mouettes ou à celle du Solaï, zone d'habitat européen, la circulation est, comme elle l'a été toujours, à peu près nulle après la tombée de la nuit. C'est devant les postes de télévision, qui continuent de diffuser les facilitations de médiation que l'on voit de Paris, que se trouvent la plupart des Français. Beaucoup d'entre eux sont également friands de jeux radiophoniques et apprécient notamment la retransmission du populaire « Jeu des 1 000 francs. »

DANEMARK

Les enfants perdus de Christiania

LE Parlement danois vient de consacrer un débat de quatre heures à la ville libre de Christiania, vaste zone de 25 hectares située au cœur de Copenhague, comprenant cent quatre-vingt-dix chalets, construits et dépourvus de munitions désaffectées, entourés de douves et de talus boisés où quelques centaines de marginaux (leur nombre, impossible à déterminer, oscille selon les saisons entre sept cents et mille deux cents, environ) vivent depuis 1971.

Vingt ans que cette cour des miracles à la capitale, où se côtoient, sans emploi et sans logis, petits criminels, intellectuels amateurs d'aventures ou de sensations fortes, étrangers, vagabonds ou en cavale, locataires adossés à des murs d'innombrables chiens jaunes sans coller (le fils et la fille de l'actuel premier ministre y ont leur domicile) et des gens si on omet de discussion, de curiosité, de reportages, de sympathie, d'indignation, d'enthousiasme ou de réprobation dans tous les milieux d'Europe du Nord.

Vingt ans que l'on annonce, à intervalles réguliers, que les jours de cette commune sauvage sont comptés, que la police est déléguée à des équipes d'agents à envoyer les bulldozers, et que rien de tout cela ne se produit. A plusieurs reprises, déjà, la Chambre danoise a voté des textes énergiques préconisant l'évacuation plus ou moins rapide de ce territoire qui, jusqu'à présent, n'a été visité que par le ministre de la défense. Mais ces dispositions fracassantes n'ont jamais reçu encore un commencement d'application, même partielle. Toujours un événement inattendu ou une intervention imprévue en a repoussé la mise en œuvre.

En 1976, les représentants du moyen le plus stable des « christianistes » et de leurs amis de l'extérieur (ces derniers vont des groupuscules gauchistes aux écologistes en passant par des personnalités huppées, tel est armateur connu qui leur envoie de-ci de-là des chèques généreux) avaient engagé un procès contre le gouvernement, arguant qu'en 1972 le premier cabinet minoritaire danois avait autorisé, par la loi, la création de la commune de Christiania, et qu'en 1973 le second cabinet minoritaire de Jørgensen, après toutes sortes d'hésitation et d'alternances, les avait autorisés à occuper la place, normalisant ainsi leur statut.

D'instance en instance, le dossier de cette affaire sans précédent a atterri à la Cour suprême, qui a rendu son verdict le 2 février : la Cour reconnaît aux habitants de Christiania le droit de résider dans des bâtiments (dont certains sont classés mais dans un état affligeant) qu'ils avaient occupés en octobre 1971, peu après le démantèlement des services de l'armée et de la marine alors que les différents ministères, le conseil municipal de la capitale et les promoteurs se disputaient pour savoir comment on pourrait uti-

liser cet espace privilégié par sa situation et son cadre. Christiania n'est pas un quartier, maintenant que la justice lui avait apporté un complet soutien de principe dont il assurait se féliciter.

En l'attente de cette victoire judiciaire, le gouvernement ne pouvait qu'être très embarrassé. Les élections communales sont proches (7 mars). Chercher à déporter tous ces gens et les attendre très nets des magistrats ne pouvait que porter tort au parti au pouvoir. Les supporters des « christianistes », qui viennent de lancer une collecte en leur faveur, ne cachent pas que rien ne les arrêterait dans leur détermination à les aider, à s'opposer, coûte que coûte, à toute intervention des représentants de l'ordre.

Bliff on pas, qui le sait ? Faut-il risquer une confrontation qui pourrait mal tourner ? Et puis que faire de tous ces gens si on décidait de les jeter dehors ? Nul n'ignore qu'aujourd'hui il est quasiment impossible aux danois de trouver à Copenhague un logement à loyer décent (ce facteur est d'ailleurs à l'origine de toute l'histoire de Christiania). Des imaginations ont bien proposé de déporter tous ces gens et les cingler sur une île déserte (le Danemark n'en manque pas), de les embarquer sur un vieux navire (ce qui a servi d'ailleurs à l'expédition an Groenland. Mais de tels plans semblent assez compliqués à réaliser.

On verra...

Et puis, il y a parmi les « christianistes » un certain nombre d'épaves nées pour l'asile psychiatrique ou autres instituts du même genre. Or, de tels établissements publics reviennent de plus en plus cher au Trésor, au point qu'on peut soupçonner les autorités d'avoir laissé volontairement subsister Christiania pour éviter d'avoir sur les bras des incurables trop coûteux.

A côté des économies ainsi réalisées, les fameuses notes d'eau et d'électricité (consommées dans des conditions très primitives) que les christianistes n'ont pas payées, malgré leurs engagements, depuis des années, sont troublées : même si on y ajoute les secours pécuniaires alloués par les services administratifs de la commune à ceux d'entre eux — à peine le quart — qui ont accepté de se faire enregistrer. En baptisant, en 1973, la ville libre « expérience sociale », les responsables de Christianborg ont d'ailleurs pris soin de tranquilliser leur conscience. Cette expression, ils ont vivement contestée par la suite, avoir voulu lui donner une portée précise. Mais, reprise des centaines de fois, elle a servi d'argument massue au camp adverse.

Comme on pouvait s'y attendre, et comme les journaux locaux l'avaient prévu avec un bel ensemble, le gouvernement a choisi la voie de la facilité, celle de la temporisation nébuleuse et

de l'ajournement sine die. Il a proposé un nouveau débat au Folketing sur ce brillant sujet, après avoir négocié avec un certain nombre de formations politiques capables de lui fournir une majorité suffisante pour adopter un ordre du jour aussi commode que vague. Ce texte, voté par 89 voix contre 71 et 5 abstentions, a pris « bonnote des projets du ministre de la défense », qui avait proposé auparavant de constituer une commission mixte comprenant des représentants du gouvernement et de la ville ayant pour tâche de rechercher la meilleure solution pour l'avenir de Christiania. En attendant, les choses peuvent rester ce qu'elles sont. Les « christianistes », comme leurs adversaires ne s'y sont pas laissés : ils estiment que la commune sauvage a obtenu au moins trois ans de répit. Après, bien sûr, on verra.

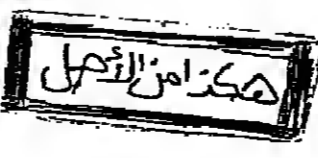
Cet acte achevé, il reste que Christiania pose aux profanes une série de points d'interrogation. Comment se fait-il que cette société-providence qui prétend être la société danoise ait pu engendrer et laisser se développer cette incongruité ou, disant certains, ce chaos permanent ? Comment se fait-il que des individus qui ont, de par la loi, la faculté d'accéder, même s'ils sont des rats, à un niveau de vie convenable puissent choisir volontairement le chemin de l'inconfort, voire de la clochardisation éhivée à l'état de système ? Et comment d'autres individus, mieux logés et mieux nantis, peuvent-ils, sans aller aussi loin, les approuver et les encourager dans cette fuite en avant ?

Peut-être faudrait-il répondre que Christiania est devenue, avec le temps et l'aide du hasard, une sorte de mythe où chacun sait ce qu'il veut — un mythe qu'il illustrerait assez fidèlement une nouvelle version de la fable du loup et du chien.

Enfants gâtés ou perdus d'une génération qui s'est littéralement vouée pieds et poings liés à la poursuite du paradis et des biens matériels, au prix de l'abandon innocent de trop de libertés moniales et autres, beaucoup de Danois se sont mis à s'interroger l'existence du loup efflanqué hantant des forêts où ne se gênent ni impériaux, ni ordonnateurs ni inspecteurs. Mais se faire loup au fond des bois n'apporte pas automatiquement le bonheur et ne résout pas forcément les problèmes personnels. Les « christianistes » veulent volontiers le chapelet et la solidarité fraternelle qui règne dans leur petite république et qui leur a fait mettre sur pied une série d'activités collectives : leur orgueil marche aux puces, troupe de théâtre, récupération de ferraille, jardin d'enfants, etc. Mais certains d'entre eux peuvent parfois se sentir seuls derrière leurs murs lépreux. Depuis 1973, trois jeunes Français s'y sont succédés.

CAMILLE OLSEN.

MICHEL DEURÉ.



هكذا من الأصل

LA « PRÉ-CAMPAGNE » SUR LES ONDES

Le grand cirque

(Suite de la première page.)

Tête d'affiche incontestée du grand cirque électoral auquel nous convions soit écrit soit à l'écran les MM. Loyal du journalisme télévisé (un sondage ne lui a-t-il pas attribué trois fois plus d'audience qu'à ses adversaires ?), M. Georges Marchais commence à se prendre pour ce qu'il est : une attraction vedette. On était heureusement surpris au début, véritablement séduit. Il parlait, il parlait toujours, comme vous et moi, sans se préoccuper de la grammaire (« Si j'aurais su... il faut que les Français savent... ») sur un ton naturel, familier, dont le spontanéisme apparent se confondait avec une apparente sincérité.

que lui confèrent les audiences fréquentes, régulières dont l'honneur — il s'en vante — le chef de l'Etat.

Côté gauche, les odes aux travailleurs et les appels à l'union semblent s'inscrire dans la aire d'urgence d'un disque rayé, « la renouveau » comme disait récemment M. Alain Peyrefitte. Côté droite, sortis du magasin aux accessoires, les épouvantails épinglés à la botte du franc, à la violence et à l'inflation sentent la naphthalène.

Rien de grave en soi. Seulement voilà, il donne le « la », on l'imite, on le suit, on lui « pique » ses effets. A commencer par ses lieutenants. MM. Barre et Chirac viennent des petits airs supérieurs, amusés, envoient des répliques à l'emporte-pièce et se ruent sur le terrain explosif de la riposte et de l'attaque-gogues. M. Michel Poniatowski excepté, soyons juste, qui était mercredi sur Antenne 2 la dignité calme, soufflée, élyséenne.

reprise ensuite malgré les réserves de M. Michel Rocard et souvent citées par la majorité, puis le parti radical en l'assurant d'un défilé d'un an; enfin, dans la foulée, le premier ministre le vide de tout contenu en en prolongeant le délai jusqu'au terme, ou presque, de la prochaine législature. Qui écouter, qui laisser parler, le cœur ou la raison? Le cœur en l'occurrence a ses raisons, de bonnes raisons. J.-J. Servon-Schreiber l'a très justement souligné lui-même et à la télé; on l'a cru sur le moment, et puis de l'entendre se féliciter à la radio de la façon dont le chef du gouvernement avait récupéré en démontrant cet objectif pourtant vital, on a recommencé à douter, à se demander quel prix attachent aux besoins de ceux qui n'ont rien ceux qui ont beaucoup, sinon tout.

Où, le « mur d'argent » bloque, c'est indéfinissable, nos lucarnes, découragées, exaspérées pour les uns, rassurées pour les autres, c'est autour de lui, par rapport à lui, que se situe l'opinion. Elle a moins peur de perdre ce qu'elle a, la liberté, que de ne pas obtenir ce qu'elle n'a pas, l'égalité. Et personne encore n'a su lui tenir, sur les ondes, le langage qu'elle attendait, celui de la position rationnelle. Difficile, je sais bien, on l'a vu pour M. François Mitterrand; difficile de ne pas étouffer la générosité du propos initial sous les calculs de l'addition finale; difficile de trouver les mots neufs qu'attendent tous ceux, toutes celles — les jeunes, les femmes — qui sont restés sur le quai de l'histoire. Une histoire écrite pour eux. Sone eux.

CLAUDE SARRAUTE.

« JEAN-CHRISTOPHE » SUR TF1

La musique d'un roman-fleuve

JEAN-CHRISTOPHE porté à l'écran, c'est l'exception à la règle. Les fervents de lecture regrettent le plus souvent l'adaptation filmée d'un livre qu'ils aiment; ils ne voient dans les images tirées d'un ouvrage que déformations d'un esprit, ou trahisons de leurs sensations de leurs émotions. Ils devront reconnaître que le travail réalisé par Françoise Villiers et Claude Mourhès n'abîme en rien la longue histoire écrite par Romain Rolland, et publiée en dix épisodes dans les Cahiers de la quinzaine de Charles Péguy entre 1903 et 1912.

Au contraire, les neuf heures d'émissions fabriquées à partir des deux mille pages du livre ont comme nettoyé et réajusté celui-ci. Car il faut bien dire que ce roman-fleuve, dont le succès fut à l'époque considérable (et mondial), ne représente pas le meilleur de Romain Rolland. L'auteur n'aurait-il pas lui-même dans une introduction à l'édition définitive : « Le style de Jean-Christophe, d'après lequel on a coutume de juger, est tort, de l'ensemble de mes œuvres... »

Le prix Nobel de littérature a laissé un autre héritage. De sa biographie de Beethoven aux innombrables et folles correspondances qu'il entretint avec les grands esprits de son temps (Gandhi, Tolstoï, Gorki, Einstein, Staphan Zweig, Romain Rolland), on a pu passer par son journal, ou son essai sur le mystère de l'Inde, on peut relire aujourd'hui les prises de position de ce pacifiste, de ce non-violent inflexible. Son « actualité » ne se dément pas même si l'importance du témoignage de Romain Rolland est peut-être plus largement reconnue à l'étranger qu'en France. On s'y réfère dans les pays de l'Est, on continue de l'étudier aux Etats-Unis et son nom est synonyme de liberté pour ceux qui, en Amérique

du Sud, tentent encore de lutter. Des spécialistes japonais, allemands ou italiens font sur lui des recherches.

Jean-Christophe même, dont les Français ne conservent que le souvenir de dictées ou d'explications de textes faites à l'école, est un « classique » dans d'autres pays. Romain Rolland disait de cet ouvrage qu'il l'avait écrit pour être compris par les plus simples, par les plus humbles, « par des milliers et non pas d'un groupe de délicats », ne voulant pas faire œuvre de littérateur, mais œuvre de toi, il croyait fermement à l'art « non pour l'art, mais pour la vie ».

Or, la vie a changé, et le roman s'est trouvé du même coup un peu démodé et vieillit. La méthode de la réalisation qui sera diffusée sur TF1 est de conserver l'intérêt historique de l'œuvre, de garder son caractère de fresque sociale et politique, tout en le débarrassant d'aspects qui datent trop.

Des souffles divers

Tous les retournements de la vie du héros musicien n'auraient pu être condensés dans la durée d'un film de cinéma. Du livre, les scénaristes ont extrait un seul épisode, Antoinette. Les neuf chapitres d'une heure qu'ils proposent correspondent aux diverses parties voulues par Romain Rolland, chacune étant traitée comme un tout. La chronologie du roman est suivie, sa trame fidèlement respectée. Ces neuf « tomes » mis en images montreront toutes les aventures de Jean-Christophe. Des années 1880 à la guerre, de l'enlance en Allemagne à l'exil en Suisse, ils évoquent aussi bien les premiers amours et les troubles sociaux de 1906 que les événements artistiques parisiens. Ils re-

constituent donc les années et la réimpression de Villeneuve-Saint-Georges ainsi que la première de Pelléas et Mélisande, de Debussy, à l'Opéra-Comique.

Car Jean-Christophe, « roman musical », suit également l'évolution des styles, le passage en quelques années de la musique de Richard Strauss à celle de Gabriel Fauré, années pendant lesquelles la peinture fit de même ses propres bonds. Bruno Rigutto et Jean-Louis Florença ont écrit pour les images de Françoise Villiers la musique qu'aurait pu composer Jean-Christophe telle qu'elle est suggérée dans le livre (Jean-Christophe n'est pas une transposition romanesque du personnage de Beethoven, il est enraciné dans l'histoire du début du vingtième siècle).

Roman « musical », aussi, parce que des « souffles divers » traversent les différentes parties. Ces rythmes ont été respectés, de même qu'ont été transposées les toiles principales épiques. Coproduites par TF1 et Pathé, mais aussi par le télévison allemand (WFF-Cologne) et la télévision suisse (SSR-Genève), les émissions ont été tournées en Allemagne (pour l'enlance et l'adolescence du compositeur), en France (pour les images de son séjour à Paris), en Suisse (pour les dernières années), Françoise Villiers travaillant dans chaque cas avec des équipes locales. « Cette coproduction européenne est à l'honneur même du sujet, dit le réalisateur, elle a facilité les choses et permis de reconstruire des ambiances ». Cette expérience devrait se renouveler le plus fréquemment possible pour des ouvrages d'une telle importance.

MATHILDE LA BARDONNIE.
* A partir du jeudi 2 mars, TF1, 20 h. 30.

UN ENTRETIEN AVEC M. JEAN DRUCKER

La S.F.P. et la crise du cinéma

La crise du cinéma français, portée devant l'opinion publique par l'action qu'a entreprise le Bureau de liaison des industries cinématographiques (B.L.I.C.), résume un vieux antagonisme vis-à-vis de la télévision. Celle-ci devient la cible d'attaques répétées. Face à ces attaques, M. Jean-Louis Guillaud, président-directeur général de TF1, a réagi vivement (« Le Monde » du 19 janvier), de « Le Monde » (le 25 janvier), M. Jean Drucker, directeur général de la Société française de production (S.F.P.), auparavant, chargé de mission auprès du président, M. Jean-Charles Edeline, puis directeur chargé des affaires extérieures, exprime à son tour son point de vue.

Caseneuve ou Roland Cayrol. Néanmoins, se limiter aux aspects financiers du problème cinéma-télévision, si importants soient-ils, ou affirmer, comme le font certains, de manière péremptoire, que notre télévision est « mauvaise » et que notre cinéma est « médiocre », me paraît à la fois superficiel et injuste. « Il serait trop facile de montrer que le télévision apporte beaucoup à ceux qui la regardent (ce ne sont pas toujours ceux qui la jugent) et que le cinéma français met, chaque année, de nouveaux talents en évidence. Agiter le mythe du « passé béni » où l'on retrouve, péte-mélie, le cinéma d'aujourd'hui. Le cinéma de nos jours est l'école des Bouttes-Chaumont, n'est pas une bonne façon de border les problèmes qui se posent aujourd'hui. Plus fécond, me semble-t-il, est de s'interroger sur le changement de nature de la télévision et du cinéma, sur la remise en cause que ce changement suggère, pour l'un comme pour l'autre. Juger la télévision selon les mêmes critères en 1978 qu'en 1958, alors qu'on est passé, en vingt ans, de cinq cent mille à seize millions de récepteurs, n'est pas très sérieux. De même, ne pas tenir compte du fait que le cinéma autrefois « systématique » d'un cinéma est aujourd'hui constitué par un public sélect, composé à 50 % de femmes, conduit à esquiver le problème de fond, à savoir que télévision et cinéma vont avoir à se réinventer.

télévision soit à la fois un service public et la plus grande entreprise de spectacles doit conduire à reconsidérer les conditions d'acquisition des films, plus onéreux que leur nombre. Il faut imaginer un système tenant compte vraiment de la notoriété des films, mais aussi du jour et de l'heure de diffusion. Il faut que l'argent ainsi récolté revienne à ceux, à la production des films. Mais il faut également, pour être équitable, prendre en considération le rôle très positif que joue la télévision dans la formation du public. Les Français seront de plus en plus cinéphiles grâce à elle. En réalité, si la solution des difficultés du cinéma peut être trouvée en partie dans un réajustement de ses rapports à la production des films, mais le problème, il y a une crise artistique à considérer.

— Comment se place, dans la création cinématographique, la S.F.P. producteur de films ?

— Il faut savoir que la S.F.P. ne donne pas encore toute sa mesure pour des raisons strictement artistiques, car elle doit, en priorité

consacrer ses moyens à la télévision dont elle sollicite les commandes. La production cinématographique ne peut donc s'inscrire, pour l'instant, que dans les creux laissés par la production télévisuelle. Pour cette raison, certains projets ne peuvent aboutir. D'autre part, nous sommes tenus, par le Centre national de la cinématographie, d'être minoritaires dans les films. Mais certains, comme Providence, d'Alain Resnais, n'auraient jamais pu être réalisés sans notre concours. Et Providence vient, justement, de recevoir plusieurs Césars du cinéma français.

Malgré ces contraintes, nous avons développé une politique basée sur la recherche de la nouveauté et sur le refus d'une dichotomie que je juge néfaste entre cinéma de distraction et cinéma de réflexion. Il n'y a pas, pour nous, un cinéma ambiteux et déficitaire d'un côté, un cinéma médiocre et rémunérateur de l'autre. Notre aventure artistique va de Resnais à Losey (Les Routes du Sud) en passant par Beckett (Docteur Françoise Guilland) et Tavernier (Le Juge et l'Assassin).

En 1978, conscients du rôle que nous pouvons jouer, nous allons multiplier les initiatives en matière de création, en demandant à de jeunes auteurs d'écrire pour le cinéma. Les bourses de scénarios que nous venons d'attribuer avec le Centre national des lettres, vont dans ce sens.

— Certains pensent, disent, que la S.F.P., par son président, est liée au circuit de distribution U.G.C.

Jean-Charles Edeline est l'une des plus fortes personnalités du cinéma. Il ne fait aucun doute pour moi que la courageuse politique de rénovation de salles dont il a été l'animateur a freiné, en France, l'hémorragie de spectateurs. Cela dit, il ne dirige plus l'U.G.C., mais la dichotomie que je juge néfaste entre cinéma de distraction et cinéma de réflexion, il n'y a pas, pour nous, un cinéma ambiteux et déficitaire d'un côté, un cinéma médiocre et rémunérateur de l'autre. Notre aventure artistique va de Resnais à Losey (Les Routes du Sud) en passant par Beckett (Docteur Françoise Guilland) et Tavernier (Le Juge et l'Assassin).

— Vous faites allusion à une crise artistique du cinéma

Les images gelées

En 1975, la Société française de production, menacée de sous-emploi par l'absence de commandes des chaînes, décidait de son propre chef de mettre en route plusieurs tournages : Arriba España, de José Berzosa; Jacques Duclos, de Philippe Laik; puis la Porte sainte et Jackson scoop, de Claude Mossel, et l'improvvisé d'Annecy, d'Alexalett. Les films dormaient aujourd'hui dans leurs cartons métalliques. Arriba España, d'abord : « Du vivant de Franco et dans des conditions clandestines, explique Louis Mollien, responsable du secteur production-film, José Berzosa avait tourné ce film, qui posait le problème du devenir de l'Espagne après le mort du Caudillo. C'était aussi une histoire du franquisme et une démythification de la prétendue habileté politique de Franco. Berzosa, qui ne revendiquait pas l'objectivité, y montrait comment celui-ci avait bénéficié de la conjoncture de l'après-guerre, puis de la guerre froide, lorsque l'Espagne était devenue une base stratégique indispensable aux Américains. » Un document « explosif », enté-

rament monté au lendemain de la mort du dictateur et qui n'attendait plus que d'être diffusé. Il attend encore. Deuxième échec : Jacques Duclos. Fin 1975, Philippe Laik entreprend le tournage d'un portrait du dirigeant communiste. Dernières images du sénateur, qui mourut peu après le troisième jour de tournage. Mais Laik possède un enregistrement effectué au cours des séances de préparation. Il décide donc de « bouturer » sur les séquences filmées (la petite enfance) des archives illustrant ces souvenirs recueillis sur magnétophone; le regard de Jacques Duclos sur les événements qu'il a vécus depuis le congrès de Tours, sur de grandes figures comme Staline, Jean XXIII — auquel il était très lié — et de Gaulle. De ce montage, le réalisateur dira un documentaire de deux heures qui n'accrochait pas à l'écran. On envisage alors une série de quatre fois trente minutes; mais la « pré-campagne » de 1976 puis la campagne électorale arrivent, le portrait devient alors « propagande »; il est relégué à son tour aux oubliettes.

La Porte sainte consacrait, en 1976, une heure au personnage de Paul VI, alors très malade. Mais Paul VI est toujours vivant. Il n'intéresse plus les foules. Jackson scoop suivit pendant une heure trente le campagne pour les primaires du sénateur américain. Mais Jackson n'a pas reçu l'investiture démocrate; Mossel, pour trouver preneur, aurait dû faire « Carter-scoop ». L'improvvisé d'Annecy, enfin, première réalisation d'Alexalett, retraça la naissance et l'évolution du cinéma d'animation depuis 1925; les années de la S.F.P. en gardant l'exclusivité. Ces échecs sanctionnent sans doute une incurie des services commerciaux de la S.F.P. Mais les chaînes portent aussi leur part de responsabilité. En dehors des frictions entre les sociétés issues de P.O.R.T.F., on peut s'interroger sur la conception de l'actualité qui provoque leur refus de diffuser ces films; une propriété privée des services d'information politique, qui ne supporte ni les analyses des créateurs ni le passage du temps.

XAVIER DELCOURT.

français. A quoi l'attribuez-vous ?

D'abord, il faut s'entendre sur la notion de crise : le cinéma français possède un nombre de talents comparables aux Etats-Unis et à l'Italie, pour se référer aux pays toujours cités en exemple. C'est davantage par rapport aux sujets de films abordés, à leur faiblesse de construction, à leur caractère trop souvent hermétique ou marginal, à l'insuffisance de l'écriture, que se situe le problème. Le constat est facile, l'analyse l'est moins. J'ajouterais, cependant, plusieurs raisons.

Il me semble que, depuis la « nouvelle vague », l'idée selon laquelle le cinéma est improvisation ou création spontanée a fait des ravages en France. Là où chez Truffaut, Malle, Godard ou Resnais, l'insolite voit talent, culture et travail, on a vu, à l'instar de Luchino, on a cru que l'on pouvait s'affranchir totalement de la technique et, ce qui est peut-être plus grave, du scénario. Beaucoup de films sont tournés à partir de cent pages griffonnées à la hâte.

En fait, il faudra bien se faire à cette idée, choquante pour beaucoup, que le cinéma, sinon le talent, s'apprend. Une nouvelle vague à l'apprentissage Langlois. Aujourd'hui, les techniques audiovisuelles se développent considérablement, les conditions économiques changent. Il est frappant de voir que les jeunes réalisateurs en sont américains sortent, tous, des universités. Et comment ne pas remarquer que Luchino, Truffaut, Malle, éminents aux carrières internationales, sont, également, de très bons producteurs. Les jeunes cinéastes français doivent donc apprendre à faire la synthèse entre leurs démarches de créateurs et les problèmes économiques et financiers. Dans le même esprit, il faut s'élever contre la notion française d'auteurs de films. Bien sûr, il y a des exceptions, mais, dans la majorité des cas, un bon film est le fruit d'un travail d'équipe. Combien du nombre de réalisateurs relève-t-on au générique des films italiens ?

Cela dit, l'indépendance des films à la télévision, la place qui leur est consacrée dans la presse, ne peuvent rendre optimiste sur l'avenir du cinéma, en dépit des difficultés du moment. Il est plus important que jamais de lutter contre l'égoïsme et la solitude, de faire contrepoids à la mystique de la consécration, en préservant la part de l'imaginaire. Plus que jamais, notre société a besoin que l'on investisse dans les mythes.

Propos recueillis par JACQUES SICLIER.

RADIO-TELEVISION

La campagne officielle

La campagne des élections législatives sur les ondes débute lundi 27 février à 0 heure. Un « créneau » spécial de trente minutes environ a été dégagé tous les jours, sauf les samedis et dimanches, sur les trois chaînes de télévision et sur France-Inter jusqu'au 17 mars.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Avant le premier tour de scrutin, un temps d'antenne égal au total, à trois heures d'émission, est mis sur les trois chaînes de télévision et sur France-Inter à la disposition de chaque parti ou formation représentée par des groupes parlementaires à l'Assemblée nationale (c'est-à-dire réunissant plus de trente députés).

Cette durée est divisée en deux parts égales, l'une affectée aux groupes de la majorité, l'autre à ceux de l'opposition. Les émissions précédant le second tour de scrutin, d'une durée d'une heure et trente minutes par formation, sont réparties selon les mêmes proportions entre les partis. Les horaires des émissions et les modalités de leur réalisation ont été fixés par une commission présidée par M. Marcel Barbet, président de la section de l'Intérieur du Conseil d'Etat (Journal officiel des 25 et 29 janvier 1978).

DATES ET HORAIRES

La commission a fixé les dates des émissions qui diffuseront simultanément les sociétés TF 1, A 2, FR 3 ainsi que France-Inter

pour Radio-France. Elles auront lieu chaque jour du lundi au vendredi à 20 h. 35, sauf les mercredis 1^{er} et 8 mars, où elles sont fixées à 19 h. 42.

Du lundi 27 février au vendredi 10 mars (soit pendant les dix séries d'émissions antérieures au premier tour de scrutin), les porte-parole de la majorité et de l'opposition disposeront chacun de neuf minutes d'antenne quotidiennes.

Du 14 mars au 17 mars (avant-veille du second tour de scrutin), les mêmes formations disposeront de onze minutes d'antenne (des trois premiers jours) et de douze minutes pour leur dernière émission.

TEMPS D'ANTENNE

Les temps de parole attribués aux partis et aux formations regroupent plus de trente députés ont été fixés comme suit : Majorité : groupe du Rassemblement pour la République : cinquante-quatre minutes pour le premier tour, vingt-sept pour le second ; groupe des républicains : vingt minutes et dix minutes ; groupe des réformateurs, centristes et démocrates sociaux : seize minutes et huit minutes. Opposition : parti socialiste et radicaux de gauche : cinquante-deux minutes ; parti communiste : trente-huit minutes et dix-neuf minutes.

Par tirage au sort, il a été établi que la majorité serait la première et la dernière à s'exprimer dans chaque série d'émissions, soit le 27 février et le

10 mars, ainsi que le 14 et le 17 mars.

En ce qui concerne les formations et partis non représentés à l'Assemblée nationale, la commission doit arrêter leur temps d'antenne en fonction du nombre de candidats que chaque mouvement présente au premier tour ; au-delà de soixante-quinze candidats, les formations disposeront de sept minutes pour le premier tour et de cinq minutes pour le second.

Les formations habilitées à s'exprimer sur les ondes sont : l'Action républicaine indépendante et Rassemblement, le Centre national des indépendants et paysans, le Collectif Ecologie 78, Démocratie chrétienne, Front autogestionnaire, la Ligue communiste révolutionnaire, Lutte ouvrière, le Mouvement des démocrates, le Parti des forces nouvelles, le Rassemblement des usagers des services publics, des contribuables et des groupements de défense, l'Union ouvrière et paysanne pour la démocratie chrétienne (qui regroupe le parti communiste marxiste-léniniste de France et le parti révolutionnaire marxiste-léniniste).

RÉALISATION

Les prises de vues et de son des émissions de la campagne sont effectuées en direct à Paris dans les studios de la Société française de production. La réalisation de chaque séquence est assurée selon des normes très précises (décor, nombre de caméras, etc.) par un spécialiste de « direct », désigné à l'avance par la commission sur une liste établie par la S.F.P.

Sur les périphériques

EUROPE 1

Le 26 février, M. Pierre Mendès France, ancien président du conseil, est l'invité du « Club de la presse », à 19 heures.

Le 3 mars, Denise Fabre reçoit M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, à 10 heures ; un débat sur les institutions et les libertés oppose M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, et M. Alexandre Sanguinetti, membre du bureau exécutif du P.F.R. à M. Roland Leroy, membre du secrétariat du parti communiste, et M. Gaston Defferre, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, à 19 h.

Le 5 mars, M. Raymond Barre, premier ministre, est l'invité du « Club de la presse », à 19 h.

R.M.C.

Le 26 février, un débat oppose M. Jean-Pierre Fourcade, président des clubs Responsables et M. André Bonalouche, député P.S. du Doubs, à 13 h. 30.

Le 27 février, un débat sur l'aménagement du territoire oppose M. Louis Béthoux, député national du P.S., et M. Jérôme Monod, secrétaire général du R.P.R., à 13 h.

Le 27 février, M. Raymond Barre, premier ministre, en direct de Lyon, à 19 h.

Le 28 février, M. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche, en direct de Villefranche-de-Rouergue, à 19 h.

Le 1^{er} mars, un débat oppose M. Olivier Guichard, ancien socialiste, maître (R.P.R.) de La Baule, et M. Pierre Mauroy, membre du secrétariat national du parti socialiste, à 13 h. 30.

Le 2 mars, un débat oppose M. André Bergeron, secrétaire général de P.O., et M. Yvon Chouard, vice-président du C.N.F.P., à 13 h. 30.

Le 3 mars, M. Jacques Chaban-Delmas, député P.F.R., maire de Bordeaux, en direct de Bordeaux, à 19 h.

R.T.L.

Le 27 février, un débat oppose M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du P.C. et M. René Lenor, secrétaire d'Etat à l'action sociale, président du Carrefour social-démocrate en direct de Paris, à 20 h. 30.

Le 27 février, « Gros Plan spécial élections » sur M. Bergeron, député P.F.R., maire de Centre national des indépendants et paysans, à 8 h. 30 ; un débat oppose M. André Fanion, député R.P.R. de Paris, et M. Michel Crepeau, député M.R.G. des Charentes-Maritimes, maire de La Rochelle, à Niort, à 20 h. 30.

Le 1^{er} mars, « Gros Plan spécial élections » sur M. Jean Lecanet, président du Centre des démocrates - sociaux, à 8 h. 30 ; un débat oppose M. Jacques Cressard, député R.P.R. Gde - de - France, et M. Jean Popereau, membre du secrétariat national du P.R. à Châteaubriant, à 20 h. 30.

Le 2 mars, M. Roland Le-

roy, membre du secrétariat du P.C., directeur de l'Humanité, face à M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, à Paris, à 20 h. 30.

Le 3 mars, M. Georges Le-moine, maire socialiste de Chartres, face à M. Jacques Douffauges, député général du P.R., en direct de Tourny (Surre-et-Loire), à 20 h. 30.

Le 6 mars, « Gros Plan spécial élections » sur M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C., à 7 h. 30 et à 8 h. 30 ; un débat oppose M. Pierre Mauroy, membre du secrétariat national du P.S., et M. Jacques Legendre, secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, en direct de Douai, à 20 h. 30.

SOIRÉE ÉLECTIONS COMMUNES A FRANCE-INTER ET FR 3

France-Inter et FR 3 collaborent au soir des 12 et 19 mars prochains pour donner aux électeurs les résultats des élections législatives depuis le studio 102 de la Maison de la radio.

FR 3 annonce par sa part vingt-deux « décrochages » régionaux qui permettront à chaque rédaction des bureaux d'information de communiquer les résultats détaillés. Les journalistes utiliseront par suite d'un accord avec Télédiffusion de France et avec l'A.F.P., le procédé Antiope donnant la possibilité d'indiquer instantanément les résultats provenant de l'A.F.P.

Écouter-voir

UN HOMME, UN JOUR : L'INSURRECTION DU GHETTO DE VARSOVIE.

— Dimanche 26 février, A 2, 21 h. 40.

« Le 19 avril à 2 heures de la nuit, notre garde avançait nous rapporte que la gendarmerie allemande et la police de collaboration portent ces sentilles tous les 25 mètres le long des murs et à l'entrée du ghetto. Nous avons immédiatement alerté tous nos groupes de combat qui, à 2 h. 15, viennent occuper leurs postes. La population civile que nous avons alertée se rend immédiatement dans les abris et cachettes préparés d'avance. Le ghetto est désert. Seule l'Organisation juive de combat veille. » Ainsi Marek Edelman, qui fut l'un de ces insurgés juifs, relate-t-il par écrit les premières du grand soulèvement polonais qui fit obstacle à la « liquidation finale » du ghetto de Varsovie, préméditée par les nazis.

Sur les terribles journées de ce printemps 1943 conclues, après de longues heures de combat, par la retraite des Allemands, Jean-Marie Cavada a réuni un ensemble de documents d'archives et de témoignages enregistrés. Heure chef de la résistance juive, symbole de courage et de dignité.

CINÉ REGARDS : COMENCINI. — Mercredi 1^{er} mars, FR 3, 22 h. 5.

Le jour même de la sortie en salles de l'Incompris, Anne Andreu et Maurice Le Roux consacrent une grande partie de leur magazine de cinéma au réalisateur Luigi Comencini. Ce film, qui date de 1967, s'inscrit, en effet, dans tout un itinéraire sur l'enfance, dont on a pu analyser, depuis, les thèmes fondamentaux avec le Jeunesse de Casanova, Pincocchio et les Enfants et nous (reportage pour la télévision italienne). Luigi Comencini explique, dans un entretien, la progression de son travail

cinématographique par rapport à la réalité sociale. Il considère l'Incompris — un drame émouvant où sont subtilement peints deux caractères d'enfants — comme un film à part, hors du temps, mais pourtant essentiel dans son itinéraire.

En deuxième partie de ce magazine (réalisé par Jean-Marie Perthuis), une enquête sur un exploitant de Vendée, Antoine Voyer, qui a constitué un collectif d'une cinquantaine de salles paroissiales et rurales pour maintenir le cinéma vivant dans sa région.

DOSSIER : AVEZ-VOUS LU BARUCH ? — Samedi 4 mars, France-Culture, 14 h. 5.

A l'occasion du tricentenaire de Spinoza, Michèle Cohen et Janine Antoine consacrent à l'auteur de l'Éthique cinq émissions de « Chemins de la connaissance », couronnées par ce « Portrait présumé ». Les philosophes ont chacun

leur légende : la sandale d'Empédocle, le fixe-chaussette de Kant, l'élevage d'araignées de Spinoza. De ces légendes, emblèmes de leur pensée, naît une approche oblique de leurs systèmes. Enigme, ce juif d'Amsterdam, polissant ses lentilles aux coins du ghetto qui l'a maudité tout en construisant, pièce à pièce, l'un des plus profonds machines philosophiques.

Mélant mythe et biographie, paysage sonore et commentaire, cette émission exemplaire tisse la toile sur laquelle se précipitent peu à peu les traits de Spinoza. Les entretiens menés par Pierre François Moreau, les textes de Malamud, d'Althusser, de Freud, de Nietzsche, d'Elie Faure ou d'Alexandre Dumas, défilent des portions de l'œuvre articulées par un méticuleux travail de montage.

Erzéte du Talmud, auteur d'un précis de grammaire hébraïque, mais exclu de sa communauté, Spinoza, penseur du corps et du désir, fonde aussi les premiers éléments d'une critique politique moderne, en complète rupture avec l'idéologie de son temps. Un poème de Borges, lu par lui-même, le montre pourtant au fond de son échoppe un diabolique cristal en forme de labyrinthe infini.

RETRANSMISSION LYRIQUE : LES CONTES D'HOFFMANN. — Samedi 4 mars, A 2 et France-Musique, 20 h. 30.

« Comment un conflit psychologique peut-il être repris et traduit par le corps ? » Cinq invités de la dernière émission de la série « Solence publique », réalisée par Françoise Berdot et Claude Muhardaux — un plongeur, une infirmière, une employée de bureau, un ouvrier retraité et une enseignante, — vont définir, à travers le récit d'une parabole, la question que s'était posée Sigmund Freud à la fin du siècle dernier.

Deux médecins, Catherine Dolto, généraliste, et Jean Guir, psychanalyste, tentent d'élucider l'origine de la maladie psychosomatique, ce « cri du corps ». Certaines prédispositions génétiques ne s'exercent qu'à un moment donné de la vie du sujet, renvoyant à des événements d'une très grande précision. Il arrive que telle personne atteinte d'une maladie sans lien (cécité ou paralysie hystérique) reconvoie la vue ou l'usage de ses membres, dès lors qu'elle retrouve les circonstances de son traumatisme.

Jean-Louis, l'auteur de la question posée au début de l'émission, souligne que les causes sociales de la maladie ont été élucidées. Une confrontation entre usages de la science et scientifiques sur le thème « névrose et société » vient alors compléter le débat.

Les films de la semaine

TAXI, ROULOTTE ET CORRIDA, d'André Hunebelle. — Dimanche 26 février, TF 1, 17 h. 50.

Louis de Funès, qui venait d'être promu réalisateur, anime les mésaventures d'un Français moyen passant ses vacances en Espagne avec une de ces familles « bien de chez nous » qu'affectionnait alors le cinéma français. Gentil et désuet.

LE CERVEAU, de Gérard Oury. — Dimanche 26 février, TF 1, 20 h. 30.

Bourvil (le corniaud) et Belmondo (le tili astucieux) se servent de toutes puantes pour un hold-up sensationnel d'un autre côté par un « cerveau » arglais. Grisé par un budget énorme qui lui permettait d'utiliser des supergagés comme gags, Gérard Oury a sacrifié souvent au pur spectacle le rythme de son récit. On rit moins qu'à la Grande Vadrouille.

RENDEZ-VOUS A BRAY, d'André Delvaux. — Dimanche 26 février, FR 3, 22 h. 40.

S'inspirant librement d'une nouvelle de Julien Gracq, André Delvaux a entremêlé ses thèmes habituels : la mort, l'absence, le souvenir, le rêve où basculent les apparences de la réalité. Ouvrir un peu secrète, plastiquement très belle, par laquelle il faut se laisser porter. Prix Louis-Del-tuc 1971.

L'ODYSSÉE SOUS LA MER, de Daniel Petric. — Lundi 27 février, TF 1, 21 h. 15.

On ne peut pas manquer d'évoquer Jules Verne à propos de cette aventure moderne d'un sous-marin partant au secours d'innombrables naufragés, plongés abyssaux. Tourné au Canada, avec le concours du département de la défense nationale canadienne, le film fait apparaître, par ses effets spéciaux, un monde de cauchemar fantastique.

BRANNIGAN, de Douglas Hickox. — Lundi 27 février, FR 3, 21 h. 5.

Un film policier très bien fabriqué, et à l'américaine. Pour mettre en valeur John Wayne, qui, à Londres comme aux Etats-Unis, se révèle toujours capable de jouer des poings et du revolver.

LA DESCENTE INFERNALE, de Michael Ritchie. — Mardi 28 février, A 2, 21 h. 5.

Portrait psychologique d'un champion de ski qui tromphera aux Jeux olympiques. C'est brillamment traité, et les séquences de courses impressionnent. Mais Robert Redford apporte quelque chose de plus au sujet : sous l'assurance du héros sportif américain, la fragilité et les doutes d'un homme intrépidement marqué par l'échec.

RIO CONCHOS, de Gordon Douglas. — Mardi 28 février, FR 3, 21 h. 5.

Un western à l'ancienne mode où l'action est serrée, où la violence n'est pas exploitée de façon gratuite. Si le scénario réserve peu de surprises, la caractérisation des personnages et certaines images baroques (le camp retranché du traquant d'armes) créent une atmosphère assez étrange.

DEUX HOMMES DANS MANHATTAN, de Jean-Pierre Meunier. — Mercredi 1^{er} mars, FR 3, 20 h. 30.

Quand Melville tournait avec une caméra légère dans les rues de New-York et jouait lui-même le rôle d'un journaliste français évoluant dans un univers de série noire. L'amour du cinéma américain et le modernisme de la « nouvelle vague ». Ce film, qui subit à sa sortie un échec injuste, développe, dans les visions nocturnes d'une grande ville, le thème fondamental de l'amitié virile, avec ses oranges et ses ambiguïtés.

LE PÈRE TRANQUILLE, de Noël-Noël et René Clément. — Jeudi 2 mars, A 2, 21 h. 5.

Noël-Noël, résistant en pan-

trouilles, qui cultive des orchidées en serre, incarne le patriotisme quotidien du français sous l'Occupation. Cette image trop exemplaire (malgré des modèles réels) correspond à l'esprit d'après-guerre. René Clément fut surtout le superviseur technique d'une chronique, marquée par l'esprit de l'auteur-interprète.

SI C'ÉTAIT A REFAIRE, de Claude Lelouch. — Jeudi 2 mars, FR 3, 21 h. 5.

Un scénario feuilletonnesque plein de coïncidences, de hasards heureux et malheureux de quiproquos et d'aventures bizarres. A l'aise dans les eaux du mélodrame sentimental, Lelouch joue en virtuose de sa caméra, provoque des émotions et prend facilement le spectateur aux pièges d'un univers idéalisé, optimiste. Deux beaux rôles romanesques pour Catherine Deneuve et Anouk Aimée.

LE PLUS JOLI PÊCHE DU MONDE, de Gilles Grangier. — Vendredi 3 mars, TF 1, 14 h. 55.

Au temps où Dany Robin et Georges Marchal formaient un gentil couple idéal, Gilles Grangier, cinéaste sans prétentions, mais non sans talent, réussit, avec eux, ce divertissement qui vient nous rappeler, aujourd'hui, ce qu'était le cinéma français populaire des années 50.

LOS OLIVADOS, de Luis Buñuel. — Vendredi 3 mars, A 2, 23 h. 20.

Redécouverte de Buñuel au Festival de Cannes 1961, sous pavillon mexicain. On ne savait pratiquement plus rien de lui depuis la fin des années 30. Sur la trame d'un sujet consacré à l'enfance délinquante, il exprime, dans un film éclectique de thèmes et de visions surréalistes, sa révolte contre la cruauté de la vie et les oppressions sociales. Ce fut le nouveau point de départ d'un auteur qui n'a cessé d'étonner, de troubler depuis, en restant fidèle à une forme de subversion poétique.

LA CHARGE HEROIQUE, de John Ford. — Dimanche 5 mars, TF 1, 20 h. 30.

Troisième et dernier film fordien du triptyque consacré à la cavalerie américaine, après le Massacre de Fort Apache et Rio Grande. Western intimiste sur la vieillesse d'un officier au bord de la retraite. L'héroïsme guerrier est mis de côté malgré le combat contre les Apaches. Un certain romantisme et une admirable interprétation de John Wayne.

BELLE, d'André Delvaux. — Dimanche 5 mars, FR 3, 22 h. 30.

La mystérieuse inconnue dont un poète belge est tombé amoureux existe-t-elle ? On bien est-elle la projection des obsessions d'un quadragénaire tourmenté ? Delvaux ne donne aucun point de repère entre la réalité et l'imaginaire. Il faut se laisser emporter et ne pas chercher à comprendre. On peut regretter tout de même la rigueur d'un soir, un train et de Rendez-vous à Bray, car les subtilités de la narration semblent parfois, gratuites.

LE BOUCANIER DES ILES, de Domenico Petrella. — Lundi 6 mars, TF 1, 21 h. 5.

Déportés anglais en Australie et pirates, à la fin du XVIII^e siècle, Paolletti était, dans le cinéma italien, un spécialiste du feuilleton d'aventures flamboyant. Ces images réjouissent les amateurs.

LA REINE MARGOT, de Jean Dréville. — Lundi 6 mars, FR 3, 21 h. 5.

Abel Gance a tiré un scénario du roman d'Alexandre Dumas, en enrichissant sur les extravagances historiques de celui-ci. La réalisation de Dréville tempère un peu ses excès lyriques, mais ce film de cape et d'épée a suffisamment d'action et de pittoresque pour qu'on passe une soirée de détente. Et il faut avoir vu Jeanne Moreau en « Margot ».

625 - 819 lignes

INFORMATIONS

TF 1 : 15 h., Le journal d'Yves Mourouat ; 20 h., Le journal de Roger Gicquel (le dimanche, Jean-Claude Bourret reçoit un invité à 20 h.) ; vers 23 h., TF 1 dernière, par Jean-Pierre Ferman. Pour les jeunes : « Les infos », de Claude Pichard (le mercredi, 17 h. 15).

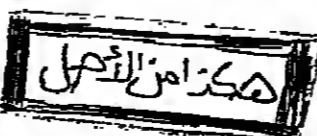
A 2 : 13 h., Journal (le samedi à 12 h. 30 : magazine Samedi et dimanche) ; 18 h. 45 (samedi et dimanche), C'est le week-end ; 20 h., Le journal de Patrick Poivre d'Arvor ; 23 h.,

Le journal de Patrick Lecoq et de Gérard Holtz (en allemand). FR 3 : 19 h. 55, « Flashs » (surtout le dimanche) ; vers 22 h., Journal.

RELIGIEUSES

ET PHILOSOPHIQUES

TF 1 (le dimanche) : 9 h. 15, A Bible ouverte ; 9 h. 30, La source de vie (le 26), Orthodoxie (le 3) ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le Joux du Seigneur ; 11 h., Mère à La Valence-de-Var (le 26) ; Issy-les-Moulineux, Haut-de-Seine (le 5).



RADIO-TELEVISION

Jeudi 2 mars

CHAINE I : TF 1
12 h. 15. Jeu. Réponse à tout; 12 h. 30. Midi première; 13 h. 35. Emissions régionales; 13 h. 50. Objectif santé; 16 h. 15. Pour les enfants; Spécial vacances; 18 h. A la bonne heure; 19 h. 45. Pour les petits; 19 h. 50. L'île aux enfants; 19 h. 55. Feuilleton: La passagère; 19 h. 55. Une minute pour les femmes; 19 h. 55. Eh bien, raconte!

Aujourd'hui magazine; 17 h. 55. Fenêtre sur-Sakkarah; 18 h. 25. Isabelle et ses amis; 18 h. 40. C'est la vie; 18 h. 55. Jeu: Des chiffres et des lettres; 19 h. 45. Jeu: Les six jours d'Antenne 2. 20 h. 35. Spécial élections; 21 h. 5. FILM: LE PERE TRANQUILLE de Noël-Noël et B. Clément (1948), avec Noël-Noël, C. Olivier, N. Alart, J. Artur, J. Varas. (N. Rediffusion)
Dans une ville de Charost, sous l'occupation allemande, un petit boyard qui souffre est, à l'instar de tous, la chef d'une résistance.

20 h. 30. FILM (un film, un auteur): SI C'ETAIT A REFAIRE, de C. Lelouch (1976), avec A. Almée, C. Denève, Ch. Demer, N. Arestrup, F. Ruster.
Après quinze ans de réclusion, une femme retrouve l'enfant qu'elle s'est fait faire en prison et qui a été élevé loin d'elle.
22 h. 20. Magazine; Un évènement.

G. Godebart; 22 h. 30. Muts magnétiques. Animation; à 22 h. 35. Cinéastes sans images.
FRANCE-MUSIQUE
7 h. 2. Quotidien musique; 6 h. 30. Notre et blanche; 8 h. 2. Le matin des musiciens... et autour de l'opéra italien; à 10 h. 30. Musique en vie; 11 h. 15. Musique; 12 h. 30. Chansons de l'Intra-Monde; « Départs, exils, barreaux »; 12 h. 45. Jazz; 13 h. 15. Stéréo service; 14 h. 20. Divertimento: C. Lecocq, P. Tanguay, Offenbach, Messager, Van Leeu; 14 h. 30. Triptyque... prélude: R. de Lanza, R. de Vries, Haydn; 15 h. 30. Musique française aujourd'hui... Orchestre national de France; Durufle, Loucheur, Bouclet; 17 h. 30. Musique; 18 h. 15. Musique; 18 h. 2. Musique magazine; 19 h. Jazz time; 19 h. 45. Thèmes variés... Haydn à Londres; 19 h. 55. Haydn; 20 h. 30. Cycle symphonique en direct du grand auditorium... Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. U. Segal, avec F. Rinhorn, violon; « Les stigmates », prélude (P. Schreker); « Concerto pour violon et (A. Berg); « Symphonie n° 1, Tizian (Mahler); 22 h. 30. France-Musique la nuit... Magazine pour une école de musique; 23 h. 15. Actualité de la musique traditionnelle; 0 h. 5. Musique pour une semaine de beauté... Le délire des doigts; Schubert, Brahms; 1 h. 15. Musique pour une école musicale; Farnaby, Poulenc, H. Wolff, Stravinski, O. Vissi.

CHAINE II : A 2
13 h. 35. Magazine régional; 19 h. 50. Feuilleton: Le dessous du ciel; 14 h. 3. Aujourd'hui madame; 15 h. 5. Série: Mannix; 15 h. 54.

18 h. 35. Pour les jeunes; 19 h. 5. Emissions régionales; 19 h. 40. Scènes de la vie de province; Les heures riches de la nuit, de J. Bonnet et O. Collet (prod. FR 3 Nancy); 20 h. Les jeux.

20 h. 30. Spécial élections; 21 h. 10. Série documentaire: La qualité de l'avenir... vieuviens partié... La science au secours de l'environnement, les conquêtes écologiques.

Chopin, Liszt, Casadesu, Duhrovay, Durko; 22 h. 30. Muts magnétiques; à 22 h. 35. Animation; 22 h. 35. Cinéastes sans images.

Vendredi 3 mars

CHAINE I : TF 1
12 h. 15. Jeu. Réponse à tout; 12 h. 30. Midi première; 13 h. 35. Emissions régionales; 14 h. 5. Emission pédagogique (raprises à 14 h. 25).
14 h. 55. FILM: LE PLUS JOLI PECHE DU MONDE, de G. Grangier (1951), avec G. Marchand, D. Robin, M. Mercadier, E. Lajarrige, N. Roquevert (N).
Une orpheline, qui voulait se lancer dans la pècherie, trouve le grand amour et un mari après une mal de mécontentement.

madame; 15 h. 5. Série française: Dossiers danger immédiat; 16 h. 3. Aujourd'hui magazine; 16 h. 25. Dessin animé; 18 h. 40. C'est la vie; 18 h. 55. Jeu: Des chiffres et des lettres; 19 h. 45. Jeu: Les six jours d'Antenne 2.
20 h. 35. Spécial élections; 21 h. 5. Feuilleton: Les Eglésières; 22 h. 5. Emission littéraire: Apostrophes, de B. Pivot (journaux intimes).
Avec M.M. J. de Bourbon-Busset (N. ne mourra pas); F. Chalais (XIXe année pas comme les autres); J. Chancel (Le Temps d'un regard); M. Jambouze (La Mort crève); G. Mauriac (Almer de Gailla, l'été); J. P. L. (N. Rediffusion).

20 h. 30. Spécial élections; 21 h. 10. Série documentaire: La qualité de l'avenir... vieuviens partié... La science au secours de l'environnement, les conquêtes écologiques.

Chopin, Liszt, Casadesu, Duhrovay, Durko; 22 h. 30. Muts magnétiques; à 22 h. 35. Animation; 22 h. 35. Cinéastes sans images.

CHAINE II : A 2
13 h. 35. Magazine régional; 13 h. 50. Feuilleton: Le dessous du ciel; 14 h. 3. Aujourd'hui

18 h. 35. Pour les jeunes; 19 h. 5. Emissions régionales; 19 h. 40. Scènes de la vie de province; Les heures riches de la nuit, de J. Bonnet et O. Collet (prod. FR 3 Nancy); 20 h. Les jeux.

20 h. 30. Spécial élections; 21 h. 10. Série documentaire: La qualité de l'avenir... vieuviens partié... La science au secours de l'environnement, les conquêtes écologiques.

Chopin, Liszt, Casadesu, Duhrovay, Durko; 22 h. 30. Muts magnétiques; à 22 h. 35. Animation; 22 h. 35. Cinéastes sans images.

Samedi 4 mars

CHAINE I : TF 1
11 h. 15. Emission pédagogique; 12 h. 15. Emission régionale; 12 h. 30. Cuisine légère; 12 h. 45. Jeunes pratique; 13 h. 35. Le monde de l'accordéon; 14 h. Restez donc avec nous: La petite maison dans la prairie; à 15 h. Miroir 2000; à 16 h. Joe 19 fugitif; à 17 h. Colombo; 18 h. 5. Trente millions d'amis; 18 h. 40. Magazine auto-moto; 19 h. 15. Six minutes pour vous défendre; 19 h. 45. Eh bien, raconte.
20 h. 30. Variétés: Numéro un (Guy Béart); 21 h. 30. Série américaine: Serlico; 22 h. 20. Magazine: Téléfoot (extraits des matches du championnat Nice-Strasbourg, Nantes-Nancy et des rencontres de la Coupe d'Europe).

le jeu; 12 h. 30. Samedi et demi; 13 h. 35. Loto chansons; 14 h. 35. Des animaux et des hommes; 15 h. 25. Les jeux du stade; 16 h. La course autour du monde; 18 h. 55. Jeu: Des chiffres et des lettres; 19 h. 45. Jeu: Les six jours d'Antenne 2.
20 h. 30. En direct du Palais Garnier: les Contes d'Hoffmann, de J. Offenbach, avec E. Manchet, S. Sarroca, Ch. Eda-Pierre, M. Philippe, F. Arrouzu, K. Riegel, J. Van Dam, J. Bastin, M. L. (N. Rediffusion).
21 h. 20. FILM (ciné-club): LOS OLVIDADOS, de L. Buñuel (1950), avec A. Mejía, R. Cobos, M. Inclán, E. Inda, A. Delia Fuentes (N). Un enfant des feubours de Mexico, livré à lui-même, découvre le sort de son chef d'une bande de voyous.

20 h. 30. Spécial élections; 21 h. 10. Série documentaire: La qualité de l'avenir... vieuviens partié... La science au secours de l'environnement, les conquêtes écologiques.

Chopin, Liszt, Casadesu, Duhrovay, Durko; 22 h. 30. Muts magnétiques; à 22 h. 35. Animation; 22 h. 35. Cinéastes sans images.

CHAINE II : A 2
11 h. 45. Journal des sourds et des malentendants; 12 h. Emission de C.N.D.P.: Entrer dans

18 h. 35. Pour les jeunes; 19 h. 5. Emissions régionales; 19 h. 40. Samedi entre nous; 20 h. Les jeux.

20 h. 30. Spécial élections; 21 h. 10. Série documentaire: La qualité de l'avenir... vieuviens partié... La science au secours de l'environnement, les conquêtes écologiques.

Chopin, Liszt, Casadesu, Duhrovay, Durko; 22 h. 30. Muts magnétiques; à 22 h. 35. Animation; 22 h. 35. Cinéastes sans images.

Dimanche 5 mars

CHAINE I : TF 1
9 h. 15. Emissions religieuses et philosophiques; 12 h. La séquence du spectateur; 12 h. 30. Bon appétit; 13 h. 20. C'est pas sérieux; 14 h. 10. Les rendez-vous du dimanche; 15 h. 30. Feuilleton: Paul et Virginie (rediffusion); 16 h. 15. Série: Mannix; 16 h. 35. Série américaine: L'île perdue; 16 h. 35. Sports première.
17 h. 35. Téléfilm: Robinson Crusoe; 19 h. 25. Les animaux du monde.
20 h. 30. FILM: LA CHARGE HEROIQUE, de J. Ford (1949), avec J. Wayne, J. Dru, J. Agar, B. Johnson, H. Carey Jr. (Rediffusion).
Dans l'Arizona de 1876, où la guerre indienne recommence, le détachement d'un capitaine de cavalerie vient se mettre à la retraite.

12 h. Bon dimanche; 12 h. 5. Bloc jeans; 13 h. 25. Grand album; 14 h. 25. Pom, pom, pom...; 14 h. 25. Dessin animé; 14 h. 30. Série américaine: Drôles de dames; 15 h. 25. La longéité et Variétés de province; 16 h. 15. Muppet show; 16 h. 45. L'école des fans; 17 h. 25. Monsieur cinéma; 18 h. 15. Petit théâtre du dimanche; 19 h. Stade 2.
20 h. 30. Variétés: Musique and music; 21 h. 40. Documentaire d'art: Henri Matisse, histoire d'une œuvre, de M.-P. Fouché, réal. G. Pignat.

20 h. 30. Spécial élections; 21 h. 10. Série documentaire: La qualité de l'avenir... vieuviens partié... La science au secours de l'environnement, les conquêtes écologiques.

Chopin, Liszt, Casadesu, Duhrovay, Durko; 22 h. 30. Muts magnétiques; à 22 h. 35. Animation; 22 h. 35. Cinéastes sans images.

CHAINE II : A 2
10 h. Formation continue: Cousins cousins; 11 h. Le cri du corps.
Lire nos « Ecouter-Voir ».

10 h. Emission destinée aux travailleurs immigrés: Spécial mosaïque; 10 h. 30. Mosaïque; 10 h. 35. Documentaire: de guérillas d'œuvre (Quand les verriers ressoffirent, reprise de l'émission du 3 mars); 17 h. 30. Espace musical: Concerto pour piano et orchestre n° 24 K 491 en ut mineur de Mozart (par l'Orchestre philharmonique de la radio allemande, soliste, W. Kemppf); 18 h. 25. Cheval mon ami; 18 h. 30. Plein air; 19 h. 20. Spécial

20 h. 30. Spécial élections; 21 h. 10. Série documentaire: La qualité de l'avenir... vieuviens partié... La science au secours de l'environnement, les conquêtes écologiques.

Chopin, Liszt, Casadesu, Duhrovay, Durko; 22 h. 30. Muts magnétiques; à 22 h. 35. Animation; 22 h. 35. Cinéastes sans images.

Lundi 6 mars

CHAINE I : TF 1
12 h. 15. Jeu. Réponse à tout; 12 h. 30. Midi première; 13 h. 35. Magazines régionaux; 13 h. 50. Restez donc avec nous; à 14 h. 5. Emission pédagogique (reprise à 14 h. 25); 19 h. A la bonne heure; 19 h. 25. Pour les petits; 19 h. 30. L'île aux enfants; 19 h. 35. Une minute pour les femmes; 19 h. 45. Eh bien, raconte.
20 h. 35. Spécial élections.
21 h. 5. FILM: LE BOUCANIER DES ILES, de D. Paolella (1961), avec R. Harris, M. Mercier, R. Lupi, M. Belli, P. Müller, C. Hintermann.
Année 1790, en Australie, un officier de marine anglais prend le parti des déportés (parmi lesquels se trouve son propre père) et fait alliance avec un pirate.

J. Dreville (1954), avec J. Moreau, F. Rosay, A. Francioli, H. Genès, A. Versini, R. Forté.
Avec les deux héros de la série, les héros de la série (qui vient d'épouser Henri de Navarre) et d'un sentiment protestant.

20 h. 30. Spécial élections; 21 h. 10. Série documentaire: La qualité de l'avenir... vieuviens partié... La science au secours de l'environnement, les conquêtes écologiques.

Chopin, Liszt, Casadesu, Duhrovay, Durko; 22 h. 30. Muts magnétiques; à 22 h. 35. Animation; 22 h. 35. Cinéastes sans images.

CHAINE II : A 2
13 h. 35. Magazine régional; 13 h. 50. Feuilleton: Le dessous du ciel; 14 h. 3. Aujourd'hui madame; 15 h. Série: Mannix; 15 h. 55. Aujourd'hui magazine; 17 h. 55. Fenêtre sur-19 h. 25. Dessin animé; 19 h. 40. C'est la vie; 19 h. 55. Jeu: Des chiffres et des lettres; 19 h. 55. Jeu: Les six jours d'Antenne 2.

10 h. Emission destinée aux travailleurs immigrés: Spécial mosaïque; 10 h. 30. Mosaïque; 10 h. 35. Documentaire: de guérillas d'œuvre (Quand les verriers ressoffirent, reprise de l'émission du 3 mars); 17 h. 30. Espace musical: Concerto pour piano et orchestre n° 24 K 491 en ut mineur de Mozart (par l'Orchestre philharmonique de la radio allemande, soliste, W. Kemppf); 18 h. 25. Cheval mon ami; 18 h. 30. Plein air; 19 h. 20. Spécial

20 h. 30. Spécial élections; 21 h. 10. Série documentaire: La qualité de l'avenir... vieuviens partié... La science au secours de l'environnement, les conquêtes écologiques.

Chopin, Liszt, Casadesu, Duhrovay, Durko; 22 h. 30. Muts magnétiques; à 22 h. 35. Animation; 22 h. 35. Cinéastes sans images.

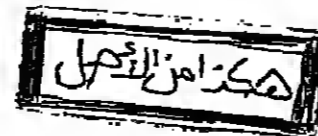
Lundi 6 mars

CHAINE III : FR 3
18 h. 35. Pour les jeunes; 19 h. 5. Emissions régionales; 19 h. 40. Scènes de la vie de province; Un jour comme les autres; 20 h. Les jeux.

18 h. 35. Pour les jeunes; 19 h. 5. Emissions régionales; 19 h. 40. Scènes de la vie de province; Un jour comme les autres; 20 h. Les jeux.

20 h. 30. Spécial élections; 21 h. 10. Série documentaire: La qualité de l'avenir... vieuviens partié... La science au secours de l'environnement, les conquêtes écologiques.

Chopin, Liszt, Casadesu, Duhrovay, Durko; 22 h. 30. Muts magnétiques; à 22 h. 35. Animation; 22 h. 35. Cinéastes sans images.



Edité par la S.A.R.L. le Monde. Gérante: Jacques Favret, directeur de la publication. Jacques Favret. Imprimerie: OJD, 5, rue de Valenciennes, PARIS-IXE. 1978. Reproduction interdite de tous articles, sans accord avec l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57437.

EXISTER

Des voleurs, des visites...

TRES digne malgré son impatience, la vieille dame attend son tour; il arrive; le besoin de parler fait frissonner ses lèvres. Elle tousse, elle toussait fort qu'elle peut: «Où m'a encore attaqué!»

BONNES FEUILLES

«Mes jeunesses ou la joie de vivre» de Maryse Choisy

A solitaire-quinze ans, Maryse Choisy, docteur en philosophie, auteur de plus de cinquante livres, a écrit d'écrit ses Mémoires. Le premier volume, qui couvre la période 1925-1939, se présente sous la titre Mes jeunesses ou la joie de vivre (Éditions Emile-Paul). Ce tome s'ouvre sur un chapitre intitulé: «Préface pour une autobiographie», dont nous publions ici, en «bonnes feuilles», quelques extraits.

Il y avait, le soleil de minuit, les balcons géométriques. Les marchands de la rue de la Harpe, sous la arcade qui bouche le port de Marseille.

Do même, ce «voilà mouton» fut jeté par Krüger à la face de Stocum, qui fit le premier tour du monde en solitaire. C'était en 1925, trois siècles après que les bûchers de l'Inquisition furent éteints. Stocum partit de Boston sur un voilier. Il e bourlingué sur les mers poissonneuses. Après trois ans, il arrive sur les côtes d'Afrique du Sud. Krüger est président de la République du Transvaal. Il écrit chaque mot de la Bible. Il refuse de serrer la main de Stocum.

Qu'en 1925 on n'eût pas le sou, qu'importe? De Montmartre à Montparnasse, on discutait les affaires du monde. Tout a toujours marché dit qu'il est descendu dans la rue. Je ne savais pas encore que l'étoile destinée à vivre dans le siècle où le nombre est roi. Ce serment de ne pas me faire patainer des lettres, l'ai-je toujours tenu? Je ferai mon examen de conscience au cours de ces pages.

Jamais j'ai obéi qu'à l'ange de l'œuvre. Je n'ai pas eu besoin de hurler, comme André Gide: «Familles, le vous hais!» Je n'ovais pas de famille. Quand je me suis présentée à Paris, j'étais une femme libre. Une femme libre et pure. L'ange de l'œuvre me défendait de me croquer (...).

La vie du langage

Étudiantes et filles de plâtre

L'AMATEUR de problèmes d'histoire de mots est souvent en peine (pour autant qu'il s'en soucie) de distinguer la lexicologie et la terminologie, et l'une et l'autre de l'étymologie ou de la terminologie.

sement dans le langage de tout le monde. La documentation, abondante et fine, y fait oublier pour le plaisir de sentir vivre, à travers les mots, une société qui, pour avoir à peu près tous les défauts et tous les vices, les avait un moins.

curieux que le fait n'ait pas été remarqué est encore le témoin offensé.

entreprit de construire des immeubles au-delà de la Chaussée-d'Antin, sur les premières pentes de Montmartre, on ne s'empressa pas pour louer dans ce quartier (Saint-Lazare, Notre-Dame-de-Lorette, la Trinité) périphérique, malcommode, et peu rassurant.

«La nonne sanglante»

Boire en hauteur

Le snobisme à la mode

A partir de 1885 par exemple, il faut être choctosol. Pour le Français moyen, la Trouvère c'est bien. Pour le Parisien, c'est chic. Pour la «boul'vard society», c'est chicosol. L'année suivante, choctosol date un peu: la mode, c'est d'être snobisme, ou beth.

Quant aux crévettes du passage Bréda, jeunes personnes à la mode dans le monde géométrique, on peut croire en effet qu'elles sont nées d'un tamarin plâtré de crévettes (aux-ci sont les «minets» de l'époque), si le mot n'eût pas été déjà employé en 1841 (vingt ans avant la première mention du couple crêvettes).

«Le cravé et la crevette»

«L'HISTOIRE de Sœur Godfriede est édifiente au ciel qu'elle montre comment la presse, les médias, le rumeur, parviennent, avec un instinct très sûr et un sens très précis des archétypes de l'impopularité collective, à construire certaines images-mythes.

«La nonne sanglante», «le sœur Landru», «le religieux rouge», ou «Satan à Watteren». On mobilise tout le roman noir anglais du dix-huitième siècle, le diable, ses tourments et ses tortures. Naturellement c'est de bonne guerre, et de bon cinéma. Des frissons, du soufre, du sang: on voit que le public en demande. Mais s'il demandait aussi à comprendre quelquefois? Même l'horreur, même la nuit.

RAYMOND JEAN.

Le snobisme à la mode

A partir de 1885 par exemple, il faut être choctosol. Pour le Français moyen, la Trouvère c'est bien. Pour le Parisien, c'est chic. Pour la «boul'vard society», c'est chicosol. L'année suivante, choctosol date un peu: la mode, c'est d'être snobisme, ou beth.

«Le cravé et la crevette»

«L'HISTOIRE de Sœur Godfriede est édifiente au ciel qu'elle montre comment la presse, les médias, le rumeur, parviennent, avec un instinct très sûr et un sens très précis des archétypes de l'impopularité collective, à construire certaines images-mythes.

«La nonne sanglante», «le sœur Landru», «le religieux rouge», ou «Satan à Watteren». On mobilise tout le roman noir anglais du dix-huitième siècle, le diable, ses tourments et ses tortures. Naturellement c'est de bonne guerre, et de bon cinéma. Des frissons, du soufre, du sang: on voit que le public en demande. Mais s'il demandait aussi à comprendre quelquefois? Même l'horreur, même la nuit.

RAYMOND JEAN.

GÉRARD LAUZUN.

SPECTACLES

Jazz
Chick Corea et Herbie Hancock
Mariste et Zorro

théâtres

Les salles subventionnées
Opéra : Or Rosencavalier (sam, 19 h. 30)
Comédie-Française : les Acteurs de bonne foi

Les salles municipales
Nouveaux Carré : Cirque à l'antenne
Opéra : Opéra de Paris

Les autres salles
Alix Litalon Montparnasse : la Maison de Proust
Opéra : Opéra de Paris

Les autres salles
Alix Litalon Montparnasse : la Maison de Proust
Opéra : Opéra de Paris

Les autres salles
Alix Litalon Montparnasse : la Maison de Proust
Opéra : Opéra de Paris

Les autres salles
Alix Litalon Montparnasse : la Maison de Proust
Opéra : Opéra de Paris

Les autres salles
Alix Litalon Montparnasse : la Maison de Proust
Opéra : Opéra de Paris

Les autres salles
Alix Litalon Montparnasse : la Maison de Proust
Opéra : Opéra de Paris

Les autres salles
Alix Litalon Montparnasse : la Maison de Proust
Opéra : Opéra de Paris

Les autres salles
Alix Litalon Montparnasse : la Maison de Proust
Opéra : Opéra de Paris

Les autres salles
Alix Litalon Montparnasse : la Maison de Proust
Opéra : Opéra de Paris

Les autres salles
Alix Litalon Montparnasse : la Maison de Proust
Opéra : Opéra de Paris

Les autres salles
Alix Litalon Montparnasse : la Maison de Proust
Opéra : Opéra de Paris

Four tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles - LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES - 704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34 (de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 25 - Dimanche 26 février

Les concerts
Concerts de la Philharmonie de Paris
Concerts de la Grande Salle de l'Opéra

Les concerts
Concerts de la Philharmonie de Paris
Concerts de la Grande Salle de l'Opéra

Les concerts
Concerts de la Philharmonie de Paris
Concerts de la Grande Salle de l'Opéra

Les concerts
Concerts de la Philharmonie de Paris
Concerts de la Grande Salle de l'Opéra

Les concerts
Concerts de la Philharmonie de Paris
Concerts de la Grande Salle de l'Opéra

Les concerts
Concerts de la Philharmonie de Paris
Concerts de la Grande Salle de l'Opéra

Les concerts
Concerts de la Philharmonie de Paris
Concerts de la Grande Salle de l'Opéra

Les concerts
Concerts de la Philharmonie de Paris
Concerts de la Grande Salle de l'Opéra

Les concerts
Concerts de la Philharmonie de Paris
Concerts de la Grande Salle de l'Opéra

Les concerts
Concerts de la Philharmonie de Paris
Concerts de la Grande Salle de l'Opéra

Les concerts
Concerts de la Philharmonie de Paris
Concerts de la Grande Salle de l'Opéra

Les concerts
Concerts de la Philharmonie de Paris
Concerts de la Grande Salle de l'Opéra

Les concerts
Concerts de la Philharmonie de Paris
Concerts de la Grande Salle de l'Opéra

27-08) - V.I. Impérial 2 (742-73-31) ; Saint-Lazare-Paquetier, 2 (03-35-41) ; Naxos, 12 (03-35-41-67) ; Montparnasse-Patà, 14 (03-35-41) ; Gaumont-Convention, 12 (03-35-41) ;

LES LIENS DE SANG (Fr.) (*) V. age, O.G.C. Danton, 2 (03-35-41) ;

LES LIENS DE SANG (Fr.) (*) V. age, O.G.C. Danton, 2 (03-35-41) ;

LES LIENS DE SANG (Fr.) (*) V. age, O.G.C. Danton, 2 (03-35-41) ;

LES LIENS DE SANG (Fr.) (*) V. age, O.G.C. Danton, 2 (03-35-41) ;

LES LIENS DE SANG (Fr.) (*) V. age, O.G.C. Danton, 2 (03-35-41) ;

LES LIENS DE SANG (Fr.) (*) V. age, O.G.C. Danton, 2 (03-35-41) ;

LES LIENS DE SANG (Fr.) (*) V. age, O.G.C. Danton, 2 (03-35-41) ;

LES LIENS DE SANG (Fr.) (*) V. age, O.G.C. Danton, 2 (03-35-41) ;

LES LIENS DE SANG (Fr.) (*) V. age, O.G.C. Danton, 2 (03-35-41) ;

LES LIENS DE SANG (Fr.) (*) V. age, O.G.C. Danton, 2 (03-35-41) ;

Opéra : Or Rosencavalier (sam, 19 h. 30)
Comédie-Française : les Acteurs de bonne foi

Opéra : Opéra de Paris
Comédie-Française : les Acteurs de bonne foi

Opéra : Opéra de Paris
Comédie-Française : les Acteurs de bonne foi

TH. MONTPARNASSE
PEINES DE COEUR
CHASSE ANGLAISE
PAR LE GROUPE TSE

Les films nouveaux

HARD, film français de Gilles Bélier, Paris-Montparnasse, 2 (03-35-41) ;

HARD, film français de Gilles Bélier, Paris-Montparnasse, 2 (03-35-41) ;

HARD, film français de Gilles Bélier, Paris-Montparnasse, 2 (03-35-41) ;

HARD, film français de Gilles Bélier, Paris-Montparnasse, 2 (03-35-41) ;

HARD, film français de Gilles Bélier, Paris-Montparnasse, 2 (03-35-41) ;

HARD, film français de Gilles Bélier, Paris-Montparnasse, 2 (03-35-41) ;

HARD, film français de Gilles Bélier, Paris-Montparnasse, 2 (03-35-41) ;

HARD, film français de Gilles Bélier, Paris-Montparnasse, 2 (03-35-41) ;

HARD, film français de Gilles Bélier, Paris-Montparnasse, 2 (03-35-41) ;

HARD, film français de Gilles Bélier, Paris-Montparnasse, 2 (03-35-41) ;

HARD, film français de Gilles Bélier, Paris-Montparnasse, 2 (03-35-41) ;

HARD, film français de Gilles Bélier, Paris-Montparnasse, 2 (03-35-41) ;

Les grandes reprises

AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (All. v.o.) ; Lucerna, 2 (03-35-41) ;

AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (All. v.o.) ; Lucerna, 2 (03-35-41) ;

AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (All. v.o.) ; Lucerna, 2 (03-35-41) ;

AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (All. v.o.) ; Lucerna, 2 (03-35-41) ;

AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (All. v.o.) ; Lucerna, 2 (03-35-41) ;

AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (All. v.o.) ; Lucerna, 2 (03-35-41) ;

AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (All. v.o.) ; Lucerna, 2 (03-35-41) ;

VOTRE TABLE CE SOIR
DINERS
ALSACE AUX HALLES 236-74-34
BIÈRE DE LA GARE 3 bd du Montparnasse, P. T.I.J.

Le Monde économie-régions

CONSTRUCTION NAVALE

UNE CRISE QUI N'ÉPARGNE PERSONNE

La crise mondiale de la construction navale s'est à tel point aggravée en 1977, que les carnets de commandes ne représentent plus, en fin d'année, que 36,7 millions de tonneaux, soit un peu plus du quart seulement du niveau record enregistré en mars 1974, vient de révéler le Lloyd's Register of Shipping.

Les perspectives sont sombres, puisque 67 % des commandes en carnet devraient être achevées en 1978, ce qui laisse peu d'heures de travail pour l'année 1979, dont on prévoit qu'elle

sera marquée par un ralentissement encore plus prononcé qu'en 1977 et en 1978. En 1975, la baisse a affecté principalement le Japon, dont la production a diminué de 25 %. L'Espagne est parvenue à s'élever au troisième rang des pays constructeurs de navires, après la Suède. Les livraisons de la France ont baissé de près de 50 %. La crise des industries navales qui n'épargne aucun chantier français est particulièrement aiguë à La Ciotat et à Dunkerque, dans le secteur de la réparation.

A DUNKERQUE : les clignotants sont allumés partout

Dunkerque. — La campagne électorale s'est engagée à Dunkerque dans un climat que perturbe la crise des industries navales. Cinq cent quarante salariés de la réparation. Ainsi jeudi 23 février, cent quarante salariés de Flandres-Industrie ont reçu leurs lettres de licenciement. Quarante-sept suppressions d'emploi étaient prévues ; cent quarante-cinq ont été demandées et cent quarante autorisées par l'installation du travail. C'est encore beaucoup trop aux yeux de la section C.G.T. de la société qui a déclenché une grève, reconductible chaque jour, avec occupation des ateliers.

Mais ceux des ouvriers qui n'approuvent pas la grève ont d'autant moins la possibilité de travailler que les formes de réparation et les docks du port sont vides de bateaux depuis des semaines. Dans l'entreprise Béillard — le numéro un de la réparation navale dunkerquoise — le personnel a lui aussi été débrayé pour protester contre le chômage et le travail à la carte.

Les directions des deux sociétés, pour leur part, reprochent aux responsables de la C.G.T. d'entretenir une situation précaire qui inquiète les armateurs. D'où le faible nombre de navires qui chalandent Dunkerque pour se faire réparer. Mais les dirigeants syndicaux répliquent en accusant le patronat de refuser la clientèle précieusement pour justifier les licenciements d'effectifs.

Béillard reste susceptible de prendre le contrôle de Flandres-Industrie, avec une participation de Chantiers de France-Dunkerque dans la population. A Flandres-Industrie, en tout, les grévistes attendent que le directeur général accepte de venir discuter à Dunkerque des licenciements. Dans le secteur de la construction navale, la direction des Chan-

tières de France-Dunkerque vient de protester contre des commentaires de nature, selon elle, à semer l'inquiétude et le désarroi parmi la population à propos de l'emploi. Commentaires qui lui paraissent avoir un caractère électoraliste. Les délégués syndicaux du chantier ont notamment indiqué qu'une nouvelle commande de deux ports-conteneurs pour le transport des bananes risquait d'échapper à Dunkerque. Une commande dont la destination (Chantiers de La Ciotat ou de l'Atlantique ?) ne sera certainement pas connue au cours des trois prochaines semaines.

● A LA CIOTAT : trois cent soixante-cinq « départs » en 1978.

(De notre correspondant.)
Marseille. — L'inquiétude s'accroît aux Chantiers navals de La Ciotat qui emploient environ dix-huit cents personnes, où aucune commande n'a été enregistrée depuis de longs mois. Le dernier lancement de navire est prévu sur le cale n° 1 pour la fin de juillet 1978 (livraison en mars 1979) et le dernier mise à l'eau dans la grande forme en février 1979 (livraison en août 1979).

Selon les responsables du syndicat F.O. de la métallurgie, M. Malinot, a déclaré à Dunkerque : « Les clignotants sont allumés partout ». Pour lui, les solutions préconisées par les autres syndicats ont un caractère « protectionniste et consistant à gérer la crise ». « Nous n'avons pas à gérer la crise de la construction navale, mais dans un esprit d'indépendance syndicale, à gérer les intérêts des salariés. » Cette crise n'a pas manqué d'être évoquée, vendredi 24 février, au cours de la conférence de presse du candidat socialiste, M. Albert Denvers, député sortant. M. Denvers a rappelé que les socialistes avaient été les premiers dans le passé à décider de soutenir l'industrie navale (loi Defferre). « La concurrence sauvage doit nous conduire à élaborer un plan de relance de la marine marchande, assorti d'une aide aux constructeurs », a-t-il déclaré. Pour lui, la solu-

CINQ CENT QUARANTE « CHALANDONNETTES » EN RÉPARATION DANS LE VAL-D'OISE

Un protocole d'accord vient d'être signé pour assurer « dans les meilleurs délais » la réparation des cinq cent quarante pavillons de la cité-jardin de Méroucourt (Val-d'Oise).

Ces pavillons, ces « chalandonnettes », construits il y a cinq ans, présentent de nombreuses malfaçons. Le secrétaire d'Etat au logement avait fait, le 9 février, une visite de la cité-jardin de Méroucourt avant d'établir le protocole de règlement qui vient d'être signé par le groupement pour la gestion des risques de la construction : la Société centrale immobilière de constructions (S.C.I.C.), le syndicat des copropriétaires de la cité (U.P.T.), les représentants de salariés et le logement et le directeur départemental de l'équipement.

Ce texte prévoit « une répartition des dépenses de réparation entre les trois crévantes : S.C.I.C. ; réparations dans le montant à été fixé forfaitairement à 14 millions de francs au vu des propositions de l'architecte délégué par l'Etat public et le règlement en accordant des prêts aux conditions réservées pour les constructions H.L.M. en occasion à la propriété, c'est-à-dire sans intérêt et sans taxes préférentielles ».

Selon le préfet du Val-d'Oise, M. Raoul Carrère, « le projet de protocole, finalisé en fin de semaine dernière, est un ensemble d'annonces destinées à assurer en urgence les travaux de réparation, tout en donnant la possibilité de faire décider par les tribunaux la part de chacun (assurances, constructeurs, copropriétaires) en fonction de leurs responsabilités dans les malfaçons ».

JACQUELINE MEILLON.

Quatre pistes pour l'achat de roulettes à La Villette. — Quatre pistes expérimentales pour les amateurs de planche à roulettes vont être installées à La Villette par une société privée. Ces pistes, dont la longueur variera de 30 à 80 mètres, seront identiques à celles qui existent en Californie, et elles seront réalisées selon un procédé français. Elles seront situées près de la station de métro Porte-de-La Villette, au pied de la grande salle des ventes.

EN ILE-DE-FRANCE

LA DÉFENSE : attention ! chantier

Les retards dans la construction et la vente du nouveau quartier de la Défense, à l'ouest de Paris, créent des difficultés financières pour l'établissement public chargé de son aménagement, les entreprises qui doivent s'y installer et les habitants condamnés à vivre dans cet immense et interminable chantier.

C'est ainsi que le tribunal de commerce de Paris vient de désigner un expert afin de déterminer si l'établissement public d'aménagement de la Défense (Hauts-de-Seine) aurait effectivement terminé les travaux d'aménagement du centre commercial prévu à l'ouest du quartier en 1978.

Le Printemps et la Samaritaine, deux grands magasins qui devaient s'installer dans le centre en 1979, avaient, en effet, décliné de ne le faire qu'en 1982, estimant que l'état d'avancement des travaux, dans l'ensemble du nouveau quartier, n'était pas satisfaisant (le Monde du 12 octobre). D'autre part, après la publication de notre supplément sur le département des Hauts-de-Seine, les 22 et 23 janvier, M. Merlin Lévy, de Courbevois, nous apporte son témoignage d'habitant du quartier.

« Les responsables de la Défense nous ont dit qu'ils présentent ce quartier comme une ville urbanisée en avance ». Mais doit-on considérer comme urbanisée d'avant-garde la construction anarchique d'un quartier dans lequel les programmes initiaux ont été bouleversés, réservant ainsi la porte belle à la construction de

bureaux qui se vendent mal, dans lequel l'ouverture des grands commerces est retardée et les cinémas fermés, dans lequel la réalisation des équipements collectifs est largement dépendante de la vente des bureaux ?

« Enfin, dernier point — mais non le moindre, — comment urbanisme d'avant-garde, écologie et cadre de vie s'économisent-ils d'un boulevard circulaire, où défilent quotidiennement plus de cent mille véhicules, et cela par ailleurs à moins de 1 mètre des habitations ? »

« D'autre part, l'important regrette que le responsable départemental de l'équipement, interrogé sur « les difficultés de la circulation », ait complètement oublié de parler de l'auto-roule A-14.

« Pour cela, il a sans doute de bonnes raisons. En ce qui me concerne — et nous sommes plusieurs milliers dans ce cas — j'ai aussi de bonnes raisons pour réparer cet « oubli ». « Sous le drapeau de la Défense stagne un investissement qui a déjà coûté près de 300 millions de francs, et qui comprend, entre autres, les deux tunnels formant l'auto-roule A-14 et un des échangeurs routiers les plus importants d'Europe. « On pourrait dissiper longtemps sur la crise qui empêche la poursuite de ces travaux ou sur la rentabilité financière d'un tel chantier. Par contre, ce sur quoi il n'est pas possible de dissiper, c'est sur les conditions de vie qui sont faites aux riverains. Les habitants, dans leur grande majorité, se battent pour exiger qu'on « les laisse dormir la nuit, vivre dans le calme le jour... »

PRIX

Les résultats de janvier (+ 0,5 %) démontrent l'efficacité de la politique suivie déclare M. Boulin

« La modération de l'indice des prix de détail en janvier confirme le ralentissement observé dès les derniers mois de 1977. Sans biocage des prix, sans baisse de la T.T.A., nous sommes revenus au rythme de hausse inférieur à tous ceux que nous avons connus depuis six ans », a déclaré, vendredi 24 février, M. Robert Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances.

Ce résultat, qui vient récompenser les efforts accomplis par les Français depuis dix-huit mois, démontre l'efficacité de la politique suivie : en s'attaquant aux causes profondes de l'inflation et en acceptant pendant le premier semestre 1977 les hausses qui s'imposaient, nous nous sommes privés de résultats rapides et spectaculaires, mais nous avons créé les conditions d'un retour à la stabilité des prix. Je ne doute pas que les résultats déjà acquis aideront les Français à comparer et à apprécier les propositions qui

leur sont faites pour l'avenir de leur économie par ceux qui se présentent à leur suffrage. »

Comme nous l'avons annoncé dans nos éditions du 25 février, l'indice des prix de détail a augmenté de 0,5 % en janvier par rapport à décembre, passant de 129,4 à 129,5 en un mois, sur la base 100 en 1970. En un an (janvier 1978 comparé à janvier 1977), la hausse des prix est de 5,2 %, sur six mois de 3,4 % et sur trois mois (novembre, décembre 1977, janvier 1978) de 2,7 %.

En janvier, les prix des produits alimentaires ont augmenté de 0,5 % par rapport à décembre et de 2,7 % en un an (trois fortes hausses sur les corps gras et le beurre, le porc et le charbonnier et, à un moindre degré, sur les poissons ; forte baisse sur les boissons non alcoolisées, qui incluent le café). Le prix des produits manufacturés augmentent de 0,3 % en un mois et de 2,9 % en un an. Les services augmentent de 1,1 % ; les principales hausses appartiennent à la poste (cette hausse est due à la hausse des tarifs de lettres (+ 1,2 % en un mois ; + 4,8 % en un an) et des services de santé (+ 1,8 % en un mois ; + 3,6 % en un an).

Le principal motif de satisfaction de la F.I.R.E. réside dans les résultats du commerce extérieur. Les importations, 20,3 milliards de francs, ont augmenté de 14 % (+ 40 % en 1976), et les exportations, 20,8 milliards de francs, de 10 % (+ 25 % en 1976). Le solde positif ressort à 0,5 milliards de francs. Les ventes ont fortement progressé hors de la C.E.E., notamment vers les pays pékérois.

« Nos industries occupent maintenant la seconde place dans le monde, derrière l'Allemagne fédérale, pour la part du chiffre d'affaires exporté », précise le M. Pillard. « Pour maintenir nos positions et redevenir créateurs nets d'emplois, il suffit que les grands programmes publics ne soient pas remis en question. »

Le président de la F.I.R.E. a également critiqué le programme commun. Si les nationalisations prévues étaient appliquées, « 43 % du chiffre d'affaires du secteur de la métallurgie et de la moitié des exportations seraient réalisées par ce nouveau secteur public. Curieusement, celui-ci contrôlerait des productions non stratégiques telles que celles des piles, des câbles et lampes électriques ».

AFFAIRES

Les industries électriques et électroniques ont dégagé en 1977 un excédent commercial de 6,5 milliards de francs

« Nos industries n'ont pas échappé, en 1977, au ralentissement général de l'économie », a déclaré, le 23 février, M. Pillard, président de la Fédération des industries électriques et électroniques (F.I.E.E.). Le chiffre d'affaires (74,3 milliards de francs) a progressé de 11 %, mais la production en volume n'a augmenté que de 5 % (+ 7 % en 1976). L'évolution a été un peu moins bonne pour les biens d'équipement que pour les biens intermédiaires et de consommation. Les matériels d'éclairage, les moteurs et transformateurs, piles et accessoires ont connu une activité moins satisfaisante que la moyenne, alors que, pour la radio-télévision et le téléphone, les taux de croissance ont été plus favorables. Dans l'ensemble, les effectifs ont été maintenus à 1 % près

de 14 % (+ 40 % en 1976), et les exportations, 20,8 milliards de francs, de 10 % (+ 25 % en 1976). Le solde positif ressort à 0,5 milliards de francs. Les ventes ont fortement progressé hors de la C.E.E., notamment vers les pays pékérois.

« Nos industries occupent maintenant la seconde place dans le monde, derrière l'Allemagne fédérale, pour la part du chiffre d'affaires exporté », précise le M. Pillard. « Pour maintenir nos positions et redevenir créateurs nets d'emplois, il suffit que les grands programmes publics ne soient pas remis en question. »

Le président de la F.I.R.E. a également critiqué le programme commun. Si les nationalisations prévues étaient appliquées, « 43 % du chiffre d'affaires du secteur de la métallurgie et de la moitié des exportations seraient réalisées par ce nouveau secteur public. Curieusement, celui-ci contrôlerait des productions non stratégiques telles que celles des piles, des câbles et lampes électriques ».

Manufrance : M. Sanguedolce demande une audience à M. Barre

Saint-Etienne. — A l'exception de M. Fasano, les administrateurs de Manufrance, y compris MM. Hamon et Juvin, tout récemment cooptés (le Monde du 20 février), ont déféré le 23 février à la convocation du tribunal de commerce de Lyon. Par une lettre en date du 14 février, M. Xavier Bokanowski, juge-commissaire, leur avait rappelé que, « jusqu'ici, le plan de redressement n'avait pas été exécuté, alors que le déficit (5 millions de francs en janvier) s'accroît », et leur demandait un certain nombre de renseignements sur l'état des négociations avec les investisseurs éventuels. Les administrateurs, soutenus de ne pas compromettre le second montage financier, sont restés sur leur réserve.

Le conseil d'administration de Manufrance, qui se réunira mercredi 1^{er} mars, pourrait engager le processus de la création et de la mise en route de la société nouvelle d'exploitation et être un appui financiers attendus n'était pas réunie. M. Boulin ayant assuré que le prêt du F.I.R.E. était accordé « sans condition ». D'autre part, à la suite de la déclaration de M. Raymond Barre à Roanne sur la situation de Manufrance (le Monde du 18 février), M. Joseph Sanguedolce, maire (P.C.) de Saint-Etienne, vient de s'adresser au premier ministre pour lui rappeler que, « dès le 31 août 1977, il lui avait réclamé une audience dans les meilleurs délais, et que cette requête avait été répétée à plusieurs reprises ». M. Sanguedolce insiste donc cette demande et insiste pour que soit trouvée une solution très rapidement et en tout état de cause avant le conseil d'administration de Manufrance ». — P.C.

CONSUMMATION

Le personnel de la répression des fraudes demande à quitter le ministère de l'Agriculture

Le syndicat unique du personnel du service de la répression des fraudes du ministère de l'Agriculture vient d'adresser aux partis politiques et aux associations de consommateurs un autre bilan où il affirme sa vocation interministérielle et où il demande à quitter le ministère de l'Agriculture pour s'insérer dans un éventuel ministère de la consommation digne de ce nom. L'argumentation qui sous-tend cette revendication mérite qu'on s'y intéresse.

« Seul titulaire administratif à vocation générale non orienté vers la production », le service de la répression des fraudes est un autre bilan où il affirme sa vocation interministérielle et où il demande à quitter le ministère de l'Agriculture pour s'insérer dans un éventuel ministère de la consommation digne de ce nom. L'argumentation qui sous-tend cette revendication mérite qu'on s'y intéresse.

Pourrait, la répression des fraudes ne compte que 667 fonctionnaires titulaires et 250 agents contractuels. Son budget, en 1978, est de 72 millions de francs sur les 752 millions que reçoit la section de la qualité du ministère de l'Agriculture ; celle-ci consacre les neuf dixièmes de ses ressources aux services vétérinaires (lutte contre les maladies des animaux) et des denrées d'origine animale.

« Cette situation entraîne parfois une perte d'indépendance, à la fois de l'agent et de ses responsables hiérarchiques. » Et de souhaiter « un mode de gestion global des fonds de concours existant tout simplement personnellement et leur remplacement progressif par des taxes parafiscales. »

Ce renforcement du service de la répression des fraudes suppose de plus, évidemment, la mise en place d'une politique de recrutement et d'amélioration des rémunérations. — J. D.

« Une circulaire relative au contrôle de la concentration économique et à la répression des ententes illicites et des abus de position dominante apporte aux entreprises et aux personnes morales concernées un certain nombre de précisions sur la procédure à suivre tant au stade administratif que devant la commission de la concurrence. Cette circulaire de procédure (Bulletin officiel des services des prix daté du 17 février) est liée à la loi du 19 juillet 1977 sur les ententes et au décret d'application du 25 octobre de la même année. »

VIENT DE PARAÎTRE

Un dossier du Monde

L'ÉCOLOGIE

enjeu politique

En vente partout - 10 F

LE FINANCIÈRE MARCHÉ DES CHANGES

Les Bourses de provinces ont leur propre indice. Calculé à partir d'un échantillon de cinquante-trois valeurs...

La province aura son indice

Les Bourses de provinces ont leur propre indice. Calculé à partir d'un échantillon de cinquante-trois valeurs...

Valeurs à revenus fixes

Table listing various fixed income securities with columns for yield and price.

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Les comptes de la Compagnie financière de Paris se sont soldés en 1977, par un bénéfice net de 186,99 millions de francs...

Table listing financial institutions and their performance metrics.

Le prochain dividende de la S.N.I. sera majoré de 5,3 % et porté de 20,88 F à 21,99 F.

Alimentation

Le bénéfice net de Carrefour pour l'exercice 1977 serait, au niveau de la société mère, conforme aux dernières prévisions...

Bourse de Paris

SURENCHÈRES

« FAITES vos jeux... Rien ne va plus... Transformée en un gigantesque casino à l'occasion de la prochaine consultation électorale, la Bourse de Paris a poursuivi, cette semaine, son ascension amorcée quinze jours plus tôt...

Encore très résistant lundi, pourtant jour de liquidation générale, le marché confirmait le lendemain ses excellentes dispositions. La première séance du nouveau mois boursier s'acheva par une hausse de 1,4 % environ.

GRACE À L'ÉTRANGER...

Le résultat net consolidé du groupe Saint-Gobain - Pont-à-Mousson s'est élevé à 599 millions de francs en 1977...

Table listing various companies and their financial data.

Pétroles

Table listing oil companies and their performance.

Mines, caoutchouc, outre-mer

Table listing mining and rubber companies.

Produits chimiques

Le numéro un britannique de la chimie, les Imperial Chemical Industries (ICI), a obtenu pas enregistre pour 1977 une très brillante performance...

Table listing chemical companies.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

Table showing weekly stock market indices for various sectors.

Bourses étrangères

NEW-YORK

Une félicité est apparue ces derniers jours à Wall Street après deux semaines de chute sévère et, malgré une note dominante à l'irrégularité, l'indice des industrielles s'est établi vendredi à 756,24, soit à 3,55 points au-dessus de son niveau du 11 février.

Table listing New York stock market data.

LONDRES

Le London Stock Exchange n'a décemment plus le moral et, pour la seconde semaine consécutive, les cours ont sensiblement baissé.

Table listing London stock market data.

FRANCFORT

Un parfum de hausse malgré un nouveau recul des cours, un cherté parfum de hausse a flétri cette semaine sur le marché allemand.

Table listing Frankfurt stock market data.

TOKYO

Une assez forte reprise s'est opérée cette semaine sur des rumeurs [énormes] de mesures de relance économique et, au départ d'une recrudescence mardi, les différents indices ont progressé d'environ 1 %.

Table listing Tokyo stock market data.

Bâtiment et travaux publics

Campanon Bernard annonce pour 1977 un chiffre d'affaires de 24 fév. dirr.

Table listing construction companies.

Métallurgie, constructions mécaniques

Les mesures prises en application du décret de l'année par la Communauté européenne, visant à contrôler les importations de produits sidérurgiques et à relever sensiblement tout au long de l'année le prix de vente à l'intérieur du marché commun...

Table listing metallurgy and mechanical companies.

MÉTALLURGIE, CONSTRUCTIONS

Le bénéfice net réalisé par Darty pour l'exercice clos le 28 février prochain dépassera sans doute 40 millions de francs; celui de l'exercice précédent était de 34,1 millions.

Table listing metallurgy and construction companies.

Matériel électrique, services publics

Le bénéfice net de la CGE y compris les plus-values et moins-values en capitaux, atteint 37,2 millions de francs pour 1977.

Table listing electrical equipment and public services companies.

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES À TERME

Table listing most actively traded securities.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

Table showing transaction volumes for various periods.

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 31 décembre 1975)

Table showing daily indices for various sectors.

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100 30 décembre 1977)

Table showing exchange agent company performance.

INDICES GÉNÉRAUX DE BASE 100 EN 1949

Table showing general indices based on 1949 levels.

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100 29 décembre 1961)

Table showing exchange agent company performance (1961 base).

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

Table showing transaction volumes for various periods.

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 31 décembre 1975)

Table showing daily indices for various sectors.

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100 30 décembre 1977)

Table showing exchange agent company performance.

INDICES GÉNÉRAUX DE BASE 100 EN 1949

Table showing general indices based on 1949 levels.

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100 29 décembre 1961)

Table showing exchange agent company performance (1961 base).

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

- 2. IDÉES
- CONTROVERSES : « En marge », par Tony Kerssels ; « Le curisme de Mme Bouvier », par Gabriel Matzneff ; « Et pourquoi c'est difficile », par Jean Turot ; « Les endes », par Gilles de Lamoignon ; « Apos-tats », par Pierre Marcollo.
- 3. ÉTRANGER
- L'évolution du régime en Chine et la contestation.
- 4. EUROPE
- ITALIE : la violence dans les écoles.
- 4. AMÉRIQUES
- 5. AFRIQUE
- 6. DÉFENSE
- Le débat sur le SMIC à 2.400 francs.
- 7. POLITIQUE
- Strip-tease pédagogique.
- 8. SOCIÉTÉ
- Strip-tease pédagogique.
- 8. ÉDUCATION
- 8. JUSTICE
- La feuille des véhicules et la condamnation de M. Trignol.

LE MONDE AUJOURD'HUI
PAGES 9 à 15

- Au fil de la semaine : l'élection du plus jeune député 1978, par Pierre Viancon-Pont.
- Lettre de Djibouti, par Philippe Decraet.
- Bonnes nouvelles : « Mes jumeaux ou la joie de vivre », de Maryse Choisy.
- RADIO-TELEVISION : « Jeau-Christophe », la musique d'un roman fleuve, par Mathilde La Haridon ; Un anniversaire avec M. Jean Drucker ; la S.F.P. et la crise du cinéma, par Jacques Sicler.

- 16-17. CULTURE
- MUSIQUE : Histoire de l'opéra, de Noetzer.
- JAZZ : Chick Corea et Herbie Hancock.
- CINÉMA : Quelle pédagogie du « HDREC » ?
- 18. AUTOMOBILE
- 18. SPORTS
- 19-20. ÉCONOMIE-REGIONS
- La crise dans la construction navale.
- 21. LA SEMAINE FINANCIÈRE

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (11 à 14)
Carnet (18) ; Informations pratiques (18) ; Journal officiel (18) ; Météorologie (18) ; Mots croisés (18).

NOUVELLES LIMITATIONS DE VITESSE SUR LES AUTOROUTES ?

Parlant de la sécurité routière en cours d'une interview à Radio-Monte-Carlo, vendredi 24 février, M. Formanet, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, a notamment déclaré : « La limitation de vitesse à 120 kilomètres à l'heure sur les autoroutes mériterait peut-être d'être examinée à nouveau. »

Le ministre de l'équipement étudie les différentes expériences de limitation de vitesse dans les pays étrangers. Il s'intéresse, en particulier, à la formule inaugurée en Italie où les vitesses limites sont « modulées » en fonction de la cylindricité des véhicules.

D'autre part, la gendarmerie et les services de police viennent de publier les chiffres officiels concernant les accidents de la route « enregistrés » en janvier dernier : 19 833 accidents, 1 036 tués, 26 798 blessés dont 7 524 dans un état grave.

Par rapport à janvier 1977, ces chiffres font apparaître une augmentation de 4,6 % du nombre des accidents, de 3,1 % du nombre des tués et de 4,5 % du nombre des blessés.

VIENT DE PARAÎTRE
Un dossier du Monde
L'ÉCOLOGIE enjeu politique
En vente partout - 10 F

A B C D E F G

Le Cambodge aurait lancé une offensive dans la province vietnamienne de Tay-Ninh

Citant une « source sûre », l'envoyé spécial de l'A.F.P. dans le sud du Vietnam, Jean Thoraval, indique, ce samedi 25 février, que plusieurs divisions cambodgiennes ont pénétré vendredi en territoire vietnamien le long de la frontière de la province de Tay-Ninh, au nord de la région dite du Bec-de-Casard. Sans faire allusion à cette nouvelle offensive, le général Giap, ministre vietnamien de la défense, a déclaré vendredi que les « sombres desseins » du Cambodge étaient « vus à l'échec » parce que les Vietnamiens sont « résolus à combattre fermement pour défendre la souveraineté de leur pays ».

Selon l'envoyé spécial de l'A.F.P., les effectifs cambodgiens engagés au Vietnam seraient de trente mille, voire de quarante mille hommes. Outre l'offensive dans la province de Tay-Ninh, les troupes de Phnom-Penh auraient récemment engagé le combat dans deux autres régions frontalières.

L'envoyé de l'A.F.P. écrit : « Si elle n'était pas stoppée, cette poussée « triangulaire » au nord du Bec-de-Casard pourrait permettre — estiment les observateurs — d'artillerie khmère de s'approcher suffisamment de Ho-Chi-Minh-Vi pour démanteler la population à coups d'obus de canon de combat ou de chars d'assaut. »

Vendredi, des journalistes occidentaux invités à visiter les zones de combats ont pu constater qu'un bombardement de quelques sautes d'artillerie sur Long-Hoa, dans les faubourgs de Tay-Ninh, ont fait dix-huit morts et cinquante blessés, et détruit une dizaine de maisons.

D'autre part, ce conflit frontalier a été au centre des entretiens qu'ont eus vendredi à New-Delhi le premier ministre vietnamien, M. Pha Van Dong, et les dirigeants indiens, apprenant de source officielle dans la capitale indienne.

M. Pha Van Dong, qui effectuait une visite officielle de sept jours en Inde, a exposé le point de vue du Vietnam dans ce conflit lors de deux entretiens, l'un avec son homologue indien, M. Morarji Desai, l'autre avec le ministre indien des affaires étrangères, M. Valpayya. M. Pha Van Dong s'est également adressé au Parlement indien, affirmant que son gouvernement ferait tout ce qui est possible pour parvenir à une solution pacifique du conflit.

Le premier ministre vietnamien a également tenu, devant le Parlement, le rôle de l'Inde dans le mouvement des non-alignés et a remercié ce pays pour l'aide qu'il apporte au Vietnam dans les domaines de l'agriculture, de l'industrie, des communications et de la technologie.

En Allemagne fédérale LES SUITES DE L'AFFAIRE LUTZE

M. Schmidt a été entendu par la commission d'enquête parlementaire

De notre correspondant

Bonn. — Assis seul à une petite table au milieu de la salle où s'agitaient les photographes, il regardait de façon détachée sa cigarette, faisant face à une rangée de parlementaires, le chancelier Schmidt a comparu vendredi 24 février devant la commission d'enquête constituée au Bundestag après le suicide provoqué par l'affaire d'espionnage Lütze (le Monde des 14 et 15 décembre). La mise en scène donnait l'impression que ce « témoin » se trouvait en position d'accusé. Personne ne se souvient qu'un chancelier ait déjà été prié de comparaître devant une telle commission.

M. Herbert Laabs, dont Remate Lütze était le secrétaire, avait longtemps été un proche collaborateur de M. Schmidt avant d'être nommé directeur du ministère de la défense, poste dont il est aujourd'hui suspendu. Aussi les représentants de l'opposition chrétienne-démocrate se sont-ils fait un malin plaisir d'insister sur ces liens entre le chancelier et le supérieur hiérarchique de la principale affaire de l'année. Mais M. Schmidt a assuré que Remate Lütze lui était « complètement inconnu », contrairement à ce qu'avait dit son porte-parole le mois dernier.

Le chancelier s'est également précipité sur le débat de cette affaire, qui remonte à 1976. Il en avait été complètement informé. Encore reste-t-il à expliquer pourquoi le général Harald Wust, inspecteur général de la Bundeswehr, n'a été mis au courant qu'à la coup plus tard. Enfin, le chancelier a voulu rassurer la commission et l'opinion : les espions, s'ils ont causé de graves dommages à la Bundeswehr, n'ont pu, à leur tour, mettre la main sur des secrets nucléaires.

An bout de trois heures, le chancelier a quelque peu perdu son calme, se redressant soudain dans son fauteuil pour se placer droit devant le micro. Il s'est mis à son tour à énumérer tous les scandales d'espionnage que la Bundeswehr a connus depuis sa fondation, pour « conseiller » à la commission de demander à ses prédecesseurs à la chancellerie comment ils s'étaient eux-mêmes comportés dans ce genre d'affaires. — (A.F.P.)

Au Maroc LE « MONSTRE DE CASABLANCA » CONDAMNÉ À MORT

(De notre correspondant.)

Rabat. — Deux condamnations à mort ont été prononcées, vendredi 24 février, par la chambre criminelle de la cour d'appel de Casablanca. Elles frappent Mustapha Moutouchawik âgé de quarante ans, surnommé le « monstre de Casablanca », et son complice, Bonchab Zimani, âgé de vingt-sept ans.

Déjà condamné à mort par contumace pour d'autres faits, Mustapha Moutouchawik a eu à répondre du meurtre de deux garçons de dix ans qu'il avait enlevés séparément. Après avoir tué l'une de ses victimes, il avait demandé aux parents une rançon de 10 000 dirhams (environ 11 000 francs) pour que leur enfant leur soit rendu vivant.

« Jamais la justice marocaine n'a eu à juger de tels crimes d'enlèvement, de meurtre et de demande de rançon », a dit le procureur du roi avant de requérir la peine capitale. « Le châtiment doit donc être exemplaire. Il faut éviter les erreurs de la justice italienne qui, par son indulgence et son laxisme, encourage les malfaiteurs et les criminels. » — L. G.

LA MAISON YVONNE DE BREMOND D'ARS

recherche tous tableaux de grands maîtres anciens
20, FAUBOURG ST-HONORE PARIS 8^e - 265.11.03

En Argentine L'ARCHEVÊQUE DE PLATA ESTIME QUE MGR MARTY EST « MAL INFORMÉ »

Buenos-Aires (A.F.P.). — L'archevêque de La Plata, Mgr Antonio Plaza, a déclaré jeudi 23 février qu'aucun des ressortissants français « qui ont souffert ou qui souffrent » en Argentine n'est innocent.

Le prélat, qui s'adressait à des journalistes à La Plata, entendait ainsi répliquer à l'archevêque de Paris le cardinal Marty, qui avait refusé qu'une messe soit célébrée dans l'église Saint-Germain-l'Auxerrois en l'honneur du héros de l'indépendance argentine, Jose de San-Martin (le Monde du 17 février). La messe finalement été célébrée mardi 21 février à l'ambassade d'Argentine de Paris.

Mgr Marty avait déclaré qu'il ne pouvait autoriser un office de ce genre alors que l'opinion française s'inquiète du sort de certains citoyens français en Argentine. Deux religieux français figurent parmi les seize personnes qui ont disparu en décembre dernier, après avoir assisté à une réunion organisée à Buenos-Aires pour s'entretenir du sort des milliers d'Argentins portés disparus depuis l'arrivée au pouvoir de l'actuel régime militaire, en mars 1976.

Mgr Plaza a ajouté à l'adresse du cardinal Marty : « Il doit être mal informé sur ce qui se passe dans notre pays. »

« L'explosion de deux wagons-citernes contenant du gaz liquide, vendredi 24 février, dans le centre de la petite ville américaine de Waverly (Tennessee), a fait plusieurs morts et près d'une centaine de blessés. — (A.F.P.)

Les experts de l'ONU n'ont pas réussi à rédiger une convention internationale sur les prises d'otages

De notre correspondante

Genève (Nations unies). — Les experts réunis depuis le 6 février pour rédiger une convention internationale sur les prises d'otages se sont séparés vendredi 24 février sur un échec. Ils reconnaissent que le projet de convention n'avait « pas réussi à remplir leur tâche impartie », et ils demandent à l'Assemblée générale de l'ONU de convoquer une nouvelle conférence.

Les Nations unies admettront-elles que des prises d'otages puissent être justes ? La question a été suffisamment prise en

A L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DE L'ONU SUR LE DÉSARMEMENT

Devant le comité préparatoire de l'Assemblée spéciale de l'ONU sur le désarmement, la France a précisé, vendredi 24 février, les propositions faites par le général Lütze. Elle propose notamment que l'actuelle conférence présidée par Washington et Moscou soit remplacée par un comité de quatre membres permanents du Conseil de sécurité, représentant les diverses régions du monde. La présidence serait émise pour deux ans, mais les cinq « grands » en seraient exclus. Le comité adopterait ses décisions par consensus. Le Fonds de désarmement pour le développement pourrait être alimenté de 1 milliard de dollars par des contributions volontaires fournies pour moitié par les puissances nucléaires au prorata du nombre de secteurs, et pour moitié par les pays riches et les autres selon des critères à définir. — (A.F.P.)

La conférence de Belgrade L'U.R.S.S. EST FAVORABLE AU TEXTE DES NEUTRES QUI FAIT ABSTRACTION DES DROITS DE L'HOMME

La conférence de Belgrade sur la sécurité et la coopération en Europe (S.C.S.E.) se sépare vendredi 24 février. Elle a adopté un texte qui fait abstraction du problème de la plus litigieuse : celui des droits de l'homme.

La conférence de Belgrade sur la sécurité et la coopération en Europe (S.C.S.E.) se sépare vendredi 24 février. Elle a adopté un texte qui fait abstraction du problème de la plus litigieuse : celui des droits de l'homme.

Les trente-cinq délégations discutent actuellement un document, préparé par neuf pays neutres et onze alliés de la Suisse, et qui fait abstraction du problème de la plus litigieuse : celui des droits de l'homme. Le délégué soviétique, M. Vorontsov, a déclaré, vendredi 24 février, que ce texte était « acceptable à 85 % », mais qu'il insistait trop sur l'insuffisance des résultats de la conférence et devait avoir un ton plus positif.

NOUVELLES BRÈVES

- La balance commerciale de l'Algérie, selon les statistiques en mois de janvier un excédent de 1,9 milliard de deutschemarks, en baisse de 100 millions de deutschemarks par rapport au mois de décembre 1977. — (U.P.)
- Volvo va louer sept cents camions à Chinois sur bases d'un contrat passé avec la société chinoise China National Machinery Import and Export. C'est la première fois que Volvo signe directement un accord avec la Chine.
- M. Jean Pérochon est nommé directeur général et administrateur de Chrysler International. M. Pérochon, qui est également vice-président et administrateur de Chrysler International S.A., conservera les fonctions qu'il exerçait déjà comme directeur des opérations industrielles pour l'Europe. Au sein du groupe Chrysler, M. Pérochon sera plus spécialement chargé de la France. M. Jean Day, président de Chrysler-France et vice-président de Chrysler-Europe, conservant la responsabilité des filiales européennes. Né en 1924 à Commeny (Allier), M. Pérochon est entré en 1958 chez Simca (devenu Simca-Chrysler) où il a fait toute sa carrière.
- Un comité d'action franco-québécois, constitué par de jeunes Français et Québécois agités sont en dehors et au-dessus des partis, qui estiment que « l'émancipation des Québécois sera d'abord l'œuvre des Québécois eux-mêmes », mais que la France peut leur apporter une aide et orienter leur morale et politique », vient de se constituer, 20, rue Étienne-Dolet, 75020 Paris. Boîte postale 899 4022 Nantes.

Les propos des dirigeants danois sur la situation politique française

PARIS DEMANDE DES EXPLICATIONS A COPENHAGUE

Le ministre danois des affaires étrangères, M. Andersen, a refusé de commenter, mercredi 23 février, la réaction française aux propos qui lui ont été prêtés devant des membres du Parlement européen (le Monde du 24 février). Il n'a pas commenté non plus la réaction française aux propos tenus à Washington par le premier ministre danois, M. Joergensen. En revanche, le premier parti d'opposition, le parti du progrès, a annoncé qu'il demanderait des explications au gouvernement (social-démocrate) si il a envoyé un télégramme à M. Chirac soulignant que M. Joergensen n'avait pas à se prononcer sur la situation politique en France.

Jeudi, à Washington, devant le National Press Club le premier ministre danois (qui, en 1972, avait suscité la colère de M. Nixon en souhaitant la victoire de son adversaire, M. McGovern), a déclaré : « Je dirai que M. Mitterrand gagnera les élections. Ce ne sera pas une mauvaise chose. Nous coopérons avec son parti. Il aura un bon gouvernement, un dirigeant indépendant. Sur tous les principaux problèmes, la situation serait la même qu'avec le gouvernement actuel. Les socialistes français sont favorables au régime danois. »

Vendredi, M. Møller, directeur des affaires politiques au Quai d'Orsay, a convoqué l'ambassadeur du Danemark, M. Fischer, pour lui demander des explications sur les propos de M. Andersen et Joergensen. Il lui a dit que, s'ils étaient vérifiés, les premiers seraient inacceptables et que les seconds constitueraient « une ingérence inadmissible dans les affaires françaises ».

A deux semaines des élections législatives

Les députés d'écologistes à la pastorale des migrants de la région parisienne ont adressé à tous les candidats de tous les partis politiques une lettre attirant l'attention sur l'importance des propositions posées par la pleine reconnaissance des droits des immigrés.

Dans un appel aux catholiques publié par Mgr Sabin Saint-Gaudens, président de la commission épiscopale des migrations, l'évêque d'Agde se félicite de cette initiative et précise :

« Nous assistons à un phénomène nouveau qui va s'accroître, en France comme dans les autres pays de l'Europe occidentale industrialisée et qui reconnaissent des études récentes de toutes provenances. »

La reconnaissance des droits des immigrés, en même temps que la difficile recherche de relations fraternelles avec eux, font partie intégrante du message de l'Évangile.

« Que se multiplient pendant la période électorale et pendant les années prochaines des initiatives hardies pour que la Bonne Nouvelle du Christ à l'égard de nos frères immigrés soit accueillie et vécue plus largement par tous les chrétiens de France. »

LE COMMANDANT COUSTEAU FAIT CAMPAGNE POUR LES ÉCOLOGISTES

Le commandant Jean-Yves Cousteau est allé soutenir, vendredi 24 janvier, à Cherbourg, le candidat d'écologie M. H. Il n'est pas vrai, a-t-il dit, que nous sommes obligés d'en passer par le nucléaire, et les écologistes sont en mesure de recueillir 25 à 30 % des voix partout où ils seront présents et les têtes oulent bien voter utile, car c'est voter utile que de voter écologiste.

Le commandant Cousteau a laissé entendre qu'il pourrait être le porte-parole d'écologie 78 au cours de la campagne électorale à la radio et à la télévision.

M. PLANCHER, MAIRE DE REZE EST MORT

Nous apprenons le décès de M. Alexandre Plancher, maire de Reze, survenu dans la nuit du jeudi 23 au vendredi 24 février, à Nantes.

(Né le 23 septembre 1906 à Lécroq (Vendée), Alexandre Plancher, P.S., était maire de Reze (Loire-Atlantique) depuis 1969. Il était conseiller général du canton de Reze depuis 1974, après avoir représenté, à l'Assemblée départementale, celui de Bouaye de 1964 à 1970, date à laquelle il n'avait pas été réélu. Alexandre Plancher était le suppléant du candidat socialiste, M. Aubin, aux prochaines élections législatives, dans le troisième canton de la Loire-Atlantique.)

UN ÉLÈVE TUE SON PROFESSEUR

Un élève a mortellement blessé d'un coup de feu un de ses professeurs le samedi 25 février, dans un collège d'enseignement secondaire de Saint-Marcel, près de Vernon (Eure).

Le meurtrier a ensuite retourné l'arme contre lui. Il a été transporté dans un état grave dans un hôpital de la région parisienne.

Le numéro du « Monde », daté 25 février 1978 a été tiré à 558 799 exemplaires.

